



République du Mali  
Un Peuple - Un But - Une Foi



# ACTES DE LA CONFERENCE D'ENTENTE NATIONALE

27 Mars - 02 Avril 2017

Bamako, Avril 2017



# ACTES DE LA CONFERENCE D'ENTENTE NATIONALE

Bamako, Avril 2017

Interdiction d'usage de ce livre à des fins commerciales  
comme la vente ou la location moyennant rémunération

ISBN : 978-99952-73-00-2

# TABLES DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES .....	5
Avant-propos .....	7
Documents préparatoires .....	9
<b>Les Termes de référence .....</b>	<b>10</b>
Introduction .....	10
1. Contexte.....	11
2. Justification .....	12
3. Objectifs de la Conférence .....	14
4. Résultats attendus.....	14
5. Organisation de la Conférence .....	15
<b>Le Document de travail .....</b>	<b>16</b>
Introduction .....	16
1. La revue documentaire.....	16
2. Les consultations régionales .....	26
3. Consultations catégorielles.....	35
Références .....	38
<b>Consultation des Maliens résidents et des réfugiés au Burkina Faso .....</b>	<b>39</b>
<b>Consultation des Maliens résidents et des réfugiés en Mauritanie .....</b>	<b>46</b>
1. La Paix .....	46
2. Unité Nationale .....	48
3. La Réconciliation .....	49
<b>Consultation des Maliens résidents et des réfugiés au Niger .....</b>	<b>51</b>
<b>Le Règlement intérieur.....</b>	<b>56</b>
<b>Programme des travaux.....</b>	<b>58</b>
Rapports .....	59
<b>Rapport du groupe de travail « Paix » .....</b>	<b>60</b>
1. La méthodologie .....	61
2. Définition des principes et concepts.....	61
3. Les causes des conflits : .....	61
4. Recommandations.....	62
<b>Rapport du Groupe de travail « Unité ».....</b>	<b>65</b>
1. Du concept de l'unité nationale.....	66
2. Causes et manifestations de l'effritement de l'unité nationale.....	66
3. Propositions de solutions pour l'édification/ la reconstruction de l'unité nationale .....	68
<b>Rapport du groupe de travail « Réconciliation nationale ».....</b>	<b>72</b>
1. Problématique de la réconciliation .....	73
2. Les sources des rébellions cycliques .....	73
3. Les acteurs en cause .....	73
4. Les questions touchant les conditions de vie des populations et d'une manière plus large le développement .....	73

5.	Les revendications identitaires.....	74
6.	Cas des réfugiés et des déplacés.....	74
7.	L’effritement de l’autorité de l’Etat.....	74
8.	Discussions sur l’appellation Azawad.....	75
9.	Le centre du Mali .....	75
10.	La faible prise en compte des organisations confessionnelles par l’Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d’Alger et la Conférence d’Entente Nationale .....	75
11.	La société civile .....	76
12.	Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).....	76
13.	Déficit de communication du Gouvernement.....	76
	<b>Rapport de synthèse de la Conférence d’Entente Nationale .....</b>	<b>80</b>
	Introduction .....	80
1.	Objectifs de la Conférence d’Entente Nationale .....	80
2.	Cérémonie d’ouverture .....	81
3.	Déroulement des travaux .....	82
4.	Causes des différentes crises relevées.....	83
5.	A propos de l’appellation Azawad .....	85
6.	Recommandations générales .....	85
	<b>Résolution de la Conférence d’Entente Nationale.....</b>	<b>91</b>
	<b>Motion de Remerciement.....</b>	<b>92</b>
	Annexes .....	93
	Allocution de la cérémonie d’ouverture de la Conférence d’Entente Nationale prononcée par Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l’Etat.....	94
	Allocution de clôture de la Conférence d’Entente Nationale, prononcée par Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l’Etat.....	99
	Discours du Médiateur de la République, Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d’Entente Nationale, à l’ouverture de la CEN.....	103
	Discours du Médiateur de la République, Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d’Entente Nationale, à la clôture de la CEN .....	107
	Liste des contributions reçues par la Commission préparatoire .....	109
	Décision n° 2017- 003 /MR-CEN du 13 Janvier 2017 portant liste nominative des membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d’Entente Nationale.....	111
	Décision portant nomination des membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d’Entente Nationale.....	114
	Liste des participants à la Conférence d’Entente Nationale .....	117
	LA CEN EN IMAGE .....	157

## SIGLES ET ACRONYMES

**ADC** : Alliance pour la Démocratie et le Changement

**AGEMPEM** : Association des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes Evangéliques au Mali

**AQMI** : Al Qaëda au Maghreb Islamique

**ARGA** : Alliance pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique

**CAFO** : Coordination des Associations et ONG Féminines

**CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CEN** : Conférence d'Entente Nationale

**CFA** : Communauté Financière Africaine

**CMA** : Coordination des Mouvements de l'Azawad

**CN-DDR** : Commission Nationale Désarmement-Démobilisation-Réinsertion

**CN-RSS** : Conseil National de la Réforme du Secteur de la Sécurité

**CNJ** : Conseil National de la Jeunesse

**COPPO** : Collectif des Partis Politiques de l'Opposition

**COREN** : Collectif des Ressortissants du Nord

**CSA** : Conseil de Suivi de l'Accord

**CSCR** : Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

**CTS** : Commission Technique de Sécurité

**CVJR** : Commission Vérité Justice et Réconciliation

**EMOV** Equipe Mixte d'Observation et de Vérification

**FAMA** : Forces Armées du Mali

**GSPC** : Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat

**IMRAP** : Institut Malien de Recherche Action pour la Paix

**MFUA** : Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad

**MINUSMA** : Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali

**MNLA** : Mouvement National pour la Libération de l'Azawad

**MOC** : Mécanisme Opérationnel de Coordination

**MUJAO** : Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique

**OCRS** : Organisation Commune des Régions Sahariennes

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OTAN** : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

**PAS** : Programme d'Ajustement Structurel

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PMA** : Pays les Moins Avancés

**PTF** : Partenaires Techniques et Financiers

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication

**UM-RDA** : Union Malienne Rassemblement Démocratique Africain

**UNHCR** : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

**US-RDA** : Union Soudanaise Rassemblement Démocratique Africain

## AVANT-PROPOS

J'ai l'honneur et le plaisir de mettre à la disposition de tous les acteurs intéressés, les Actes de la Conférence d'Entente Nationale, qui s'est tenue à Bamako du 27 mars au 02 avril 2017.

Cette Conférence, faut-il le rappeler, est une disposition de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger et signé à Bamako le 15 Mai et le 20 juin 2015.

C'est l'occasion de renouveler l'expression de ma sincère gratitude à Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat, pour la confiance et l'honneur qu'il m'a fait en me nommant Président de la Conférence d'Entente Nationale.

Je voudrais ici féliciter les parties signataires de l'Accord et tous les autres groupes impliqués, pour l'engagement dont ils ont fait montre, tant pendant la phase préparatoire que durant la tenue des assises.

Je tiens à adresser mes remerciements au Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour le soutien apporté tout au long du processus de la Conférence d'Entente Nationale.

Je tiens aussi à remercier vivement tous les acteurs, individuels comme institutionnels nationaux ou pas, qui ont œuvré, de quelque manière que ce soit, à la réussite de l'évènement.

Enfin, je voudrais saluer la mobilisation et l'accompagnement, souvent enthousiastes des femmes et des jeunes, notamment ceux des régions du Nord.

Assurément, la Conférence d'Entente Nationale vient de planter son jalon sur la voie vers la paix, l'unité et la réconciliation.

**Baba Akhib Haidara**

Médiateur de la République  
Président de la Commission Préparatoire  
et Président de la Conférence d'entente Nationale.





# DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

---

# Les Termes de référence

## INTRODUCTION

1. Le 22 septembre 1960, la République du Mali est proclamée en lieu et place de la République soudanaise, ancienne colonie française. L'actuel territoire du Mali est situé en Afrique de l'Ouest et partage des frontières avec sept (7) autres pays : l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Niger, la Mauritanie et le Sénégal. Les 2/3 du territoire sont désertiques et comportent une large frange sahélienne dotée d'une zone soudanaise dans sa partie méridionale.
2. L'organisation actuelle du pays repose sur des circonscriptions administratives et des Collectivités territoriales, qui sont : la Région, le District, le Cercle, l'Arrondissement et la Commune<sup>1</sup>. On compte de nos jours un District (Bamako) et dix-neuf régions<sup>2</sup>.
3. Le pays a été entre les IV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles à la confluence de plusieurs processus historiques en termes de formation de grands ensembles politiques étatiques (empires, royaumes et « confédérations » tribales). Ces constructions politiques précoloniales ont produit des brassages interethniques et permis une osmose entre les sociétés et les cultures et un métissage des hommes. Cependant, une unité forte n'a pu être maintenue à cause de guerres intestines. Par contre, toutes les grandes régions du pays opposèrent une forte résistance à la pénétration et à la domination coloniales créant, par-là, entre elles, un nouveau ciment dans leur destin commun.
4. La République du Mali a donc en héritage tous ces antécédents qui en constituent des composantes fondamentales. La personnalité du peuple malien d'aujourd'hui porte en elle tous ces apports. C'est cette personnalité plurielle qu'il importe de toujours considérer pour la protéger contre les tentations régressives de repliements identitaires.
5. Depuis 1960, le Mali s'est engagé dans une construction nationale moderne sur son territoire dont les frontières, selon le principe d'intangibilité adopté par l'Organisation de l'unité Africaine, ancêtre de l'Union Africaine, sont celles héritées de la République soudanaise. Cette construction nationale s'est voulue dès le départ, et se veut toujours celle d'une République démocratique, plurielle et laïque.
6. De 1960, année de son accession à l'indépendance à nos jours, le pays a connu trois (3) coups d'Etat militaires (1968, 1991, 2012) et enregistré quatre (4) rébellions (1963, 1990, 2006 et 2012) issues du Nord et assorties de quatre (4) accords signés : l'Accord de Tamanrasset (1991), le Pacte National (1992), l'Accord d'Alger (2006) et l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (2015).
7. Face à l'extrême violence de la dernière rébellion qui menaçait l'unité et l'intégrité de l'ensemble du territoire, ainsi que la sécurité dans le tout le Sahel, différents acteurs institutionnels se sont mobilisés tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur sur la recherche de la paix par la « **voie pacifique** ». A cet égard, la médiation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a facilité et accompagné dès le début les différents moments qui ont marqué la marche de la Rébellion armée vers le choix de la voie pacifique, notamment la séparation d'avec les mouvements dits « *djihadistes* » et narcotrafiquants.
8. De plus, la Résolution 2085 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'intervention française (janvier 2013) à travers l'opération Serval, à la demande du Mali, ont facilité la signature à Ouagadougou, le 18 juin 2013, de « ***l'Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers de paix au Mali*** ».

1 Loi n°2012-006 du 23 janvier 2012, portant principes fondamentaux de l'organisation administrative.

2 Loi n° 2012-017 du 02 mars 2012, portant création de circonscriptions administratives en République du Mali.

9. Par sa résolution 2100, l'ONU a dégagé le cadre d'intervention des partenaires selon le respect du principe de « la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité du Mali ». Par la suite, les résolutions 2164 et 2227 de la même institution ont balisé la voie vers la stabilisation et la paix au Mali.
10. Dès son entrée en fonction, en septembre 2013, le Président Ibrahim Boubacar KEÏTA, a suscité et encouragé un processus de dialogue inter-malien visant à instaurer un climat de paix et de confiance entre les Maliens (Etat et citoyens – Etat et groupes armés) pour favoriser le retour à la normalisation. A cet effet, il a institué un Ministère de la Réconciliation nationale et par la suite mis en place un Bureau du Haut Représentant du Chef de l'Etat pour la conduite et le suivi de ce dialogue.
11. Le processus de dialogue entre l'Etat et les mouvements armés (Indépendantistes et les groupes d'autodéfense) s'est poursuivi et intensifié au cours des pourparlers organisés à Alger avec l'aide de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Après plus de huit (08) mois, le processus a abouti à la signature, à Bamako, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali le 15 mai 2015, et à son parachèvement le 20 juin 2015.
12. A cette occasion, la communauté internationale a apporté son soutien aux parties signataires à travers les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Union Africaine, l'Organisation de la Conférence Islamique, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le CEDEAO et une quinzaine de chefs d'Etat et de Gouvernement présents le 15 mai 2015.
13. L'un des résultats les plus attendus et salués par toutes les composantes de la population malienne a été consacré dans ledit Accord, en son article premier qui réaffirme l'attachement de tous aux : « *respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale de l'Etat du Mali ainsi que de sa forme républicaine et son caractère laïc* ».

## 1. CONTEXTE

14. L'Accord pour la paix et la réconciliation prévoit une période intérimaire au cours de laquelle doit être organisée une conférence d'Entente Nationale avec le soutien du Comité de suivi de la mise en œuvre dudit Accord. Ce Comité, tel que convenu entre les parties signataires à l'article 57 dudit Accord, a été mis sur pied et se réunit régulièrement.
15. La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation a connu des lenteurs qui ont accentué le scepticisme manifesté par une partie de l'opinion publique malienne et même internationale. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, notamment les difficultés à établir un consensus sur la représentation des Mouvements signataires de l'Accord au sein du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) et au sein de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), ainsi que la contestation du choix des personnalités devant siéger au niveau des Autorités Intérimaires. A ceci s'ajoutent : le retard enregistré dans les opérations de cantonnement, de mobilisation, de désarmement et de réinsertion ; la mise en place effective du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) ainsi que la persistance de l'insécurité dans les régions du Nord du Mali et son extension dans la partie centrale du pays. Concernant ce dernier élément, des questions se posent sur les causes et la nature véritables des phénomènes à caractère terroriste qui affectent les populations de la localité et dont les conséquences potentielles pourraient impacter l'Entente nationale que vise la Conférence.
16. Dans le même temps, le Mali a enregistré une forte montée de tensions sur le front social, du fait du foisonnement des revendications corporatistes et d'une défiance parfois ouvertement exprimée contre les Pouvoirs publics.
17. Malgré ces éléments défavorables, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation a enregistré des avancées importantes ; il s'agit notamment des actions suivantes :
  - ▶ **En matière de réformes politiques et institutionnelles** : la nomination des Gouverneurs de région à Ménaka, Kidal et Taoudéni ; la promulgation de la Loi n°2016-013 du 10 mai 2016, instituant

les Autorités Intérimaires suite à la modification du Code des Collectivités Territoriales ; la tenue des élections communales le 20 novembre 2016, dans 92 % des collectivités ; l'élaboration d'un projet de révision de la Loi fondamentale prenant en compte, entre autres, des réformes prévues dans l'Accord, dont le dépôt à l'Assemblée Nationale est prévue pour la prochaine session parlementaire ; l'installation effective des Autorités Intérimaires à Kidal, Ménaka, Gao et celles de Tombouctou et Taoudéni sont en cours.

- ▶ **En matière de défense et de sécurité** : il a été procédé à la création par Décrets n°2015-0894 et 2015-0895 du 31 décembre 2015, de la Commission Nationale Désarmement-Démobilisation-Réinsertion (CNDDR) et de la Commission d'Intégration (CI) ; la création du Conseil National de la Réforme du Secteur de la Sécurité (CN-RSS) ; la nomination du Commissaire chargé du CN-RSS ainsi que des présidents des CNDDR et CI en 2016 ; la réalisation de la première patrouille mixte FAMA, Plateforme et Coordination, dans le cadre du MOC ;
- ▶ **En matière de développement économique, social et culturel** : l'actualisation, avec la participation des mouvements signataires et les autres acteurs concernés, du Plan d'Urgence et de Relèvement pour la période intérimaire ; l'installation des Agences de Développement Régional dans toutes les régions et le District de Bamako ; l'élaboration de la stratégie spécifique de développement des régions du Nord Mali, la tenue de la conférence internationale d'appel de fond tenue à Paris, le 22 octobre 2015, pour la relance et le développement économique du pays, sous l'égide de l'OCDE ;
- ▶ Enfin, **en matière de réconciliation, de justice et de question humanitaire** : l'installation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) et ses démembrements dans certaines régions, l'adoption de la politique nationale de justice transitionnelle, le retour de milliers de réfugiés et de déplacés intérieurs, etc.

## 2. JUSTIFICATION

18. Le Chapitre 2 de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger énonce les fondements pour un règlement durable du conflit. Lors des pourparlers dans le cadre du processus d'Alger, le dialogue inter-malien a permis une « *analyse approfondie de la situation du Mali, en général, et en particulier la nature des crises que connaissent périodiquement les régions du Nord du Mali* ». Une volonté commune s'est exprimée de travailler, de bonne foi, « *à éliminer définitivement les causes profondes de la situation actuelle et à promouvoir une véritable réconciliation nationale* ».

19. L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger énonce, au titre des mesures destinées à instaurer la paix et la réconciliation nationale, l'organisation d'une Conférence d'Entente Nationale, aux termes de l'**article 5 dudit Accord** :

*« La dimension sociopolitique des crises cycliques qui ont jalonné le septentrion malien nécessite un traitement politique. A cet égard, une Conférence d'Entente Nationale sera organisée durant la période intérimaire, avec le soutien du Comité de Suivi et sur la base d'une représentation équitable des parties, en vue de permettre un débat approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes du conflit. Ce débat aura à prendre en charge, entre autres la problématique de l'Azawad. Il devra dégager les éléments d'une solution devant permettre au Mali de transcender sa douloureuse épreuve, de valoriser la contribution de ses différentes composantes à l'identité du pays et de promouvoir une véritable réconciliation nationale. Une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale sera élaborée sur une base consensuelle, en vue de prendre en charge les dimensions mémorielles, identitaires, et historique de la crise malienne et de sceller son unité nationale et son intégrité territoriale ».*

20. C'est dans cette perspective que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ibrahim Boubacar KEÏTA, a annoncé l'organisation de ladite Conférence d'Entente Nationale pour le mois de **mars 2017**.

21. La Conférence d'Entente Nationale est donc appelée à débattre des problématiques existentielles de la République du Mali, à dégager des dynamiques consensuelles et convenir des éléments fondamentaux, y compris la sécurité, la justice et l'équité, la gouvernance et le développement équilibré des régions, constitutifs d'une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

### Construire une paix durable sur l'ensemble du territoire national

22. La paix est la condition essentielle pour qu'une communauté puisse vivre, travailler et prospérer. La situation qui prévaut aujourd'hui au Mali a porté un coup sérieux à la paix. La crise a affecté profondément la nation malienne. Ses conséquences ont occasionné de graves préjudices physiques et moraux chez des centaines de milliers de citoyens maliens. Le rétablissement de la paix et de la sécurité est donc une exigence fondamentale. La construction d'une paix durable est une œuvre qui comporte divers paramètres liés à la sécurité qui doit être assurée par les forces nationales de défense et de sécurité reconstituées, à une réforme de la justice pour une saine distribution qui renforce la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat, à la satisfaction des besoins essentiels des populations à travers une meilleure offre du service public et la création de conditions favorables aux activités économiques.
23. La Conférence d'Entente Nationale offre une bonne opportunité, dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, de réfléchir sur les conditions nécessaires à la construction d'une paix durable sur l'ensemble du territoire et de proposer, à cet effet, des mesures aux plans de la gouvernance politique, institutionnelle, sécuritaire, économique, sociale et humanitaire.

### Reconstruire et raffermir l'unité nationale

24. La société malienne a toujours présenté un caractère multiethnique, et multiculturel. Dans ses valeurs fondamentales, il y a le respect des différences. La vie commune multiséculaire des maliens est une source nourricière de leur conscience de l'appartenance commune à une même nation. La crise de 2012 a ébranlé le sentiment national et impacté les bases de l'unité nationale. Il s'agit maintenant de reconstruire ces bases et de les raffermir. Le « *double principe de l'unité et de la diversité* » auquel tient si justement le Président de la République, est le fil conducteur pour la recherche de solutions novatrices dans la dynamique de notre « *vivre ensemble* ». Ce double principe doit, à la fois, se traduire aux plans politique, administratif et institutionnel, et tenir compte de la diversité ethnique et culturelle du pays, ainsi que de ses spécificités géographiques et socio-économiques.

### Assurer la réconciliation nationale

25. La réconciliation est généralement entendue comme l'action de remettre d'accord des parties qui étaient opposées. A l'échelle nationale, en se réconciliant, les Maliens sont ainsi appelés à faire la paix. Rapportée à l'échelle de la nation malienne et au contexte que connaît actuellement le pays, la réconciliation concerne toutes les composantes de la nation qui, à un moment donné, se sont trouvées dans une situation de conflit qui a érodé les liens qui les unissent.
26. Bien que majeur, le problème du Nord/Azawad ne constitue pas la seule problématique de la réconciliation nationale. Celle-ci transcende les particularités locales par sa dimension temporelle, humaine, culturelle, par sa dimension nationale, celle du « *vivre ensemble* ».
27. Le vivre ensemble suppose pour un groupe, malgré les vicissitudes de l'histoire, de construire une société consciente de la communauté de destin des groupes qui la composent, et décidée à créer les conditions de son développement et à offrir un avenir meilleur à sa postérité.
28. L'examen des facteurs favorisant la consolidation des bases de la réconciliation nationale devrait amener à :
  - une lecture commune de notre histoire assumée ;

- une meilleure prise de conscience d'avoir en partage les mêmes espaces de vie ;
- un pardon national qui n'efface pas la mémoire ;
- une volonté ferme de vivre ensemble ;
- un engagement de l'Etat à garantir la solidarité nationale aux victimes de toutes les crises ;
- un engagement commun de toutes les composantes de la nation dans les nouveaux chemins de l'Avenir.

29. Par-delà la dimension morale du dialogue inter-malien inclusif, quelles mesures pratiques ou quels actes concrets, relevant du Devoir national, l'Etat devrait envisager pour prévenir le développement, dans la société, de tout sentiment d'exclusion ou de vengeance et de haine ?

### Réconcilier l'Etat avec les citoyens

30. Il s'agit là d'une problématique fondamentale dans le questionnement de la mauvaise gouvernance que connaît le pays depuis déjà des décennies. Au nombre des facteurs de déception, de frustration et de ressentiment contribuant à l'affaiblissement du sentiment national, on peut citer : l'incapacité de l'Etat central à satisfaire correctement les besoins de base des populations (même quand les services sont disponibles, ils ne sont pas toujours distribués de façon équitable); la généralisation des pratiques illicites dans l'Administration, qui minent l'esprit de l'Etat de droit ; l'impuissance des Pouvoirs publics à assurer efficacement la sécurité physique et juridique des citoyens et de leurs biens ; les dérives de certains agents en uniforme, certes minoritaires mais représentant de l'Etat, qui sèment angoisses, traumatismes et humiliations chez les populations.

31. Toutes les thématiques liées à la question de l'unité, de la paix, la sécurité, la justice et la réconciliation interpellent fortement l'Etat dans ses obligations régaliennes vis-à-vis des citoyens. Il s'agit d'imaginer la manière forme de gouvernance pour un avenir dans la stabilité, la solidarité et la cohésion.

## 3. OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

32. Dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, l'objectif global de la Conférence d'Entente Nationale est de permettre un débat approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes du conflit et qui ont des répercussions sur la paix, l'unité et la réconciliation nationale. Cette Conférence permettra aussi de traiter de la problématique de l'AZAWAD, de la mal gouvernance, de l'injustice.

33. Plus **spécifiquement**, la conférence devra proposer des solutions durables à la répétition des conflits et une acceptation consensuelle au nom AZAWAD.

34. Aux termes des débats, une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale au Mali sera élaborée.

## 4. RÉSULTATS ATTENDUS

35. Il est attendu de la Conférence d'Entente Nationale les résultats suivants :

- les composantes de la Nation ont débattu des causes profondes du conflit dans le pays et ont formulé des propositions de solutions;
- les contours mémoriels, humains, historiques et socio-culturels de l'AZAWAD sont connus et partagés par tous les maliens ;

- les problématiques liées à la construction de la paix, de la justice, de la sécurité, au raffermissement de l'unité et à la mise en œuvre de la réconciliation nationale sont exposées et comprises de l'ensemble par l'ensemble du peuple malien ;
- une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale est élaborée et approuvée.

## 5. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

### 5.1. Généralités

36. La Conférence d'Entente Nationale doit être un espace d'échanges, de débats et de réflexions sur les problématiques de paix, d'unité et de réconciliation nationale. Elle devrait donc se dérouler dans un cadre serein, avec une liberté totale d'expression, mais dans la discipline et dans les limites du cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.
37. Un document de travail établi à cet effet, servira de guide pour les débats. La structure de ce document obéit aux objectifs visés par la Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale. Son contenu repose sur l'analyse des informations tirées de la documentation pertinente existante ainsi que de celles recueillies sur le terrain lors des « *missions de sensibilisation et d'écoute* » organisées à cette fin. Il expose les thèmes à débattre de façon aussi objective que possible.

### 5.2. Participants

38. Environ 300 participants sont attendus à la Conférence d'Entente Nationale.
39. Etant donné le niveau élevé qui est attendu des débats, les délégués devraient être choisis par leurs mandants en fonction de leur capacité à apporter des contributions pertinentes dans un esprit de responsabilité partagée.
40. Ces délégués proviendront des groupes, organisations et structures suivants : les Partis signataires d l'Accord et les autres parties impliquées dans la problématique de la paix ; les structures étatiques ; les Partis et organisations politiques ; les organisations syndicales ; les organisations et associations de la société civile ; les organisations féminines et de la Jeunesse ; les Confessions et organisations religieuses ; les organisations socio-professionnelles ; les organisations de la Presse ; les Maliens de l'extérieur.
41. Des personnalités sollicitées à titre personnel s'ajoutent aux délégués des groupes ci-dessus.

### 5.3. Observateurs

42. Il s'agit principalement de l'équipe de la Médiation internationale comprenant des représentants de la CEDEAO, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de l'ONU (MINUSMA) et des Ambassades.

La presse nationale et la presse internationale sont aussi invitées.

### 5.4. Lieu, date et activités

43. La Conférence d'Entente Nationale se tiendra à Bamako, du 27 mars au 02 avril 2017.
44. Elle se déroulera en séances plénières et en groupes de travail, conformément au Règlement Intérieur qui sera adopté.

# Le Document de travail

## INTRODUCTION

La Conférence d'Entente Nationale (CEN) est une disposition de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali signé le 15 mai 2015 et parachevé le 20 juin 2015. La CEN est un élément de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Elle se situe donc dans les limites de cet Accord dont le premier principe impose le : « *respect de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Etat du Mali, ainsi que de sa forme républicaine et son caractère laïc* ».

L'essentiel des débats de la CEN portera sur les problématiques de la paix, de l'unité et de la réconciliation nationale. Ce faisant, il prendra en charge la problématique de l'Azawad dans ses aspects mémoriels, humains et culturels. A l'issue de ses travaux, la CEN produira une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

En respect du principe d'inclusivité, la CEN regroupe, en plus des signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger, toutes les autres composantes de la nation malienne.

Cette CEN va débattre les causes profondes des crises que le Mali a connues. A cet égard, ce document de travail se résume en une présentation aussi factuelle que possible des informations, des avis et des réflexions recueillies auprès des Maliens et des Maliennes de différentes catégories sur les faits et situations tels qu'ils les ont vécus ou le vivent encore depuis le déclenchement de la crise.

Le présent document de travail capitalise les différentes étapes de la préparation de la CEN tout en mobilisant les différentes connaissances pouvant documenter la compréhension des traumatismes endurés par le peuple malien dans son ensemble.

Pour cela, il est apparu utile, dans un premier temps, d'engager une recherche documentaire et bibliographique sur les ressorts des crises de la nation ; ensuite, écouter ceux qui, par leur expérience vécue ou par leur domaine d'expertise, pouvaient aider à identifier les tensions – sociales, communautaires, religieuses, territoriales – qui traversent la société malienne. Le présent document de travail est structuré en trois (3) grandes parties en plus d'une esquisse de la méthodologie d'approche et de travail.

## La conduite de la préparation de la Conférence d'Entente Nationale

Pour la préparation de la CEN, la méthodologie suivie par la Commission préparatoire a été basée sur trois (3) sources principales : la compilation et l'analyse de la documentation existante ; l'organisation des Consultations Régionales et les Consultations catégorielles menées par le Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale.

Destinées à informer, sensibiliser, écouter et recueillir les avis et réflexions notamment ce qui concerne les thèmes à débattre par la CEN, les Consultations se sont déroulées aussi bien au niveau des régions qu'à celui des organismes et personnalités représentant les principales composantes de la nation malienne.

## 1. LA REVUE DOCUMENTAIRE

La documentation analysée provient principalement, d'une part, des rapports issus des travaux de fora tels que le Forum du COREN de 2013, les Etats Généraux de la Décentralisation en 2013, les Assises Nationales sur le Nord (novembre 2013), le Forum de Gao en 2013, la Semaine de la paix de Tombouctou en 2014 et, d'autre part, des travaux réalisés et publiés par divers organismes

publics et non gouvernementaux tels que ARGA, Interpeace-IMRAP, Forum multi acteurs, recherches indépendantes, etc.

Le traitement documentaire a permis de relever les analyses relatives aux problématiques de la paix, de l'unité et de la cohésion nationale.

En plus de cinq (5) décennies d'indépendance, le Mali a connu des crises et conflits locaux et globaux dont certains ont revêtu un caractère meurtrier et dévastateur, notamment dans les régions du Nord.

La typologie des facteurs de conflits articule les causes internes et locales aux déterminants de caractère transnational, transfrontalier, régional et géopolitique. En s'inscrivant dans la temporalité du Mali contemporain, on retrouvera ainsi :

- ▶ **du passé colonial du pays**, la conquête/délimitation et la gestion du territoire et des hommes ;
- ▶ **des facteurs internes**, notamment des vulnérabilités structurelles liées à la mauvaise gouvernance et leurs corollaires, ainsi que des ressources conflictuelles ; les clivages sociaux ; les reconfigurations ethniques ou catégorielles ; la compétition entre producteurs différents autour d'un même espace-ressource ; certaines contradictions socioculturelles entre groupes ou communautés qui sont des catalyseurs des facteurs structurels de conflictualité ; l'entretien et la transmission de mémoires douloureuses qui minent les fondements du vivre ensemble ;
- ▶ **des facteurs régionaux** : il s'agit de dynamiques transfrontalières et transnationales, consécutives à des implosions de pays ou de régimes, qui jouent un rôle de vecteur de diffusion et d'amplification des facteurs de crise et de conflits ; les enjeux autour de l'accès, l'exploitation et la gestion des ressources stratégiques à travers la compétition entre oligopoles d'importance ;
- ▶ **des facteurs exogènes** rendent compte du poids des puissances extérieures, des organisations internationales de finance et de divers réseaux criminels aux niveaux régional, national et local. Certaines criminalités<sup>3</sup> qui auraient pu être simplement des défis à relever, constituent dans le contexte de fragilité de l'Etat des facteurs réels de crise et de conflit avec un fort potentiel de nuisance sociale, politique, sécuritaire et de contraction de l'économie.

En rapport à la documentation consultée, une rétrospective sur longue période, des différents conflits ou révoltes et rébellions qui ont éclaté au Mali, montre qu'ils sont advenus dans des contextes particuliers et qu'ils gardent tout leur mérite dans la recherche des causes véritables en vue de solutions durables. La récurrence de ces conflits paraît être en corrélation étroite avec l'état de constitution et de croissance de l'Etat contemporain du Mali. Cette corrélation informe également les différents instruments juridiques ayant mis fin à ces conflits, aux révoltes et rebellions passés<sup>4</sup>.

Tous ces conflits ont éclaté quand l'Etat moderne était soit en construction, soit en mutation institutionnelle et en transition :

- ▶ **1963-1964** : la révolte éclata dans un contexte de **construction de l'Etat moderne** socialiste mono partisan. Les fondements du nouvel Etat-nation étaient en passe d'être appropriés par la hiérarchie militaire en phase avec l'idéologie de l'US RDA, explique le choix du tout militaire comme mode de règlement de la révolte ;
- ▶ **1990 : Rébellion parallèle à l'Etat malien en pleine mutation** du fait des revendications politiques intérieures portant sur l'instauration d'espaces de liberté, de la démocratie et du multipartisme. Cette rébellion partageait en partie les objectifs ayant trait à la gouvernance publique et à une plus grande intégration des groupes ethnoculturels Touaregs et Arabes dans les différents corps de l'Etat. Très tôt, des instruments politiques furent dégagés en vue de la juguler. Ce sont :
  - **l'Accord de Tamanrasset** signé le 06 janvier 1991, qui toutefois, n'a jamais été appliqué du fait du coup d'Etat intervenu le 26 mars 1991 ; et,

3 C'est le cas du narcotraffic international en sus de la prise des otages et du trafic de personnes.

4 Ces passages s'inspirent fortement de la documentation produite lors de son Forum national sur la réconciliation et le dialogue du COREN, tenu à Bamako en avril 2013.

- le **Pacte National** négocié sous l'égide de l'Algérie après plusieurs rencontres, puis signé le 11 avril 1992 à Bamako. La signature du Pacte National a été précédée par la tenue de la Conférence nationale (du 29 juillet au 12 août 1991) et par des rencontres techniques (Ségou<sup>5</sup> et Mopti<sup>6</sup>). Cet accord advient à la veille de la tenue du second tour de la première élection présidentielle, démocratique et multipartite de la Troisième République.
- ▶ **1994-2000 : une série de révoltes, de désertions locales et de conflits intercommunautaires** éclatèrent, motivés selon les acteurs, d'un côté, par le retard enregistré dans l'application du Pacte National et de l'autre, par les frustrations exprimées par certains groupes ethnoculturels et l'avènement des mouvements d'autodéfense (*Ganda Koye* et *Ganda Izo*) et les scissions à l'intérieur des groupes signataires de l'Accord de Tamanrasset. Ces conflits ont la particularité d'éclater à la veille d'élections générales et locales et dans des contextes précis de tensions sociopolitiques (l'avènement du COPPO<sup>7</sup>) à la veille du renouvellement du mandat du Président, correspondant en réalité à des situations de fragilité institutionnelle. Au plan politique, ces conflits ont été gérés par des solutions dessinées sans une base d'accords explicites. Ainsi, l'Etat a-t-il décidé d'ériger de nouvelles communes dans les Cercles de Ménaka (Alata) et de Tinessako (Intadjédit).
- **2006 : l'Alliance pour la Démocratie et le Changement (ADC)** entre en rébellion. Elle estime que l'Etat a favorisé la gestion des affaires publiques par les tribus intermédiaires, aux dépens de certaines notabilités de Kidal et d'autres grandes tribus Touaregs et Arabes. L'ADC indexa l'omniprésence de certaines tribus dans les postes électifs nationaux et locaux, à travers des élections manquant de transparence et ne respectant ni les règles d'équité entre candidats, ni la liberté de choix des populations.
- **La signature de l'Accord d'Alger**, supposée apporter des corrections utiles, n'a pas pu éradiquer les clivages sociaux ni les reconfigurations tribales dans l'*Adagh des Ifoghas* (Kidal).

Les suites de cette rébellion ont probablement alimenté et amplifié celle plus récente de **2012**. A la différence des autres rébellions et révoltes dont on ne pouvait lire leur idéologie, celle du MNLA était de fondement séparatiste, conduite par une direction politique et une branche armée. Elle intervient dans un contexte où nombre de tribus tentent de s'affranchir du joug des hiérarchies tribales. L'on y note une volonté implicite des groupes organisés dans les régions du Nord du pays de faire fi des structures et procédures de l'Etat afin de développer des activités illicites. Cette rébellion permit à des groupes djihadistes d'investir les villes tenues et y appliquèrent la "Charia" au grand dam des populations pratiquant un islam pacifiste et tolérant.

Au-delà des révoltes et rébellions, des atavismes se sont incrustés dans la durée entrecoupés par des conflits inter et intra-communautaires déchirants. Toutes les causes énoncées, peuvent être articulées en **10 principales**, qui sont :

### 1.1. Le contexte de la « pacification » coloniale

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la pénétration coloniale française dans les actuelles régions du Nord du Mali s'est faite selon deux axes, l'un terrestre Nord-Sud à partir de l'Algérie et l'autre fluvial Est-Ouest à partir du Sénégal puis du site de Bamako occupé en 1883. Finalement c'est la pénétration fluviale qui permit l'entrée des troupes françaises à Tombouctou en 1893.

De cette date au 25 mars 1916 et la dernière grande bataille, celle d'Aderamboukane (à la frontière du Niger dans l'actuelle région de Ménaka) seules les populations Touaregs ont été au-devant de la résistance armée à la pénétration coloniale dans le Nord du pays.

5 Du 25 au 27 novembre 1991.

6 Du 16 au 18 décembre 1991.

7 Collectif des Partis Politiques de l'Opposition.

Jusqu'au 22 septembre 1960, date de l'indépendance du Mali, l'administration coloniale du Soudan français a progressivement constitué et subdivisé les circonscriptions administratives du Nord sur le mode Région/Cercle/Arrondissement et Villages/Tribus/Fractions à l'échelon décentralisé.

Par exemple, la Convention de Bourem du 15 septembre 1907 a officiellement consacré la création de la tribu Ifoghas, son « indépendance » des Iwilliminden de Ménaka puis son rattachement à l'Annexe de Bourem.

Le dernier mouvement de rébellion à l'époque coloniale dans l'Adrar des Ifoghas s'est produit en 1954 et a été rapidement et fortement réprimé par l'administration coloniale.

Au plan politique, la création de l'OCRS (Organisation Commune des Régions Sahariennes) consacrée par la Loi française n°57-27 du 10 janvier 1957<sup>8</sup> a, un temps, divisé les populations Touaregs, du fait des vellétés de certaines chefferies touarègues, arabes et songhoy de voir créer une entité distincte du territoire du Soudan français<sup>9</sup>, au moment de l'accession à l'indépendance mais la grande majorité d'entre elles a finalement opté pour le Mali. Il y a eu également la création du Ministère du Sahara le 13 juin 1957<sup>10</sup>

En octobre 1959, une délégation du Gouvernement du Soudan français se rendit à Kidal pour s'assurer du choix de l'Indépendance par les populations de l'Adrar des Ifoghas. Les sept (7) Chefs de Tribu de l'Adrar des Ifoghas ont choisi à l'unanimité l'Indépendance du Soudan ainsi que les autres Chefs de tribus de Gao et Tombouctou.

Par ailleurs la Loi n°59-68 du 30 décembre 1959, portant organisation des fractions et conseils de fraction au Soudan a déterminé les missions de la chefferie et a ainsi dissipé les craintes exprimées par des chefferies traditionnelles sur leur éventuelle exclusion dans la gestion administrative des affaires locales.

De cette période, néanmoins, date à Bamako une suspicion permanente de vellétés sécessionnistes adressées à la fois à la France et aux populations touarègues du pays<sup>11</sup>.

Déjà à la veille de l'indépendance, les processus de construction et de consolidation du nouvel Etat-nation ont fait le lit à une série de révoltes contre les autorités du Mali indépendant après les répressions consécutives à Sakoïba et les révoltes des Bambara du Bélédougou. Ces événements sont consécutifs des éléments cités *supra*.

## 1.2. Un contexte postcolonial de persistance de conflits violents à prédominance politique

En matière de conflictualité, le Mali a un héritage proche et lointain qui a laissé des traces dans les rapports entre les communautés et entre celles-ci et le pouvoir politique central. Des tendances

8 L'OCRS, au-delà de la mise en valeur des parties des colonies françaises bordées par le Sahara, ses limites qui devaient être précisées après consultation des Assemblées des Territoires intéressés, allait exercer son autorité sur deux Départements de l'Algérie (Saoura et Oasis) ; trois Cercles du Soudan (Goundam, Tombouctou, Gao) ; deux Cercles du Niger (Tahoua et Agadez) ; trois Centres du Tchad (Ennedi, Bornou, Tibesti) (Cf. KÉÏTA, 2005).

9 30 mai 1958, une Lettre des notables, chefs coutumiers et cadres de la Boucle du Niger est adressée au Général De Gaulle pour rattacher les régions du Nord du Mali au Sud de l'Algérie en vue de rester sous administration française. Mohamed Ali Attaher Ansari et le Cadi de Tombouctou se sont insurgés contre certaines décisions prises par l'Assemblée Territoriale du Soudan : « Nous les blancs du Soudan (Touareg, Maures, Berabich), nous n'accepterons jamais d'être placés sous le commandement des Noirs (Bambaras, Sonrhâï), qui sont nos esclaves. Nous ne pouvons admettre que les dirigeants noirs fassent établir un recensement des Bellah et des Harratins, ceci dans le but de les séparer de nous » (Cf. KÉÏTA, 1999).

10 Le Ministre français de l'intérieur lors du 3e congrès de l'USRDA, déclarait : « (...), nous sommes contre la thèse tendant à faire du Sahara une entité politique et administrative qui soit rattachée directement à la métropole, soit constituée en un territoire à part. Nous n'acceptons pas de détacher du Soudan des Territoires qui lui sont propres. Nous ne voulons pas non plus que l'OCRS exerce une autorité directe, politique et administrative sur le territoire soudanais. Nous restons opposés à toutes délégations de pouvoirs, toutes nominations, toutes délimitations de frontières, toutes mesures tendant à faire de l'OCRS une entité politique distincte », in : l'Essor n° 2640 du 19 novembre 1957.

11 Bakara Diallo, Rapport de la tournée du 04 au 10 juillet 1960 dans la subdivision de Kidal.

centrifuges contemporaines s'enracinent dans une longue tradition d'autonomie ou de résistance aux formes hiérarchisées et centralistes de pouvoir.

Des guerres d'expansion politique ou religieuse et des résistances ont accompagné les grands royaumes (Bambara, Peulh, Kéné Dougou, etc.) et « confédérations » tribales dès l'époque précoloniale. Ces épisodes successifs de l'histoire politique ont déterminé des cultures et comportements de domination ou de résistance ; elles ont façonné des rapports au pouvoir, ou à l'armée.

La conflictualité postcoloniale est principalement intra-étatique tout en ayant souvent une envergure ou une diffusion sous régionale, comme en rend compte la rébellion de 1990 qui atteignit le Mali et le Niger à partir de la Libye, de même que celle récente de 2012. De nouveaux conflits d'origine civile ou militaire vont affecter le pays. Ils vont avoir pour enjeux soit la conquête du pouvoir d'État et un accès aux ressources, soit une autonomie politique, des motifs identitaires et/ou un autre partage des ressources naturelles, soit pour tenter une séparation ou obtenir une autonomie territoriale de type indépendantiste<sup>12</sup>.

La conflictualité liée à ces diverses crises reste effective et se manifeste par des résurgences (cas des rébellions dites touarègues), des pics épisodiques de violence inter et intra-communautaire (région de Mopti et dans les sites d'orpaillage de Kayes et de Sikasso) ou une instabilité chronique accompagnée de violences urbaines et rurales.

La militarisation et le poids de l'armée dans la vie publique ont fait peser des risques de crises et de conflits, comme cela a été le cas entre 1960-1962<sup>13</sup>, 1963-1964<sup>14</sup>, en 1968<sup>15</sup>, 1973<sup>16</sup>, 1974<sup>17</sup>, 1978<sup>18</sup>, 1984<sup>19</sup>, 1985<sup>20</sup>, 1990-1991<sup>21</sup>, 1994<sup>22</sup>, 1996<sup>23</sup> et 2012<sup>24</sup>. Il y a également un facteur non moins important qu'est la transmission de mémoires douloureuses dans certaines communautés.

Si le pays essaye d'amorcer une dynamique de sorties de crises, par contre les conflits armés les plus destructeurs (inter et intra-communautaires) et les crises sociopolitiques les plus sanglantes ne sont pas encore résorbées. Des incertitudes demeurent malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation et sa mise en œuvre du fait de la résurgence des attaques contre les FAMA, la MINUSMA et Barkhane. Cette conflictualité déborde les limites du territoire malien pour s'étendre sur les pays voisins.

Nonobstant une implication des partenaires bilatéraux et multilatéraux qui contribue à renforcer la stabilité du pays, la persistance de la conflictualité indique et mesure celle des défis et renvoie à l'interaction complexe d'une diversité de facteurs de vulnérabilités qui doivent être saisis et traités de manière globale et cohérente.

12 KEÏTA (1999 et 2012) rend compte de fortes similitudes entre les postures et l'histoire de la conflictualité identitaire des Touaregs et des Diolas du Sénégal, deux communautés « minoritaires » marquées par une culture de l'autonomie.

13 La création du Franc malien et les manifestations qui s'en sont suivies ont conduit à l'arrestation des figures de proue de l'opposition.

14 L'attrait pour nombre d'officiers de la nouvelle armée pour l'idéologie politique de l'époque et le soutien sans faille qu'elle reçut lors des opérations de police lors de la révolte des mêmes années.

15 Le coup d'Etat perpétré par cette même armée et qui s'essaya désormais à la chose politique.

16 Année de grande sécheresse dans le Sahel et au cours de laquelle les dons seraient détournés. Cette pratique a été consacrée par l'artiste Salif KEÏTA dans un chant célèbre : « les 4 V ».

17 Le référendum de 1974 qui sanctuarise le maintien des militaires au pouvoir et la 1re guerre avec la Haute Volta sur fond d'opposition citoyenne au référendum constitutionnel.

18 L'arrestation de la « bande des trois », qui se seraient opposés à la création du parti unique constitutionnel ou clivage entre militaires au sommet de l'Etat.

19 Seconde sécheresse mémorable avec une invasion acridienne dans tout le Sahel.

20 Guerre de Noël avec le Burkina sous fond de contestation politique consécutive à des arriérés de salaires chez les enseignants.

21 Début de la seconde génération de rébellion dite touarègue et contestation citoyenne du parti unique constitutionnel.

22 Avènement de mouvements d'autodéfense et communautarisation du conflit.

23 Recours à de pilotes mercenaires dans l'armée.

24 Coup d'Etat et chamboulement dans le commandement militaire avec la mise sous pression des organes devant gérer la période intérimaire.

### 1.3. Des vulnérabilités structurelles

Des variables à fort potentiel de détermination structurent les vulnérabilités internes :

- ▶ un héritage historique de conflictualité précoloniale, coloniale et post indépendance autour de l'accès, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles dans des contextes de contraction et de dérèglement climatique et environnemental ;
- ▶ une fragilité étatique consécutive aux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), à la dépendance des finances publiques des PTF et conjuguée à une instabilité sociale (déficit de dialogue social corollaire des mouvements sociaux récurrents) et politique (multiplication, scission et fusion des cadres partisans, syndicaux et associatifs) ;
- ▶ une diversité ethnique insuffisamment promue et émaillée par des compétitions consécutives aux réformes institutionnelles majeures (démocratisation du système politique et décentralisation) et sans transfert conséquent des ressources (humaines et financières) et qui n'ont pas permis un réel renouvellement des élites locales lors des élections nationale et locale et se traduisant par des défaillances dans l'arbitrage de l'accès des différentes catégories de populations (autochtones/allochtones/allogènes, élites/citoyens ordinaires, ainés sociaux/cadets sociaux, femmes/hommes, etc.) aux opportunités sociopolitiques et économiques locales;
- ▶ l'incrustation endémique de la corruption, du népotisme dans le fonctionnement quotidien de l'Administration publique et l'érosion de la confiance dans les institutions. Il s'agit de sentiments d'inégalité entre communautés qui induit une profonde défiance vis à vis de l'État, faisant ainsi le lit à des processus de radicalisation de certains groupes. Cette situation contribue alors à entretenir un climat nuisible de crise permanente entre populations ou entre certaines franges de la population et l'État ;
- ▶ une forte croissance démographique dans un contexte de pauvreté et de contre-performance économique ;
- ▶ le brouillage des repères citoyens consacre la persistante de l'accès inéquitable, la manière dont la justice est dite et du respect du droit des citoyens<sup>25</sup> ;
- ▶ le déficit d'indépendance et d'impartialité de la justice malienne constitue également une source de préoccupation. En effet, le pouvoir judiciaire consacré par la Constitution (art. 81) apparaît comme un appendice du pouvoir exécutif, notamment dans les affaires où le pouvoir lui-même est impliqué. A cela s'ajoutent des relents de corruption dans quelques affaires qui ont défrayé la chronique au cours de ces dernières années et rejailli négativement sur la crédibilité d'ensemble du système judiciaire malien. Dans ces conditions, c'est l'Etat de droit lui-même qui est fragilisé. La précarité voire l'inaccessibilité de certains droits fondamentaux pour la grande majorité de la population constitue une entrave à l'épanouissement d'une citoyenneté au Mali. Si certains droits civils et politiques des citoyens sont dans l'ensemble respectés par l'Etat, on constate en effet qu'en ce qui concerne les droits sociaux et économiques, ceux-ci restent largement virtuels, en raison de la pauvreté et de l'ignorance qui affectent la grande majorité des Maliens et de la difficulté pour l'Etat de réduire de manière significative ces deux fléaux. Les droits à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, à l'eau potable, à un logement décent, etc. sont autant de droits sociaux non encore inaccessibles à la grande majorité des Maliens.

Cette persistance, malgré des avancées dans la stabilisation ainsi que la construction de la paix et la démocratie dans le pays, renvoie à une forte prégnance de diverses autres causes, profondes et structurelles, parmi lesquelles la variable démographique et ses conséquences occupent une place très importante comme facteur de vulnérabilité en dépit des promesses d'avenir qu'elle pourrait comporter.

25 IMRAP (2014, 2015 et 2016) et ARGA (2012, 2014, 2015 et 2016).

## 1.4. Instabilité sociopolitique et fragilité étatique

La faiblesse des capacités de l'Etat à fournir les services sociaux de base, à ne pas être redevable et à produire des réponses adaptées aux défis sociaux et sécuritaires qui élèvent les risques de conflictualité dans des contextes de vulnérabilités avérées et de menaces persistantes. Cela se traduisant par des incohérences institutionnelles, qui se manifestent en termes d'une gouvernance insuffisante et de faiblesses graves dans la prise en compte des réalités socioculturelles locales. Au même moment, les populations nourrissent des aspirations légitimes de justice, d'équité de traitement, de progrès social et d'épanouissement individuel et collectif de toutes les communautés du Nord<sup>26</sup>.

Le déficit démocratique de nombre de sociétés dans lesquelles l'émancipation n'est envisageable que par une "rupture violente" ou "potentiellement violente" et la persistance de l'esclavage par ascendance<sup>27</sup>.

Les ruptures politiques et institutionnelles depuis l'indépendance sont manifestes au Mali (trois coups d'État et deux transitions) et en Afrique de l'Ouest, où un seul (1) pays sur 16 a échappé à tout coup d'État militaire réussi<sup>28</sup>. La démocratie encore en construction reste menacée par la militarisation de la politique ou par l'autoritarisme civil tout en étant miné par un électoralisme qui la réduit à un instrument de conquête ou de conservation du pouvoir. Les élections deviennent des déclencheurs et accélérateurs de crise.

## 1.5. Le facteur démographique

Les contraintes démographiques du Mali pèsent sur la conflictualité au niveau social, économique, territorial et politique. Le pays connaît une forte croissance de la population avec un taux d'accroissement d'environ 3,6% par an sur la période intercensitaire de 1998 à 2009 dans un contexte économique où celui du PIB tourne encore autour de 5,5% et n'atteint pas le seuil des 7% nécessaires à la réalisation des objectifs du millénaire<sup>29</sup>. La population globale du Mali est de 14 528 662 habitants<sup>30</sup> résidents dont environ 3 608 713 de citoyens, soit un taux d'urbanisation de l'ordre de 22,5%. Les indicateurs sociaux, malgré quelques nettes améliorations par rapport à 1996, sont encore très faibles. Ainsi, si l'espérance de vie à la naissance est de 55,6 ans, le taux de la mortalité infantile est de 104 pour 1 000 naissances vivantes et celui d'analphabétisme est de 68,7% (64,2% pour les hommes contre 73,2% pour les femmes). Elle atteindrait selon certaines prévisions 25 millions d'habitants entre 2020 et 2025. L'urbanisation accélérée verra selon les prévisions 60% de la population habiter dans les villes en 2025<sup>31</sup>. Cette perspective et le chômage endémique des jeunes augmentent de manière sensible les risques de conflictualité et de violence.

En outre, la structure démographique révèle que la moitié de la population n'est pas encore en âge de voter. En attente de citoyenneté cette forte tranche d'âge alimente facilement le fléau grandissant des enfants exposés à l'enrôlement dans les conflits armés, à la mendicité dans des villes en forte expansion et aux trafics internationaux de toute sorte qui exploitent la déstabilisation des sociétés en crise.

C'est parmi les plus de 59 ans qui font 3% de la population que figurent la plupart des détenteurs du pouvoir politique, institutionnel et soutiens de famille. Les bases d'une crise de relève générationnelle mal engagée sont ainsi fournies. Le Mali a l'une des populations les plus jeunes du monde avec 45% ayant moins de quinze ans, 56% moins de 20 ans et 66% moins de 25 ans<sup>32</sup>.

26 IMRAP (2016).

27 Esclavage au Mali, Paris : l'Harmattan, 2012.

28 Le Sénégal.

29 Elle est déjà presque de 50%.

30 Pour une moyenne nationale de 11,7 habitants au km<sup>2</sup>, la densité varie de 0,3 habitant au km<sup>2</sup> dans la région de Kidal au Nord à 37,1 habitants au km<sup>2</sup> dans la région de Sikasso au Sud. Bamako, qui abrite 12,45% de la population globale, a une densité de l'ordre de 6780 habitants au km<sup>2</sup> (Cf. RGPH-2009).

31 Politique Nationale de la Ville adoptée par le Gouvernement lors du Conseil des Ministres du 26 février 2014.

32 Politique Nationale de la Ville adoptée par le Gouvernement lors du Conseil des Ministres du 24 février 2014.

L'un des enjeux futurs et actuels est qu'une croissance démographique trop rapide qui ne s'accompagne pas d'une augmentation significative de la production nationale, peut mettre en péril tous les efforts en matière de réduction de la pauvreté. En effet, l'augmentation rapide de la population à charge conduit à plus de transferts de fonds vers les secteurs sociaux que sont l'éducation, la santé et la protection sociale, mais aussi vers d'autres services de base. Cela pourrait se faire au détriment de l'investissement qui est le gage de la croissance économique. Selon les simulations de la Banque Mondiale, sous hypothèse d'une baisse lente (6,3 enfants par femme en 2030) et rapide (4,0 enfants par femme en 2035) de la fécondité, le nombre d'enseignants au fondamental (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles) devra être multiplié par 2,5 à 3 en 30 ans. Pour le secteur de la santé, il faudrait presque multiplier par 6 les capacités de formation des médecins, par 4 celles de formation des infirmiers et par 9 celles des sages-femmes pour combler les déficits récurrents en personnel de santé dans le secteur public, déficits qui se creuseront d'ici à 2035<sup>33</sup>.

## 1.6. Une croissance économique insuffisante et un défi de pauvreté élevé

Le pays fait partie du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA). Le PIB par habitant reste faible, autour de \$US 350/an. Le taux de croissance inégal est en moyenne de 5,5% l'an. 60% de la population vit avec moins d'un dollar par jour, tandis que le taux de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (165 431 FCFA en 2010) se situe à 43,6%<sup>34</sup>.

La sécurité alimentaire qui dépend désormais des revenus monétaires est très sensible aux variations mondiales et locales du prix des denrées de base dont la flambée occasionne des émeutes de la faim.

Pour une population majoritairement jeune, le chômage massif de ceux-ci donne une opportunité aux groupes armés de pouvoir les recruter dans toutes les régions du pays. De même que les inégalités marquées sont également sources d'insécurité dans les villes. Chaque année, près de 300 000 jeunes arrivent sur le marché du travail ; un grand nombre d'entre eux n'arrive pas à accéder à un emploi décent faute de formation professionnelle adéquate. De ce fait, malgré une croissance économique moyenne annuelle de 4,5 %, le taux de chômage augmente. Ce qui prédispose le pays à des tensions sociales<sup>35</sup>. La multiplication des enlèvements combinée aux divers trafics et à la montée en puissance d'un prosélytisme religieux induit un climat d'insécurité croissant propice à la déstabilisation. Ces faits bousculent les équilibres des pouvoirs traditionnels et entraînent la persistance de dynamiques irrédentistes.

## 1.7. Le poids de l'ethnicité

D'un point de vue psychologique, il y a eu chez les citoyens maliens l'appréhension d'un État dysfonctionnel comme figure caractéristique de leur État avec son cortège de défiances. Toute chose qui a rejailli sur les modalités de réconciliation promues dans les années 1990. Celles-ci ont donné une prime à la rébellion armée et ne se sont même pas révélées efficaces pour s'assurer de la loyauté de ceux intégrés dans les forces armées et de sécurité<sup>36</sup>.

Depuis 2012, le Mali est affecté par des fractures « ethno-géopolitiques », Nord/Sud/Centre. Elles ont été, à partir de l'époque coloniale, induites, entretenues et/ou amplifiées par un accès inégal ou même discriminé aux services de l'éducation entre autres, et aux opportunités de promotion sociale.

33 BM, *Impact de la crise dans les secteurs sociaux au Mali*, Phase 1 : Diagnostic, avril 2013.

34 CSCRP 2012-2017, version du 28 décembre 2011.

35 Les récentes analyses réalisées au Mali sur « genre, croissance économique et croissance démographique » ont montré que la fécondité baisse avec un statut amélioré de la femme et l'implication des hommes pour la promotion de la planification familiale. En effet, l'indice synthétique de fécondité, qui est de 4,9 enfants chez les femmes riches, augmente de manière significative lorsque les conditions de vie se dégradent ; soit 6,9 enfants chez les femmes de conditions moyennes et 7,6 enfants chez les femmes qui sont extrêmement pauvres. Les femmes qui sont sans instruction ont une fécondité plus élevée que les autres : 7,0 enfants, contre 6,3 chez les femmes instruites au niveau primaire et 3,8 enfants chez les femmes dont l'instruction a atteint le niveau secondaire ou supérieur (document CSCRP 2012 – 2017).

36 Calame, Pierre et Goasmat, Karine, 2013.

Ce n'est pas la diversité ethnique qui détermine d'emblée une certaine conflictualité. Celle-ci dépend des rapports historiques et politiques que les groupes entretiennent, d'une part, avec le pouvoir et, d'autre part, entre eux, notamment vis à vis des moyens de vie et d'épanouissement ; également de la manière dont le « roman » national<sup>37</sup> est décliné et les « gens » sont nommés.

La centralité et ou la prééminence qui serait faite à l'aire culturelle Mandé comme référence principale et admise par une grande partie du corps social et même partagée par certains responsables publics alimente les rapports qui se révèlent conflictuels surtout dans des contextes de compétition politique et/ou selon des exigences d'alliance et de solidarité dans une adversité léguée.

## 1.8. Ressources conflictuelles et zones grises

Le Mali compte parmi ses richesses naturelles certaines ressources rares et /ou stratégiques comme l'or et le biotope du Delta central du fleuve Niger qui permet une exploitation concomitante entre différents producteurs. Il s'agit de ressources conflictuelles du fait qu'elles constituent un enjeu de compétitions, de rivalités et d'affrontements armés pour leur contrôle par divers acteurs étatiques ou privés, locaux ou étrangers, informels et/ou criminels. Les convoitises sur ces ressources induisent le développement des menaces qui peuvent déboucher sur des conflits violents à l'image de ceux qui embrasent la région de Mopti et les sites d'orpillage dans les régions dites du Sud du pays (Kayes et Sikasso).

Ces dernières années, le foncier est en passe de constituer une zone grise, du moment où on assiste à l'explosion du nombre de titres fonciers au Mali, à la diversification des références juridiques et des actes écrits mobilisés en revendication ou en contestation de droits. Le sentiment d'insécurité est palpable parmi des actifs vulnérables. Il conduit à de fortes attentes de justice et d'intégrité de l'État, au moment où celui-ci est ouvertement désigné comme insuffisamment outillé, faible dans ses pratiques réglementaires.

Les concurrences activées autour de projets d'aménagement régional, les jeux d'acteurs déployés autour de transferts de rente, les tentatives de réforme du droit ou de la gestion des terres, constituent cependant des questions largement partagées au Mali et particulièrement dans la zone Delta Central du fleuve Niger.

Les zones grises ne se superposent pas à celles des ressources conflictuelles mais les acteurs de violence et d'insécurité essaient toujours de soustraire à tout contrôle légal national ou international les zones qu'ils investissent militairement et exploitent économiquement ; notamment à travers un trafic multiforme sur les ressources en place et sur les armes, les personnes, la drogue et des produits illicites.

L'émergence de zones grises investies par des forces en rébellion, des terroristes et/ou diverses criminalités constitue des indicateurs importants du développement d'une fragilité étatique aggravée par les conflits et reflétant de sérieuses difficultés de l'Etat à assumer sa souveraineté et à assurer la sécurité des populations et du territoire national.

## 1.9. Facteurs régionaux et pressions géopolitiques

La situation au Nord du Mali et du Niger rend compte certes d'un développement d'actions d'AQMI et des conséquences de l'implosion de la Libye ; mais l'ubiquité territoriale de certaines populations entre le Maghreb et le Sahel contribue à rendre possible des pressions géopolitiques de fait du Nord sur le Sud de cette zone. La descente du GSPC vers le Sud et sa mutation en AQMI désormais à cheval sur deux aires géopolitiques ont contribué à transformer un ennemi essentiellement intérieur de l'Algérie en ennemi commun au plan régional et international. Une nouvelle conflictualité lourde d'internationalisation des actions se développe dans le Sahel.

<sup>37</sup> D. Konaté, *Relire les lieux de mémoire à la lumière de la construction nationale au Mali*, 2006.

Les dynamiques transfrontalières et transnationales qui caractérisent l'Afrique de l'Ouest et sont liées à l'histoire de ses populations, fournissent la base permanente d'une circulation des facteurs et acteurs de conflits. Ceux-ci ont un épicentre local ou national mais connaissent une diffusion sous régionale. Ce phénomène aboutit à la formation de systèmes de conflits. Le plus manifeste est celui des pays du Sahel où un système saharo-sahélien qui se constitue au Nord du Mali, de la Mauritanie et du Niger et articule des acteurs de nature différente : les terroristes d'AQMI, divers réseaux de trafic de drogue et de produits illicites et des pans d'une rébellion qui n'en reste pas moins démarquée d'Al Qaëda.

L'OTAN, en intervenant militairement en Libye, en dépit de la volonté ferme de négociation engagée par les pairs africains, a désarticulé les équilibres sous régionaux avec des conséquences certaines sur les appareils sécuritaires de tous les pays du champ.

Le décloisonnement et l'hybridation des menaces que sont les criminalités (trafic de drogue, de personnes et de marchandises), le terrorisme et les rébellions armées constituent un facteur nouveau de conflictualité. Sa meilleure connaissance est indispensable pour la construction de réponses adaptées.

Les stratégies de paix et de sécurité sont appelées à donner encore plus de place à la coordination, la complémentarité et la cohérence des politiques et des actions.

### 1.10. Azawad

Les accords passés, notamment le Pacte National de 1992 a statué sur le nom AZAWAD. Puisque le désaccord était profond sur cette question, il a été convenu d'appeler les régions concernées "Régions du Nord du Mali" et aujourd'hui, nombre de voix se lèvent pour réfuter cette appellation qui, selon elles, n'a aucune référence historique.

Le nom *Azawad* dont se prévalent le MNLA, le MUJAO et *Ançar Eddine* (AQMI) est une construction politique qui ne renvoie pas à un territoire au sens géographique du terme ni à une origine historique. Certes, tout mouvement politique et militaire peut se prévaloir d'un territoire mais point d'un espace géographique préexistant. A ne pas confondre avec *Azawak* (les zones de pâturages des *lwilliminden*, cercle de Ménaka qui jouxte le Niger) et *Azawa* dans la commune rurale du Tilemsi du cercle de Gao. Les contours actuels du territoire des régions du Nord du Mali sont occupés depuis des siècles, non par les seules populations Touareg, mais également par les Songhoy, les Peul, les Arabes, etc. qui d'ailleurs sont les plus nombreuses<sup>38</sup>.

L'Azawad, d'abord référé par les MFUA, avait été considéré comme un "espace territorial" englobant les trois régions du Nord du Mali, par ceux-ci, et également comme un dénominateur commun et fédérateur de leur lutte<sup>39</sup>. En effet, la revendication d'un **statut particulier** pour le Nord-Mali ne signifiait pas la recherche d'une autonomie politique mais était bien au contraire l'expression de la volonté des jeunes générations Touaregs et Arabes de **faire accéder leurs régions à la modernité et leurs communautés à une meilleure intégration à la nation malienne**. Cette intégration devait passer notamment par **l'adoption d'un statut décentralisé** pour ces régions.

Et ce fut l'habileté politique des Autorités de la Transition (1991-1992) de faire accepter la notion de Statut particulier par l'opinion publique malienne, en montrant aux partis politiques et à l'opinion publique, pourtant hostiles, que les réformes institutionnelles prévues dans le Pacte National n'étaient que **la préfiguration**, et ce fut effectivement le cas, de la **décentralisation administrative** dont les bases juridiques seraient jetées quelques mois plus tard avec la loi n° 93.008 du 11 février 1993.

Au-delà de son caractère exotique ou imaginaire, l'acceptation qui figure dans le Pacte national (1992) a fait le lit à nombre de constructions politiques et a servi de piédestal pour vendre davantage les officines politiques du MNLA !

38 Forum du COREN, 2013.

39 Voir alinéa 4 du Titre I du Pacte national.

En résumé, l'analyse succincte de la gestion des différentes rébellions fait ressortir des errements de l'Etat et une crise profonde de certaines valeurs républicaines telles que la responsabilité, le nationalisme et la citoyenneté. En effet, le recensement des causes des différentes révoltes et rébellions, met à nu les faiblesses et fautes commises par l'Etat, comme étant à la base de tous les soubresauts. Des « citoyens » maliens prennent des armes pour s'attaquer aux institutions publiques nationales et détruire les réalisations socio-économiques financées soit par le budget d'Etat soit par endettement public auprès des partenaires techniques et financiers (PTF). Une réflexion fine doit être menée sur la manière dont ces populations « disent » ou « vivent » le « roman » national.

## 2. LES CONSULTATIONS RÉGIONALES

Les Consultations Régionales ont été conçues dans une démarche de « sensibilisation, d'« écoute » et de « recueil » des attentes des populations autour de trois (3) thématiques majeures qui sont au cœur de l'objet même de la CEN. Il s'agit de : 1) la Paix, 2) l'Unité nationale et 3) la Réconciliation nationale.

Des consultations ont été organisées de février à mars 2017 et se sont tenues dans les régions de Gao (13 et 14 février 2017), Tombouctou – Taoudéni (13 et 14 février 2017), Mopti (14 et 15 février 2017), Ségou (20 et 21 février 2017), Koulikoro (20 et 21 février 2017), Sikasso (20 et 21 février 2017), Kayes (20 et 21 février 2017), Ménaka (18 et 20 février 2017) et Kidal (22 au 24 mars 2017).

A ces Consultations Régionales, s'ajoutent celles organisées pour le District de Bamako (14 et 15 mars 2017) et pour certaines couches spécifiques (les femmes, la société civile, les jeunes) ainsi que celles destinées aux Réfugiés et aux Maliens de l'Extérieur (16 au 26 mars 2017).

Les Consultations Régionales ont mobilisé les Maliennes et les Maliens autour d'espaces de réflexion inclusive et de dialogue inter-maliens en vue de dessiner les contours d'un nouvel avenir commun avec pour socle le « vivre ensemble » dans l'harmonie. Cela s'est manifesté par leur forte mobilisation, leur assiduité et une réelle adhésion lors des travaux malgré le contexte d'insécurité que connaît actuellement le pays. En outre, les participants ont réaffirmé leur conviction et leur détermination à aller à la paix, à l'unité nationale et à la réconciliation à travers la mise en œuvre de l'Accord signé en 2015. Les contributions des participants ont également été de nature à démontrer les attentes autour de l'Accord pour la paix et la réconciliation comme un instrument de gestion de la crise malienne.

### 2.1. Conduite des Consultations Régionales

Le déroulement des Consultations Régionales a été facilité et encadré par les membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale. A cet effet, des équipes réduites se sont rendues au niveau des régions. Ces équipes ont reçu le soutien des Délégations Régionales du Bureau du Médiateur de la République en termes d'appui à l'organisation logistique et matérielle des rencontres.

Avant le démarrage des rencontres, les délégations de la Commission Préparatoire de la CEN ont effectué des visites de courtoisie auprès des responsables régionaux afin d'expliquer l'objet de la mission et requérir leur adhésion. Ces visites ont particulièrement concerné les Gouverneurs de région, les mouvements armés (CMA et Plateforme) là où ils existent, les autorités traditionnelles (chefs de villages, de fractions et conseillers) et religieuses (Imams, Cadis et Prêtres), les Présidents et membres des conseils régionaux et les Maires des communes au niveau des chefs-lieux de région, les représentations régionales de la MINUSMA, etc.

Dans toutes les régions, les cérémonies d'ouverture et de clôture des consultations ont été présidées par les autorités administratives régionales et des collectivités locales, et le plus souvent par les Gouverneurs de région. De façon générale, ces derniers ont invité les participants à « de débats francs et fructueux » et à « faire entendre leurs voix sur les importantes questions de la paix, l'unité nationale et la réconciliation nationale en lien avec les réalités de leur région ».

En termes de mobilisation et de profil des participants, il faut noter que malgré la brièveté des délais, les Consultations Régionales ont réuni, à chaque fois, près d'une trentaine de délégués par cercle et près d'une centaine de délégués venant des chefs-lieux de région. En moyenne, c'est un total de deux cent cinquante participants qui ont pris part aux rencontres au niveau de chaque région. Toutes les composantes de la région y ont été représentées.

Les participants ont fait preuve de courtoisie durant les débats, et ont échangé avec une grande ouverture d'esprit empreinte de franchise. Ils ont unanimement apprécié la démarche consistant à recueillir leurs opinions, et ont demandé que leurs vues soient dûment reflétées durant la CEN. Ils ont également souhaité être représentés à cette Conférence par des personnes qui auraient effectivement et activement participé aux Consultations Régionales.

Les riches discussions durant les Consultations Régionales peuvent être résumées en trois points : les causes profondes de la crise de 2012 et des crises précédentes, tel que perçues par les participants ; les conséquences de ces crises ; et les pistes de solutions/recommandations pour une paix durable, l'unité et la réconciliation des Maliens. La problématique de l'Azawad a également été abordée dans quelques régions, tandis que les participants de trois (3) régions ont fait des propositions pour la formulation d'une Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale. Ces différents points sont résumés ci-dessous.

## 2.2. Causes profondes de la crise

### 2.2.1. Déficit de la gouvernance

La mauvaise gouvernance est apparue comme un facteur structurel de faiblesse de l'Etat et une cause majeure des crises récurrentes que connaît le pays. L'évocation de la gouvernance lors des Consultations Régionales a fait référence aux questions institutionnelles, financières, judiciaires et de communication. A cet égard, évoquer la problématique de la gouvernance a été l'occasion pour les participants aux Consultations Régionales de mentionner des préoccupations de plusieurs ordres :

- ▶ l'effritement progressif de la qualité de l'éducation, provoquant l'augmentation de l'analphabétisme et l'ignorance des populations ;
- ▶ une justice mal rendue ;
- ▶ la corruption à grande échelle ;
- ▶ le difficile accès et la mauvaise distribution de la justice ;
- ▶ le déficit et la mauvaise qualité de communication entre Administration et administrés ;
- ▶ l'effritement progressif de l'autorité de l'Etat ;
- ▶ l'inaccessibilité de la majorité de la population malienne à la langue de communication officielle.

### 2.2.2. Déficit sécuritaire

Parmi les causes profondes de la crise, le déficit sécuritaire a été énoncé au cours de toutes les Consultations Régionales. Considéré comme une problématique majeure, le déficit sécuritaire est aujourd'hui complexifié par la multiplication et la diversification des menaces. L'évocation du déficit sécuritaire selon les participants renvoie aux aspects suivants :

- ▶ l'étendue du territoire national, bordé par sept (7) pays, rend complexe le contrôle et la sécurisation des frontières ;
- ▶ la porosité des frontières et l'insuffisance de leur investissement par les forces armées et de sécurité constituent une véritable difficulté en termes de maillage sécuritaire du territoire national ;
- ▶ la crise de confiance et le manque de collaboration entre la population et les forces de défense et de sécurité ;

- ▶ la faible sécurisation des massifs forestiers tels que les forêts du Wagadou, de Ouana et de Toye, en font des repères pour les groupes terroristes ;
- ▶ les difficultés de l'Etat à communiquer et à dialoguer avec les groupes armés ;
- ▶ la non lisibilité de la communication gouvernementale au niveau des populations et des partenaires ;
- ▶ la sanctuarisation de groupes armés dans les régions du Nord du pays et les difficultés pour l'Etat de les en déloger.

### 2.2.3. Déficit de gestion des diversités/exclusion

La question de la gestion des diversités et des exclusions a été un lieu commun des échanges lors des Consultations Régionales. Elle s'est posée en plusieurs termes, à la fois au plan géoculturel, social et politique. A cela, il faut ajouter la question de la prise en compte du genre qui est apparue comme un élément connexe du déficit de gestion des diversités et des exclusions. Les éléments saillants suivants ont été relevés :

- ▶ le faible soutien de l'Etat aux activités féminines;
- ▶ la faible implication des femmes et des jeunes dans le processus de paix;
- ▶ le découpage territorial issu de la réforme de la décentralisation a souvent été cause d'exclusion de certaines communautés dans la vie des collectivités locales ;
- ▶ les limites liées aux méthodes de mise en œuvre de la décentralisation ont été de nature à créer des inégalités sociales en excluant certaines catégories de la population à l'accès au pouvoir politique local ;
- ▶ l'accès inégal des différentes communautés aux responsabilités publiques et à la fonction publique;
- ▶ l'immixtion de l'Etat dans les affaires communautaires a souvent détruit la symbiose sociale et encouragé les formes de discrimination ;
- ▶ la persistance des foyers d'insécurité dans les régions Nord du pays est une forme d'exclusion car entravant le développement de ces zones.

### 2.2.4. Déficit de développement socio-économique et de gestion des ressources naturelles

Le déficit de développement local et régional a été soulevé comme une cause profonde de la crise. Plus particulièrement, les Consultations Régionales ont mis l'accent sur la dimension socio-économique du développement et la problématique de la gestion des ressources naturelles. Le déficit de développement est considéré comme une cause structurelle qui concerne tant les anciennes régions administratives que les régions nouvellement créées (Taoudéni et Ménaka). Cette cause est expliquée par les éléments suivants :

- ▶ la faible organisation administrative du Nord en termes de création de région impacte sur le processus de son développement socio-économique ;
- ▶ le sentiment d'injustice attribué à l'Etat à travers la répartition inégale des ressources pour le développement équilibré de toutes les régions au Mali ;
- ▶ le manque d'infrastructures routières contribue à l'enclavement des régions du Nord du pays et aussi de certaines localités dans le Centre et Sud ;
- ▶ l'absence de certains services de l'Etat surtout financiers dans les régions du Nord handicape leur fonctionnement harmonieux et leur processus de relance économique ;
- ▶ l'insuffisance de responsabilité des autorités politiques régionales dans les processus de développement socio-économique ;
- ▶ les comportements néfastes de certains agents de l'Etat qui sont souvent à la source de l'éclatement de conflits entre communautés dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles ;
- ▶ le manque d'accès aux emplois favorisant l'enrôlement des jeunes dans l'économie criminelle au niveau des régions du Nord ;

- ▶ la préférence des projets de l'Etat pour certaines régions plutôt que d'autres, ce qui crée des frustrations ;
- ▶ les phénomènes de sécheresses cycliques comme catalyseur des crises ;
- ▶ le faible niveau de retour des personnes déplacées et réfugiées.

### 2.2.5. Effritement des valeurs sociétales

Les Consultations Régionales ont relevé que l'effritement des valeurs sociétales participait aux causes profondes de la crise. Il s'illustre en termes de valeurs culturelles, culturelles, sociales, sociétales, coutumières et de solidarité. Les participants ont mis en lumière la nécessité de promouvoir les valeurs républicaines de citoyenneté et de vivre ensemble dans un contexte de démocratisation. Les causes contributives aux crises ont été déclinées comme suit :

- ▶ la mauvaise compréhension du concept de la démocratie et les ruptures de la citoyenneté ;
- ▶ le non-respect de certaines valeurs culturelles et la perte de repères, surtout chez les jeunes;
- ▶ l'effritement des valeurs patriotiques ;
- ▶ le laisser-aller, le laxisme et l'irresponsabilité observés par les pouvoirs publics ;
- ▶ le faible investissement des leaders religieux et légitimités traditionnelles dans la résolution des conflits, la propagation des messages de paix, de cohésion, d'entente, en matière de contribution à l'éducation sociale, d'information et de sensibilisation des populations.

### 2.2.6. Insuffisance du niveau de mise en œuvre des Accords de paix précédents et de leur suivi-évaluation

Si la signature des Accords demeure un tremplin pour aller vers la paix et la réconciliation nationale, les participants aux Consultations Régionales ont constaté que l'expérience malienne révèle les limites de l'application des accords précédemment signés. Partant de ce constat, les Consultations Régionales ont souligné ce déficit comme l'une des causes profondes des crises au Mali, à travers :

- ▶ le non-respect des engagements souscrits par les parties signataires des précédents accords dans le cadre de la résolution des différentes crises et rebellions armées ;
- ▶ une gestion inadéquate des crises antérieures ;
- ▶ le manque de suivi et d'évaluation des Accords précédents ;
- ▶ le manque d'organisation et d'implication de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi des Accords ;
- ▶ le déficit d'information et de communication des pouvoirs publics sur le processus de mise en œuvre des Accords ;
- ▶ les pratiques de désinformation de la population par certains organes de presse;
- ▶ le faible enracinement des réformes politiques et institutionnelles issues de la signature des Accords et de leur mise en œuvre.

## 2.3. Conséquences des crises

### 2.3.1. Gouvernance

Les conséquences liées à la gouvernance concernent plusieurs aspects d'ordre institutionnel, financier, judiciaire, et de communication.

- ▶ le déficit en gouvernance institutionnelle se caractérise par la perte de l'autorité de l'Etat, la sous-administration du territoire national, les difficultés de mise en œuvre de la décentralisation, le favoritisme, le népotisme, le clientélisme et la démagogie insuffisamment combattus par les différents régimes qui se sont succédés, le laxisme de l'Administration et les diverses formes

d'impunité qui y règnent, l'accès inéquitable des citoyens aux concours organisés par la fonction publique et dans le recrutement au niveau des forces de sécurité et de défense et la non-prise en compte des préoccupations des populations ;

- ▶ concernant le déficit de gouvernance financière, elle se matérialise par la généralisation de la corruption et le manque de transparence dans l'utilisation des fonds publics, le trafic d'influence, la mauvaise répartition des ressources entre les régions et le manque de transparence dans la gestion des ressources internes et externes ;
- ▶ le déficit en gouvernance judiciaire est perçu à travers l'injustice et l'impunité, le non-respect de l'Etat de droit, et la non-exécution des décisions de justice ;
- ▶ le déficit en matière de communication gouvernementale se traduit par l'insuffisance d'échange entre gouvernants et gouvernés; l'effet de l'analphabétisme qui empêche la majorité des populations à accéder à la langue de communication officielle et la tendance accrue de certains médias à la désinformation.

### 2.3.2. Résurgence des conflits et instabilité sécuritaire

Au plan sécuritaire, les conséquences de la crise sont nombreuses. Elles affectent à la fois la cohésion sociale, les processus de développement, les mobilités des populations, etc. Plus spécifiquement, le déficit sécuritaire entraîne :

- ▶ la généralisation de l'insécurité sur tout le territoire ;
- ▶ la prolifération des armes légères et de petits calibres et leur usage récurrent lors des affrontements entre populations ;
- ▶ le développement de l'économie criminelle (criminalité ordinaire, narcotrafic et trafics de tous ordres),
- ▶ la perte d'autorité des pouvoirs traditionnels face aux contextes de banditisme, d'affrontements et de tueries ;
- ▶ la multiplication des actes de banditisme, d'agression et de vols ;
- ▶ l'émergence des groupes/milices d'auto-défense ;
- ▶ l'impact négatif sur les processus de développement et de relance de l'économie locale, les déplacements internes et externes des populations.

### 2.3.3. Stigmatisation de certains groupes ethnoculturels, amalgame, exclusion

En ce qui concerne les formes de stigmatisation, l'on peut citer :

- ▶ le sentiment d'exclusion de certains groupes sociaux du pouvoir politique ;
- ▶ le faible accès des populations aux services sociaux de base (eau, santé, éducation, etc.) dans plusieurs régions du pays ;
- ▶ la stigmatisation et l'amalgame de certaines populations à des groupes terroristes, notamment en périodes de crises.

### 2.3.4. Paupérisation et difficile résilience de la population

La paupérisation croissante de la population est une conséquence majeure du déficit de développement socio-économique. Au-delà, cette paupérisation rend difficile la résilience de la population. Les participants ont relevé :

- ▶ le manque d'éducation et l'analphabétisme ;
- ▶ l'insuffisance d'infrastructures et de ressources adéquates ;
- ▶ la dégradation des écosystèmes et le changement climatique ;

- ▶ le difficile accès et l'augmentation des litiges autour du foncier ;
- ▶ le chômage généralisé des jeunes diplômés et non diplômés ;
- ▶ l'augmentation du flux de l'exode rural des jeunes et des migrations vers les sites d'orpillage et vers l'extérieur.

### 2.3.5. Perte de repères, non-respect des valeurs sociétales et de citoyenneté

La conséquence de l'effritement de valeurs sociétales et de citoyenneté sur la crise malienne est manifeste. Elle se présente sous les aspects suivants selon les participants:

- ▶ l'émergence des extrémismes dont l'intégrisme religieux, l'endoctrinement des jeunes, le repli identitaire et les phénomènes de radicalisation ;
- ▶ la dégradation des mœurs, à travers le véhicule non régulé des images et des messages audio et télévisuels;
- ▶ le malaise social et le manque de confiance aux institutions ;
- ▶ l'incivisme, caractérisé par le non-respect des engagements et le non-respect des institutions de la République (manque de loyalisme) ;
- ▶ le développement de l'esprit de vengeance au détriment du respect de la justice ;
- ▶ les faiblesses de la société civile caractérisées par le manque de légitimité, le manque de communication à la base, la priorisation des intérêts communautaires, ce qui limite la portée de leurs interventions et de leurs rôles dans la promotion de la citoyenneté.

### 2.3.6. Mauvaise gestion des crises antérieures et fragilité de l'Etat

Les conséquences liées à la faible mise en application des précédents Accords demeurent une donnée essentielle pour comprendre les manifestations actuelles, notamment :

- ▶ la résurgence des conflits, à cause du manque de confiance des mouvements armés vis-à-vis de l'Etat ;
- ▶ la multiplication et les scissions des groupes armés, rendant complexe le processus d'application de l'Accord issu du processus d'Alger.

## 2.4. Solutions/Recommandations pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale

### 2.4.1. Mise en condition et redéploiement des forces de sécurité et de défense sur l'ensemble du territoire

Cette proposition se décline en plusieurs points qui sont :

- ▶ la restauration de la confiance entre forces de défense et de sécurité et population ;
- ▶ le renforcement des dispositifs militaires sur tout le territoire national, pour un véritable maillage étroit ;
- ▶ le renforcement du contrôle des frontières ;
- ▶ la lutte implacable contre l'économie criminelle (le trafic de drogue, le trafic d'armes, etc.) ;
- ▶ l'application de l'interdiction de l'exercice de la politique par les agents des forces armées, de défense et de sécurité ;
- ▶ l'organisation d'opérations de ratissage simultanées dans les cercles de Macina, Niono, Tenekoun, Banamba et Nara ;
- ▶ la responsabilisation des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion des conflits intercommunautaires ;

- ▶ la gestion rigoureuse des questions de défense et de sécurité dans la protection de la souveraineté de l'Etat ;
- ▶ la lutte contre la prolifération des armes et des restes d'explosifs et de mines;
- ▶ le cantonnement et désarmement des combattants ;
- ▶ l'application rigoureuse de la législation contre le terrorisme ;
- ▶ l'appui aux forces spéciales anti-terroristes.

#### 2.4.2. Promotion de la gouvernance

Les propositions formulées en matière de la revalorisation de la vie publique s'articulent autour des points suivants :

- ▶ moralisation de la vie publique ;
- ▶ gouvernance institutionnelle grâce à l'application des principes de bonne gouvernance comme mode de gestion des affaires publiques, une plus grande transparence dans les relations entre gouvernants et gouvernés, la moralisation des recrutements notamment dans la fonction publique, la neutralité de l'Etat, la séparation réelle des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ; et la dépolitisation des nominations dans l'Administration et dans l'Armée ;
- ▶ gouvernance financière : transparence dans la passation des marchés et l'application de sanctions sévères pour les corrupteurs et les corrompus ;
- ▶ gouvernance judiciaire : respect de l'Etat de droit, respect des droits humains, l'impartialité de la justice, la fin de l'impunité, l'identification et l'indemnisation des victimes des crises récurrentes, l'effectivité de la CVJR et de la justice transitionnelle, et refondation du système judiciaire et pénitentiaire ;
- ▶ gouvernance de la communication : améliorer la communication entre le gouvernement et les populations, l'utilisation des langues nationales pour les messages importants, et la régulation et moralisation du traitement de l'information et des médias.

#### 2.4.3. Respect des droits humains et promotion des diversités

Cette proposition prend en compte à la fois le respect des droits humains, la promotion de la diversité, mais aussi la sensibilisation sur l'éducation, la culture de la paix et de la réconciliation, ainsi que la célébration de la diversité. De façon spécifique, les attentes suivantes ont été relevées par les participants :

- ▶ le renforcement de l'entente et de la solidarité nationale à travers la réalisation de projets de développement structurants ;
- ▶ le recadrage du système démocratique et son adaptation aux réalités maliennes ;
- ▶ la promotion des valeurs positives (patriotisme et nationalisme) ;
- ▶ la mise en application de la politique nationale de développement de la citoyenneté et du civisme;
- ▶ la mise en place d'un mécanisme de prévention et de gestion des conflits ;
- ▶ l'élaboration et la mise en application d'une politique nationale globale de développement équilibré et durable de toutes les régions du Mali et du district de Bamako, dans une perspective d'équité et de justice sociale;
- ▶ l'élaboration d'une politique institutionnelle de gestion et de prévention des conflits ;
- ▶ l'implication plus forte des populations dans la conception et le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques ;

- ▶ la régulation et la moralisation de la vie politique, et du secteur des médias, à travers l'application du code d'éthique et de déontologie ;
- ▶ la promotion d'une bonne organisation du retour des réfugiés et déplacés et leur réinsertion sociale ;
- ▶ la mise en confiance les populations en instaurant un système de sécurité performant ;
- ▶ la construction des synergies d'actions entre les différentes communautés au Mali ;
- ▶ le respect de la diversité ethnique et culturelle du Mali;
- ▶ l'implication encadrée des autorités religieuses et traditionnelles dans la gestion des questions de société ;
- ▶ la revalorisation du drapeau national et son respect par tous.

#### 2.4.4. Effectivité des nouvelles régions et mise à niveau de certaines des régions existantes en matière de développement

Cette proposition vise la fonctionnalité des régions, à travers leur efficacité au plan de la mise en œuvre des actions de développement socio-économique. Les participants ont proposé de :

- ▶ assurer une orientation efficiente des ressources de l'Etat en termes de mise en œuvre de programmes structurants de développement infrastructurel, de relance économique et de soutien à l'endroit des populations vulnérables (pauvres, ex – déplacés et réfugiés) ;
- ▶ désenclaver toutes les régions du pays ;
- ▶ rendre prioritaire le recrutement des jeunes des régions jadis occupées dans les forces de défense et de sécurité;
- ▶ accélérer le retour progressif de l'Administration dans toutes les localités ;
- ▶ opérationnaliser sans délai la région de Taoudéni et celle de Ménaka ;
- ▶ rendre effective la création de nouvelles régions prévue par les textes en vigueur ;
- ▶ créer des commissions régionales de gestion et de suivi des conflits et mettre à disposition des fonds pour la gestion des conflits ;
- ▶ rendre effectif l'accès des citoyens aux services sociaux de base (eau, santé, éducation, etc.) ;
- ▶ veiller à une stricte application des mesures et programmes de lutte contre la sécheresse (programmes de conservation des Eaux et Sols à grande échelle).

#### 2.4.5. Promotion de la culture de l'esprit de patriotisme, de paix et de citoyenneté

A ce niveau, les recommandations suivantes ont été formulées :

- ▶ intégrer dans les programmes d'éducation la culture de l'esprit de patriotisme, de paix, de citoyenneté, et de tolérance ;
- ▶ revaloriser les traditions positives ;
- ▶ impliquer les jeunes et les femmes dans la prise de décision ;
- ▶ promouvoir et protéger la laïcité de la République;
- ▶ revaloriser les modes de gestion traditionnels des conflits ;
- ▶ renforcer les autorités traditionnelles en tant que supplétifs de l'ordre républicain ;
- ▶ remettre au goût du jour les valeurs de sincérité, de pardon, de récompense des méritants et de respect mutuel ;
- ▶ promouvoir certaines valeurs positives des traditions locales ou nationales ;
- ▶ assurer une meilleure représentation de toutes les communautés ethniques dans les médias ;

- ▶ organiser des activités culturelles telles que : les festivals, les semaines culturelles et sportives, les courses de chameaux, de chevaux, de pirogues, les biennales, etc.
- ▶ initier des séances de formation, de sensibilisation sur l'éducation à la culture de la paix et de la réconciliation ;
- ▶ instaurer des pourparlers entre l'Etat et les groupes islamistes repentis ;
- ▶ faire en sorte que les communautés des régions du Nord du Mali soient valorisées et plus visibles dans les émissions produites par les médias nationaux ;
- ▶ promouvoir l'usage des langues nationales par l'enseignement au niveau des écoles et dans les débats au niveau des médias nationaux ;
- ▶ renforcer l'éducation à la citoyenneté à travers une bonne connaissance des Symboles et Institutions de la République.

#### 2.4.6. Amélioration de la gestion et le suivi des Accords de paix

Les propositions formulées à ce niveau sont :

- ▶ accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale ;
- ▶ promouvoir la forte implication des populations dans la mise en œuvre de l'Accord ;
- ▶ mobiliser les mécanismes et les valeurs endogènes ayant un ancrage accepté pouvant faciliter l'Unité Nationale ;
- ▶ instaurer un dialogue permanent et intégrer tous les acteurs dans la mise en œuvre de l'accord et aborder toutes les questions importantes afin d'éviter les malentendus ;
- ▶ recourir au pouvoir des chefs traditionnels, notamment dans la mise en œuvre de la justice transitionnelle en soutien à la CVJR pour recoudre le tissu social et pérenniser les acquis ;
- ▶ veiller à la sincérité des engagements des parties ;
- ▶ créer un cadre de suivi et d'évaluation de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, issu du processus d'Alger.

### 2.5. A propos de l'appellation Azawad

Lors des Consultations Régionales, la question de l'Azawad a surtout été soulevée à Sikasso, Tombouctou, Taoudéni, Gao et Ménaka.

Pour les participants, l'usage du terme Azawad risquerait d'être plutôt une source d'incompréhension et de tension, notamment chez les populations locales, en raison des effets psychologiques engendrés par les revendications armées des organisations qui s'en réclament. Cette appellation est même ressentie comme n'étant pas un facteur de paix.

Du point de vue géographique et humaine, le terme Azawad ne saurait désigner l'ensemble des régions du Nord du pays. A cet égard, les participants ont fait référence à d'autres appellations des mêmes contrées telles : Télé, Faguibine, Daouana, Séréré, Killy, Djimbala, Gourma, Haoussa, Albilad Soudan. Toutes ces appellations sont considérées par les communautés locales comme des entités mémorielles, culturelles auxquelles elles sont attachées. Ces entités représentent pour les populations de fortes charges émotionnelles et culturelles sans connotation politique aucune.

Enfin, un consensus s'est dégagé ne pas considérer l'«Azawad » comme une entité politique ou administrative du Nord du Mali.

### 3. CONSULTATIONS CATÉGORIELLES

Parallèlement aux Consultations Régionales qui se déroulaient sur le terrain, le Président de la Commission Préparatoire de la CEN a tenu une série de consultations catégorielles avec divers groupes cibles pour expliquer les raisons, la nature et le produit final de la CEN en vue de :

- ▶ susciter les adhésions et contribuer à créer un climat favorable à la tenue de CEN ;
- ▶ motiver une participation responsable et aussi inclusive que possible des différentes composantes de la nation.

C'est dans ce cadre et avec cet objectif que des consultations se sont tenues avec les organisations et associations de la société civile y compris les femmes, les jeunes et les structures à caractère religieux et culturel ; les regroupements de partis politiques ; les centrales syndicales ; les représentations des Maliens de l'Extérieur ; les anciens Premiers Ministres de la République du Mali ; les différents signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger.

Enfin, le Président de la Commission Préparatoire de la CEN a sollicité et obtenu l'avis et les commentaires des Présidents des Institutions de la République et des Autorités indépendantes sur, notamment les aspects juridiques liés à la nature de la CEN et à la Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale qu'elle doit produire. A ces consultations catégorielles se sont ajoutées des consultations spéciales avec les autorités traditionnelles et des notabilités individuelles.

L'analyse croisée des entretiens avec ces différents acteurs fait ressortir des préoccupations ayant trait à la gouvernance, à la question sécuritaire, à la justice sociale, à l'emploi des jeunes, à la gestion de la diversité, à l'effritement des valeurs morales et spirituelles, à la question de l'Azawad, ainsi qu'à la question de la charte.

#### 3.1. La gouvernance

Elle est apparue comme un point central dans toutes les rencontres. De l'avis de la plupart des acteurs consultés, la mauvaise gouvernance est la principale cause de la crise que le Mali connaît. Cependant, le sujet est abordé différemment tant en ce qui concerne les facteurs qui le favorisent qu'en ce qui concerne ses manifestations. Pour certains, le problème est lié au type d'Etat hérité de la colonisation, qui fonctionne selon le modèle répressif, notamment vis-à-vis des populations rurales. Pour d'autres, la mauvaise gouvernance résulte de l'effritement du patriotisme qui caractérisait les maliens aux premières heures de l'indépendance. En tout état de cause, c'est le rapport de l'individu à l'Etat et vice versa qui est mis en cause. Les principales questions soulevées en rapport avec cette problématique ont été les suivantes :

- ▶ les exactions que font subir les agents de l'administration et des forces de défenses et de sécurité aux populations ;
- ▶ l'incurie de l'administration qui ne peut pas satisfaire les besoins de base des populations ;
- ▶ l'absence de l'administration dans plusieurs localités du nord et du centre du pays ;
- ▶ la mauvaise administration de la justice ;
- ▶ la corruption, le détournement des deniers publics et l'utilisation des services publics à des fins privées ;
- ▶ les tracasseries administratives et la concurrence déloyale que subit le secteur privé ;
- ▶ la mauvaise régulation de l'accès aux ressources naturelles de façon générale et foncières en particulier ;
- ▶ le développement d'une économie criminelle que l'Etat n'est pas capable d'endiguer ;
- ▶ la non moralisation de la vie politique et du jeu partisan, notamment en ce qui concerne l'encadrement de la création et du fonctionnement des partis politiques.

## 3.2. La question sécuritaire

L'insécurité qui sévissait au nord s'est étendue au centre et même au sud du pays. Qui plus est, il est difficile de définir les profils des groupes (mouvements armés, groupes djihadistes et terroristes, bandits, etc.) qui sévissent à cause des accointances supposées ou réelles entre eux. La situation est particulièrement alarmante au centre du pays menacé par des conflits interethniques alimentant des mouvements d'auto-défense. Pour beaucoup, le facteur aggravant de cette situation est le comportement de certains agents de l'Etat, ainsi que de certains éléments des forces de défense et de sécurité.

En ce qui concerne les groupes prônant le djihad, certaines personnes s'interrogent sur le fait de savoir s'il ne vaudrait pas mieux discuter avec eux, car estiment-elles, ils sont incontournables pour le processus d'instauration de la paix dans le pays.

## 3.3. La justice sociale

Cette question comporte plusieurs aspects en fonction des interlocuteurs, mais l'idée générale qui se dégage des propos est qu'il y a une inégalité de traitement entre les couches et catégories sociales dans le pays.

En ce qui concerne les femmes, la place qui leur revient ne leur est pas reconnue à suffisance et elles font l'objet de discriminations. On ne tient pas compte de leur rôle dans l'économie du ménage et des souffrances qu'elles subissent pendant les crises et conflits.

Pour certains, la même situation se présente au sein de certains groupes ethniques qui accordent des places inégales à leurs différentes composantes.

Pour les travailleurs, la question se pose en termes de création de conditions difficiles de travail et de non rémunération de chaque agent à la juste valeur de son travail.

## 3.4. L'emploi des jeunes

Une masse importante de jeunes qui terminent les études ne trouvent pas d'emploi. Ceci comporte à long terme un risque d'explosion sociale. Il y a aussi le risque qu'ils soient recrutés par des terroristes et des bandits de tout acabit. La situation est particulièrement inquiétante, lorsqu'on considère le nombre important d'enfants mendiants qui grandissent sans éducation et sans perspective d'avoir un emploi.

## 3.5. La gestion de la diversité

Le Mali est un pays qui se caractérise par une diversité ethnique et culturelle. Cette richesse est en train d'être exploitée par certains pour la réalisation d'intérêts politiques ou économiques égoïstes. Il y a aujourd'hui un véritable danger de repli identitaire dans les différentes communautés du pays.

## 3.6. L'effritement des valeurs morales et spirituelles

La dégradation de l'éducation tant au sein de la famille que dans le système d'enseignement a occasionné l'effritement des valeurs morales et un problème de comportement dans la société et dans les institutions publiques.

L'effritement des valeurs morales a également une dimension spirituelle. Il s'ensuit donc que les individus n'ont peur ni de Dieu ni de la loi. Tout ceci rejait à son tour sur les relations interpersonnelles et sur le fonctionnement des institutions publiques.

### 3.7. 3.7. La question de l'Azawad

La notion de l'Azawad doit être clarifiée une fois pour toute. On doit surtout lui enlever toute connotation politique et la circonscrire à l'appellation d'un terroir. A cet égard, il a été recommandé l'élaboration d'une carte des terroirs du Mali où l'Azawad apparaîtrait à côté d'autres terroirs comme le Wassoulou, le Macina, le Kaarta, le Mandé, le Djitoumou, le Haoussa, la Télé, le Faguibine, le Gourma, etc.

### 3.8. La question de la charte

Beaucoup d'interlocuteurs du Président de la Commission préparatoire ont posé la question de savoir quelle est la nature ou la valeur juridique de la charte. Faisant leurs propres commentaires du document qui sortira de la CEN, certains ont estimé qu'il doit être considéré comme un nouveau contrat social qui permettrait de dessiner les contours du nouveau Mali. A ce titre, la charte devrait être le fil conducteur pour le développement du Mali. Pour les Présidents d'Institution, la charte en elle-même ne saurait avoir une valeur juridique, mais les plus hautes autorités nationales peuvent utiliser des mécanismes institutionnels appropriés les dispositions qui leur paraîtraient pertinentes.

## RÉFÉRENCES

- ▶ ARGA, 2015, *Document de proposition méthodologique pour l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale*, Bamako : ARGA.
- ▶ BM, 2013, *Impact de la crise dans les secteurs sociaux au Mali*, Phase 1 : Diagnostic, avril.
- ▶ CALAME Pierre et GOASMAT, Karine, 2013, *Le Mali, de la crise à la refondation : Stratégie de sortie de crise et propositions de refondation*, Mission d'appui à la Présidence malienne, mission soutenue par l'Union Européenne, Bamako : ARGA.
- ▶ COREN, 2013, *Forum national sur la réconciliation et le dialogue*, Rapport, avril.
- ▶ CSCR 2012-2017, version du 28 décembre 2011.
- ▶ DIALLO Bakara, 1960, Rapport de la tournée du 04 au 10 juillet 1960 dans la subdivision de Kidal.
- ▶ FMA, 2014. *Renforcer la gouvernance démocratique au Mali. Actes du Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali, 2008 – 2012*. Bamako, Mali ;
- ▶ FMA, 2014. *Repenser la gouvernance démocratique au Mali. Actes du Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali, 2013 – 2014*. Bamako, Mali ;
- ▶ GAKOU B., « La crise du Nord et le phénomène de l'islamisme au Mali : révélations et décryptages », Interview, Journal le Flambeau, s.d.
- ▶ GUEMARD Yves, 2016, « Analyse des conflits du Nord », Mémo produit le 04/04.
- ▶ IMRAP/INDIGO/UNICEF, 2015, *Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali*.
- ▶ INTERPEACE, IMRAP, 2015, « Autoportrait du Mali, les obstacles à la paix », UE et Danemark, mars.
- ▶ INTERPEACE, IMRAP, 2016, « Mutations des valeurs sociétales : diagnostic et solutions pour une paix durable au Mali », Danemark et Norvège, juin.
- ▶ KEÏTA N. (dir.), 2012, *Esclavage au Mali*, Paris, l'Harmattan.
- ▶ KEÏTA N., 2005, « De l'identitaire au problème de la territorialité. L'OCRS et les sociétés Kel Tamacheq du Mali », in : GEMDEV et Université du Mali (éd.), *Mali - France. Regards sur une histoire partagée*, Bamako/Paris : Donniya/Karthala, pp. 91-121.
- ▶ KEÏTA N., 1999, Contribution à une anthropologie du pouvoir et de l'intégration nationale en Afrique : de la rébellion Touareg à une nouvelle nation au Mali, Thèse de Doctorat, UCAD.
- ▶ KONATE D., 2006, *Relire les lieux de mémoire à la lumière de la construction nationale au Mali*, QUÉBEC, ACCT/CELAT.
- ▶ L'ESSOR n° 2640 du 19 novembre 1957.
- ▶ MOULAYE Z., 2016, *Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace Sahélo-saharien : la perspective du Mali*, Bamako : FES.
- ▶ MRN DRN, 2014, *Semaine de Tombouctou pour la Paix et la Réconciliation*, du 30 mars au 04 avril, Rapport.
- ▶ MRN DRN, 2013, *Forums locaux et régional de Gao*, organisés les 26 et 27 novembre et les 29 au 30 novembre, Rapport.
- ▶ MRN DRN, 2013, *Les Assises nationales sur le Nord*, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre, Rapport.
- ▶ PONA V., 2014, Politique Nationale de la Ville adoptée par le Gouvernement lors du Conseil des Ministres du 26 février.
- ▶ RGPH Mali, 2009.
- ▶ SIMMEL Georg, 2003, *Le conflit*, Paris ; Circé, [éd. originale 1908].
- ▶ SY Ousmane ; DAKOUO Ambroise et TRAORE Kadari, 2016, *Dialogue national au Mali : Leçons de la Conférence Nationale de 1991 pour le processus de sortie de crise*, Berlin : Berghof Foundation.

# Consultation des Maliens résidents et des réfugiés au Burkina Faso

Les 18 et 19 mars 2017 et le 21 mars 2017 ont été organisées les Consultations des Maliens de l'extérieur au Burkina Faso dans la salle de conférence du Palace Hôtel, sis à Ouaga 2000, et celles des réfugiés Maliens à l'Ambassade du Mali au Burkina Faso.

Ces rencontres à Ouagadougou ont permis d'écouter, de recueillir les opinions, et requérir les contributions et les recommandations des participants relativement aux problématiques de la paix, de l'unité et de la réconciliation nationale.

Dans le cadre de la consultation des résidents, la méthodologie a été structurée autour de sessions en plénière, de travaux de groupes et de restitutions en plénière. Les participants ont été répartis en trois (3) groupes de travail en rapport aux thématiques consignées dans les TDR, que sont : la paix, l'unité nationale et la réconciliation nationale. Chaque groupe était constitué d'une vingtaine de participants.

La consultation a réuni soixante-quatorze (74) participants dont six (6) femmes représentant le Conseil de Base des Maliens, des fonctionnaires maliens internationaux en poste au Burkina Faso et des étudiants et stagiaires maliens. On notait également la présence des représentants de la communauté malienne vivant dans les différentes régions du Burkina Faso, ainsi que les représentants de douze (12) partis politiques.

Pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, la consultation des réfugiés a été organisée à l'Ambassade du Mali.

L'Ambassadeur du Mali au Burkina Faso, Son Excellence Amadou SOULALE, a présidé les cérémonies d'ouverture et de clôture des différentes consultations.

Les travaux se sont déroulés dans un climat de convivialité et de fraternité. Les consultations ont été facilitées par cinq (5) membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale venus de Bamako.

S'agissant de la **Consultation de Palace Hôtel**, les travaux ont débuté par une présentation des participants, une mise en contexte et l'ouverture des échanges en plénière par un exposé succinct sur les objectifs de la consultation au Burkina Faso. Les participants ont posé des questions de compréhension et d'éclaircissement sur la Conférence d'Entente Nationale et les résultats attendus. Des éléments de réponse ont été apportés aux différentes interrogations par les membres de la Délégation venue de Mali.

Après ces différentes interventions, Messieurs KONE Abdoulaye et COULIBALY Athanase, respectivement, fonctionnaire international malien à l'UEMOA et Premier Conseiller de l'Ambassade, ont été désignés par consensus comme Président et Rapporteur Général de la consultation. En termes de travaux de groupes, chaque groupe a désigné un Président et un Rapporteur en son sein. A rappeler que l'objectif des travaux de groupes est d'amener les participants à mener des réflexions plus approfondies sur les causes et les conséquences des crises cycliques au Mali, en général et, en particulier dans les régions dites du Nord du pays, tout en formulant des propositions de solutions et des recommandations se rapportant à leurs thèmes respectifs.

De la restitution des travaux de groupe, la synthèse suivante récapitule les éléments saillants, ci-après :

### Les causes profondes des crises au Mali ont été déclinées comme suit :

- ▶ la documentation insuffisante et contextuelle des problèmes extérieurs pouvant affecter le pays par les Représentations diplomatiques du Mali ;
- ▶ la mauvaise gouvernance caractérisée par la corruption, la mauvaise gestion des fonds publics et leur détournement à d'autres fins, de même que la privatisation des fonctions régaliennes de l'Etat au profit des individus ;
- ▶ le manque de confiance entre les populations et les gouvernants essentiellement ;
- ▶ l'insuffisance d'investissement dans les secteurs productifs dans les régions dites du Nord du pays et le non suivi correct des politiques d'aménagement ;
- ▶ l'insuffisance de la présence de l'Etat dans certaines parties des Régions du Nord, à travers l'inexistence des services sociaux de base ;
- ▶ la faiblesse et l'inefficacité de la société civile malienne dans l'exigence de rendre des compte au Gouvernement, aux partenaires et aux ONG ;
- ▶ le manque de suivi dans la gestion des Accords précédents et le non-respect, de part et d'autre, des engagements souscrits ;
- ▶ le manque de communication entre l'Etat et la population ;
- ▶ les conséquences de la crise libyenne dans les pays du Sahel ;
- ▶ la connexion des groupes armés indépendantistes avec les groupes Islamistes (AQMI, MUJAO, Ançar Eddine) ;
- ▶ la déliquescence de l'Armée malienne ;
- ▶ les conflits d'intérêts entre différents acteurs du processus qui n'ont pas les mêmes objectifs ;
- ▶ le développement des trafics d'armes, de drogues, de cigarettes et d'êtres humains ;
- ▶ la mauvaise foi et l'esprit séparatiste de certains « compatriotes » ;
- ▶ la convoitise des régions Saharo-saliennes qui sont supposées recelées de ressources naturelles, minières et énergétiques;
- ▶ la répétition de la sécheresse, la pauvreté (cause principale qui est à la base des révoltes), le chômage et la famine ;
- ▶ la résurgence des problèmes identitaires à relents communautaristes ;
- ▶ la méconnaissance des symboles de l'Etat se traduisant par l'incivisme (le drapeau et l'hymne national ne sont plus des symboliques fortes) ;
- ▶ la détérioration de la solidarité familiale et nationale ;
- ▶ la dégradation du système éducatif national ;
- ▶ l'implication assez accentué des leaders de la société civile (religieux et coutumiers) dans la gestion quotidienne de l'Etat ;
- ▶ la non prise en compte de la diversité socioculturelle dans la conception et la diffusion des programmes dans les médias publics.

### En termes de conséquences de la crise au Mali, les participants ont décliné les suivantes :

- ▶ l'arrêt des Projets-Programmes de développement en raison de l'insécurité;
- ▶ l'image du Mali a pris des coups à cause des crises cycliques ;
- ▶ le repli identitaire et les regroupements communautaires se sont accentués;

- ▶ la déscolarisation des enfants dans certaines localités depuis plusieurs années ;
- ▶ les déplacements massifs des populations (déplacés, réfugiés) à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ont été accrus ;
- ▶ la montée de l'intégrisme religieux et du radicalisme violent ;
- ▶ la frustration des populations de certaines localités qui attendent toujours d'être érigées en régions tandis que de nouvelles régions viennent d'être opérationnalisées (Taoudeni et Ménaka) ;
- ▶ le sentiment à l'avènement de deux types de citoyens, « ceux qui ont des armes et qui ont tous les droits et ceux qui n'ont pas d'armes et qui subissent » ;
- ▶ la prolifération des groupes armés et de milices avec des objectifs différents ;
- ▶ l'affaiblissement de l'Etat ;
- ▶ l'incrustation de groupes terroristes entraînant la dégradation des modes de vie et des rapports entre les populations ;
- ▶ la suspicion et le climat de méfiance et d'intolérance entre les communautés ;
- ▶ l'insécurité grandissante au Mali ;
- ▶ le non-respect de nos valeurs socioculturelles.

### Les propositions de solutions

- ▶ le développement d'une politique de bon voisinage avec les pays frontaliers ;
- ▶ la restauration de l'autorité de l'Etat et de jouer son rôle régalien sur l'ensemble du territoire national, notamment la sécurisation des personnes et des biens ;
- ▶ la reconstruction de l'Armée (changer le mode de recrutement, le mécanisme de fonctionnement, la dotation en moyens adéquats, et combattre la corruption en son sein) ;
- ▶ l'accélération des programmes de DDR ;
- ▶ l'instauration du service militaire obligatoire dans le pays ;
- ▶ la création d'une police de proximité pour mieux sécuriser les populations en privilégiant un recrutement local ;
- ▶ la promotion de la bonne gouvernance dans tous les domaines surtout au niveau de la justice et des finances publiques ;
- ▶ la sensibilisation et le développement du sentiment national par les représentations diplomatiques auprès des populations maliennes vivant dans les pays tiers ;
- ▶ la création d'un service social au sein des Ambassades ou des Consulats du Mali afin de venir en aide aux compatriotes en difficulté dans les pays d'accueil ou de transit ;
- ▶ la relance des projets de développement dans le cadre d'une gouvernance saine ;
- ▶ le renforcement de la décentralisation qui est un gage pour tout développement participatif à la base ;
- ▶ l'implication de l'ensemble des acteurs de l'éducation pour œuvrer à déterminer une nouvelle orientation au système éducatif ;
- ▶ la réinstauration des cours de civisme dans les curricula. L'esprit de civisme doit être cultivé d'abord au niveau de l'école qui doit inculquer aux enfants les règles de bonne conduite telles que : le respect des biens publics, du drapeau national et la connaissance parfaite de l'hymne national ;
- ▶ le soutien des actions de l'Etat dans le cadre de la gestion de la crise au-delà de tout esprit partisan ;

- ▶ la création de pôles universitaires dans les régions du Nord du pays et y orienter davantage les étudiants d'autres régions ;
- ▶ la création d'un cadre de concertation permanent entre l'Etat et les populations (la réinstauration de la confiance entre les gouvernants et les gouvernés) ;
- ▶ la réorganisation et la dynamisation de la société civile malienne ;
- ▶ la clarification de la position de la France par rapport à la gestion de la crise ;
- ▶ la revalorisation des valeurs socioculturelles, notamment le cousinage à plaisanterie ;
- ▶ la promotion de l'assistance humanitaire auprès des couches défavorisées et l'amélioration de leur cadre de délivrance ;
- ▶ le respect de la différence, l'acceptation de l'autre ;
- ▶ une bonne perception de la question de Kidal ;
- ▶ la lutte contre la pauvreté en créant des emplois ;
- ▶ l'accélération des projets et programmes structurants de désenclavement ;
- ▶ l'insertion des jeunes dans des écoles professionnelles ;
- ▶ la reprise des projets suspendus ;
- ▶ la lutte contre la corruption ;
- ▶ la création des programmes de développement pour les femmes et les jeunes ;
- ▶ la revalorisation des anciennes vertus qu'étaient la fierté et l'honnêteté par lesquelles les Maliens s'identifiaient ;
- ▶ la solidarité nationale doit permettre le partage équitable des revenus du pays ;
- ▶ les leaders religieux et coutumiers doivent jouer un rôle de rassembleurs pour la sensibilisation et la diffusion de l'information vraie. Ils doivent œuvrer au rapprochement des communautés pour faciliter le vivre ensemble ;
- ▶ la promotion de la politique culturelle de l'Etat à travers les biennales artistiques et culturelles qui servaient de leviers de rapprochement et de brassage de la jeunesse ;
- ▶ la mise en valeur du potentiel du secteur de l'élevage, un pôle économique important dans les régions du Nord, en adoptant de réels documents de politique publique ;
- ▶ l'aménagement équilibré du territoire à travers la création de pôles de croissance et d'attraction dans les régions du Nord afin d'encourager les mobilités vers celles-ci ;
- ▶ la promotion de la diversité socioculturelle doit être reflétée dans le choix des gouvernants ;
- ▶ la prise en compte de la diversité socioculturelle dans la conception et la diffusion des programmes dans les médias publics.

### Les recommandations

- ▶ le retrait progressif des forces onusiennes et françaises ;
- ▶ l'amélioration des relations avec les pays frontaliers en matière de lutte contre le terrorisme et la surveillance des frontières ;
- ▶ l'amélioration des relations avec toutes les bonnes volontés pour une gestion durable de la crise ;
- ▶ la création de postes de contrôle entre les villes et les villages (mettre à chaque 70 km un poste de contrôle) ;
- ▶ la mise en œuvre des projets et programmes structurants de désenclavement ;

- ▶ la réhabilitation des chefs de villages, des chefs de tribus et des chefs de fractions ;
- ▶ la promotion et la revalorisation de la pratique de la parenté à plaisanterie ;
- ▶ la lutte acharnée contre l'extrémisme par l'information saine et la sensibilisation des populations;
- ▶ le brassage des populations à travers l'organisation des semaines culturelles, des activités sportives, des biennales artistiques et des foires ;
- ▶ le renforcement de l'éducation civique et morale dans les établissements scolaires et universitaires ;
- ▶ la promotion de la culture de la patience et de la tolérance ;
- ▶ la promotion de la solidarité nationale.

## La question de l'Azawad

Sur la question de l'Azawad, des échanges, deux opinions se sont dégagées :

- ▶ premièrement, le terme Azawad ne peut recouvrir que son espace géographique, un parcours pastoral, et ne saurait être une entité mémorielle et historique telle : le Kéné Dougou, le Gangara, le Djitoumou, etc.;
- ▶ deuxièmement, la crise récente qui a endeuillé le Nord du Mali avec son lot d'orphelins, de veuves et d'innocents tués a mis à mal le concept de l'Azawad, car nombre de nos compatriotes pensent que cette dénomination est à la source de tous les maux dont souffrent les populations maliennes. L'Azawad en tant que concept devrait donc être proscrit.

## La Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation

- ▶ la Charte devant être élaborée doit avoir une valeur juridique et contraignante ;
- ▶ la Charte doit introduire dans ses éléments constitutifs des clauses qui interdiront des appellations à caractère discriminatoire comme les stigmatisations ;
- ▶ la Charte peut être un code de bonne conduite pour l'ensemble des Maliens.

La **consultation des réfugiés** a réuni quarante-deux (42) participants, dont dix (10) femmes. Ils proviennent de Ouagadougou, de Bobo Dioulasso et des camps de Djibo, Goudebo et Essakane.

Il ressort des différentes interventions, ce qui suit :

## Les causes des crises

Pour les réfugiés Maliens vivant au Burkina Faso, les causes du conflit de 2012 et des conflits récurrents au Mali sont à trouver dans ce qui suit :

- ▶ le déni de l'identité du peuple de l'Azawad par l'Etat du Mali ;
- ▶ la falsification de l'histoire du peuple de l'Azawad ;
- ▶ l'acculturation du peuple de l'Azawad ;
- ▶ la sous-représentativité socio-politique au niveau de la sphère décisionnelle ;
- ▶ le non-respect par le Gouvernement malien des engagements pris vis-à-vis du peuple de l'Azawad, notamment dans le cadre de l'Accord de Tamanrasset de 1991, du Pacte National de 1992 et de l'Accord d'Alger de 2006 ;
- ▶ une crise de confiance entre les différents Gouvernements maliens et le peuple de l'Azawad ;
- ▶ la mauvaise gouvernance des régions du Nord.

## Les conséquences des crises

Au titre des conséquences, les participants ont relevé ce qui suit :

- ▶ la déstabilisation des régions du Nord ;
- ▶ l'insécurité généralisée et le développement des actes de terrorisme ;
- ▶ la multiplication des mouvements politico-armés et la prolifération des armes;
- ▶ l'instrumentalisation des communautés à travers des conflits intra et inter par l'Etat ;
- ▶ l'exil forcé des populations en direction des pays voisins ;
- ▶ la non-implication des réfugiés dans les décisions les concernant (notamment, les élections communales, présidentielles, législatives, etc.) ;
- ▶ le confinement des régions du Nord dans une situation de non droit ;
- ▶ le manque de confiance dans le processus d'organisation de la Conférence d'Entente Nationale afin qu'elle débouche sur des résultats probants ;
- ▶ la paix imposée par la France et l'Algérie.

## Suggestions et recommandations

Au cours de la consultation, les participants ont fait les suggestions et les recommandations suivantes :

- ▶ la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat malien en termes de violation des droits humains (massacre des populations civiles par l'Armée malienne, empoisonnement des sources d'eau, exil forcé des populations, expropriation, etc.) ;
- ▶ l'indépendance de l'Azawad ;
- ▶ l'impunité pour les auteurs des crimes ;
- ▶ la participation des réfugiés à la Conférence d'Entente Nationale.

Au cours de la consultation, les réfugiés Maliens vivant au Burkina Faso ont également donné leurs points de vue sur la question de l'Azawad et sur la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale.

## Question de l'Azawad

Les réfugiés Maliens se sont prononcés pour la reconnaissance de l'identité politico-territoriale de l'Azawad dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale du Mali.

## Charte issue de la Conférence d'Entente Nationale

Pour les réfugiés Maliens, la Charte devra inclure les propositions suivantes :

- ▶ la création d'une structure spécifique pour prendre en charge la question des réfugiés ;
- ▶ la nécessité de pousser la réflexion sur la question de la laïcité.

## Conclusion

- ▶ La consultation a permis aux réfugiés Maliens de donner leurs points de vue par rapport à la situation au Mali. Les participants ont salué les membres de la Commission Préparatoire pour les détails apportés sur les Termes de Référence de la Conférence d'Entente Nationale.
- ▶ La rencontre, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, a pris fin par des mots de remerciements et une déclaration a été lue (copie en Annexe).

## Clôture des Consultations du Burkina Faso

- ▶ Deux (2) interventions ont marqué cette cérémonie : celle de M. Fahad Ag ALMAHMOUD, membre de la délégation de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale et celle de Son Excellence, Monsieur Amadou SOULALE, Ambassadeur du Mali au Burkina Faso.
- ▶ M. Fahad Ag ALMAHMOUD a adressé ses remerciements aux participants pour leurs contributions pour les trois (3) thèmes. Il a, en outre, adressé ses remerciements à l'Ambassadeur et à ses collaborateurs ainsi qu'aux Autorités burkinabè pour avoir permis la tenue de cette rencontre. Il n'a pas manqué d'exprimer ses vœux de succès pour la Conférence d'Entente Nationale.
- ▶ L'Ambassadeur a, tout d'abord, rendu un hommage mérité aux membres des groupes de travail pour leur participation active aux travaux toute chose qui a permis d'obtenir des résultats satisfaisants pour la suite du processus. Il a espéré que les observations et les recommandations formulées soient prises en compte lors de la Conférence d'Entente Nationale.
- ▶ L'Ambassadeur a, ensuite, exprimé toute sa reconnaissance et ses sincères remerciements au Professeur Baba Akhib HAIDARA, Médiateur de la République, Président de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale et Président de la Conférence d'Entente Nationale pour sa constante disponibilité et son engagement sans faille chaque fois qu'il s'agit de l'intérêt supérieur du Mali.
- ▶ Enfin, l'Ambassadeur a souhaité à tous les participants un bon retour dans leurs foyers respectifs avant de déclarer close la consultation avec la communauté malienne vivant au Burkina Faso.

## Conclusion

- ▶ Les séances de consultation ont permis à la communauté malienne de donner son point de vue par rapport à la situation du Mali. Elle a proposé des solutions et formulé des recommandations pertinentes pour la paix, l'unité et la réconciliation au Mali.
- ▶ Au vu des recommandations, il ressort que les questions d'autorité de l'Etat, de renforcement de la présence sur le territoire national des forces de défense et de sécurité, de lutte contre la criminalité, de justice, d'Etat de droit et de gouvernance sont ressorties comme des préoccupations importantes.
- ▶ Avant la levée de la séance, la communauté malienne a adressé une motion de remerciements aux Autorités burkinabè pour l'accueil des Maliens sur leur territoire, aux membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale ainsi qu'au personnel diplomatique du Mali au Burkina Faso.
- ▶ Enfin, chacune des Consultations a reçu une déclaration, l'une faite par ladite communauté malienne résidente au Burkina Faso, dénommée « Déclaration de Ouagadougou » afin d'exprimer le fort soutien de la communauté pour la Conférence d'Entente Nationale et, une seconde lue par les réfugiés.

Ouagadougou, le 21 mars 2017

### **Déclaration lue par un membre des Réfugiés Maliens vivant au Burkina Faso**

# Consultation des Maliens résidents et des réfugiés en Mauritanie

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois mars, se sont tenues dans les locaux de l'Hôtel WISSAL à Nouakchott (Mauritanie) les consultations avec les Maliens réfugiés et résidents en Mauritanie en prélude à la Conférence d'Entente Nationale.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence, Monsieur Youba BA, Ambassadeur du Mali en Mauritanie.

Une délégation des réfugiés Maliens de M'Berra au nombre de vingt (20) et de nombreux Maliens de l'Extérieur à Nouakchott, parmi lesquels des réfugiés.

Après la cérémonie d'ouverture, une présidence de la consultation a été mise en place, en outre du choix des rapporteurs et des traducteurs.

Le Président de séance a adressé des salutations spéciales aux femmes, aux membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale, aux Maliens résidents en Mauritanie et particulièrement aux réfugiés qui ont parcourus 1468 km pour participer aux consultations. Il a mis en exergue le brassage des ethnies du Mali et le métissage culturel malien tout en magnifiant le travail de cohésion et de solidarité des réfugiés maliens du camp de M'Berra et leur participation massive aux élections présidentielles de 2013 en témoigne.

Prenant la parole, le Président de la Coordination des réfugiés de M'Berra, Monsieur Mohamed Ag MALHA dit Momo, a souhaité la bienvenue à la délégation de la Commission préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale tout en remerciant les Autorités de la République Islamique de Mauritanie de les avoir accueilli.

Il n'a pas manqué de réitérer que les réfugiés maliens à M'Berra ont toujours ouvert les portes aux bonnes initiatives pour la paix et souhaitent la réussite de la consultation.

Madame FAÏNKÉ, Hadidiatou SANGHO, Présidente de la Coordination des Associations féminines maliennes en Mauritanie pour la paix, la réconciliation et l'autonomisation, a souhaité la bienvenue à la délégation et aux réfugiés du camp de M'Berra.

S'en suivi une déclaration de Monsieur Bady, leader des arabes du camp de M'Berra, rappelant aux participants les principes de l'islam pour la paix, la cohésion sociale et la tolérance.

En rappelant le contenu de l'article 5 de l'Accord, la Cheffe de mission a invité les participants à identifier les causes profondes des conflits et souhaité des recommandations allant dans le sens de l'entente, tout en énonçant les trois (3) thématiques à débattre et la question de l'Azawad

Après ces remerciements, il a été procédé à la lecture du règlement intérieur des consultations, qui invite les participants à une grande discipline autour des débats dans le cadre de la liberté d'expression.

La synthèse des travaux des trois groupes se présente comme suit :

## 1. LA PAIX

### Définition de la Paix

La paix est un état de fait qui permet à tout un chacun de mener une vie décente dans un environnement sain. Elle doit être réversible de façon à ce que chaque individu se sent en sécurité vis-à-vis de lui-même ainsi que de ses voisins.

La paix est le seul facteur commun et l'entraide en est la porte de sortie.

La paix ne se décrète pas, elle se travaille. Les participants trouvent si l'Accord, dans son contenu global, est respecté, c'est la condition absolue pour aller à la paix au Mali.

### Les contraintes à la paix

Pour les participants, les racines de l'insécurité au Mali se trouvent dans le déclenchement des différentes rébellions, qui indexent la mauvaise gouvernance, l'impunité et l'injustice. D'autres causes sont énumérées, notamment la pauvreté, la corruption et les détournements de fonds.

De plus, il a été fait cas de la mauvaise décolonisation du pays et qui serait l'un des facteurs déterminant dans le déclenchement de la crise multidimensionnelle qui a frappé le Mali ; les sécheresses ont catalysé l'implantation de l'insécurité d'où la dégradation de la paix.

La présence des trafics mafieux et le terrorisme sont d'autres facteurs qui soient intervenus dans la dégradation de la paix.

La difficulté pour l'armée de se prévaloir du républicanisme, censée protéger tous les citoyens sans discrimination aucune et la mauvaise gestion des différents accords ont été relevées.

### Solutions à court terme

Les participants souhaitent la paix, rien que la paix afin que le Mali sorte de la crise plus fort. La paix assure la progression et la construction pour plus de cohérence. Il faut des mesures telles que :

- ▶ l'application rapide et correcte des termes de l'accord de paix ;
- ▶ la mise en œuvre des patrouilles mixtes décentralisées ;
- ▶ le cantonnement, réintégration, intégration et réinsertion des combattants ;
- ▶ Le respect des droits humains, l'égalité, développement et traitement équitables des régions et des personnes ;
- ▶ la réparation des blessures
- ▶ le traitement efficient des conflits intercommunautaires ;
- ▶ l'évaluation des sites abandonnés par les réfugiés et les populations déplacées en vue de leur revitalisation en matière d'infrastructure sociales de base ;
- ▶ le redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire national ;
- ▶ l'organisation du retour simultané des populations réfugiées et déplacées, leur réinsertion sociale et économique et l'organisation des élections communales partielles ;
- ▶ la formation de la jeunesse et leur sensibilisation à la culture de la paix pour mitiger toute propagation de mémoires douloureuses ;
- ▶ l'introduction dans les programmes éducatifs et scolaires l'enseignement du civisme et lutte contre la corruption ;
- ▶ l'organisation d'assises d'ouverture avec tous les fils du Mali, notamment avec les djihadistes pour savoir ce qu'ils veulent réellement
- ▶ l'implication des femmes dans le processus de paix.

### Solutions à moyen terme

- ▶ l'initiation et la mise en route de grands programmes structurant de développement (hydraulique, agro-sylvo-pastoral, routes ; télécommunications, hôpitaux, école, etc.) en vue de préparer le retour des réfugiés ;
- ▶ la préparation conséquente de l'administration à travers le bon choix des représentants de l'Etat et la sensibilisation des populations locales ;
- ▶ la revalorisation des salaires dans l'administration ;

- ▶ l'améliorer la qualité des services publics ;
- ▶ la restauration de l'équité, la légalité, le développement et traitement équitables des régions et des personnes.

### Solutions à long terme

- ▶ la révision de la carte administrative et des collectivités territoriales du pays ;
- ▶ la lutte régionale à grande échelle contre les phénomènes de narcotrafics et de terrorisme qui altèrent la paix et la tranquillité à l'échelle locale, nationale et internationale.

## 2. UNITÉ NATIONALE

Nous entendons par unité nationale, un état d'esprit traduit dans un comportement qui permet de lire chez chaque citoyen malien la volonté d'accepter, d'intégrer, de cohabiter, de se compléter, d'aider, de ne pas rejeter son compatriote dans ces différences ethniques, culturelles, idéologiques, géographiques, etc. dans un environnement géopolitique que tous partagent et pour lequel tous se battent pour la préservation.

L'unité nationale est la condition *sine qua non* pour construire un Etat stable et apaisé. L'unité commence à partir de notre table et elle doit être une vocation du cœur et non un fait de surface.

Pour y parvenir, il faut créer une dynamique concrète de concertation permettant en amont et en aval la mise en œuvre de grands chantiers politiques décidant de la vie des Maliens ; d'une part, les citoyens entre eux, d'autre part, entre les citoyens et l'Etat. Avec la concertation, rien n'est impossible et les Maliens pourront aller au-delà des petites disputes et tourner ensemble vers une paix durable et concrète

Cette concertation se traduira par l'orientation des programmes politiques et économiques vers les zones déficitaires, ce qui permettra le rééquilibrage des régions, cercles et communes sur le plan développement et redécoupage territorial.

Exemple : création de nouvelles circonscriptions administratives viabilisées là où le besoin des populations se fait sentir de façon pragmatique.

La reconstruction de cette unité doit obéir à une architecture pyramidale, ayant pour base la société dans sa globalité, le citoyen lambda et pour sommer les différentes institutions régaliennes de l'Etat. Que cette union soit et demeure le seul facteur essentiel.

L'Accord pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation contient toutes les formules pour qu'il y ait unité entre les communautés maliennes. Tous les pays qui sont arrivés à l'union après la guerre telle que le Rwanda et autres avaient des leaders charismatiques qui ont travaillé pour l'intérêt général du peuple. Pour l'unité, il faut :

- ▶ mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ;
- ▶ créer des emplois et rendre les produits de l'école plus flexible et opérationnel sur des terrains divers ;
- ▶ veiller à la bonne communication et la dissémination de la meilleure information à tous les niveaux ;
- ▶ combattre et éliminer toute forme de la stigmatisation et de favoritisme ;
- ▶ respecter les engagements souscrits ;
- ▶ établir la sécurité et l'assurer par des forces républicaines y dédiées.

### 3. LA RÉCONCILIATION

Elle fait partie d'un principe de dialogue à travers la communauté internationale donnant naissance à un accord de paix durable et définitif.

Les obstacles à la réconciliation seront la déformation et la mauvaise interprétation des termes de l'Accord. L'Accord doit faire l'objet de la convergence et de l'interprétation pour sa bonne mise en œuvre.

La réconciliation, par définition, est un état d'esprit engendrant un comportement dans lequel se place une personne ayant la ferme conviction qu'elle n'est ni redevable, ni dans un état de réclamation de droits vis-à-vis d'un tiers.

La réconciliation permet de rétablir la confiance en ramenant les deux belligérants ensemble en mettant leur centre d'intérêt ensemble. Elle passe par la sensibilisation pour changer les comportements hostiles des uns envers les autres.

La réconciliation est l'instrument de base pour rendre la paix pérenne et le vivre ensemble. Elle est la base de l'unité qui commence par les propres habitants (enfants), les régions du Nord étant vaste et désertique et les habitants sont souvent vulnérables.

Considérant le rôle déterminant que la réconciliation peut jouer dans le contexte de la paix, la Conférence d'Entente Nationale au Mali est capitale, et doit dégager les meilleures stratégies issues de tous les Maliens pour éviter comme une expression locale du « Nord Mali » dit « *éviter de tresser les beaux cheveux d'une jolie femme sur des poux* ».

Les participants ont recommandé, à cet effet, la démarche suivante :

- ▶ sensibiliser pour changer les comportements hostiles les uns envers les autres ;
- ▶ rechercher les causes profondes et la nature du conflit pour trouver la solution, qui peut être une communication biaisée ;
- ▶ réunir autour de la table, en présence d'un médiateur, pour trouver un terrain d'entente : chacun accepte ce qu'il peut accepter et céder ce qu'il peut céder ;
- ▶ sensibiliser les jeunes où qu'ils se trouvent à ne pas tomber dans les pièges de la radicalisation des djihadistes et leur trouver à s'employer ;
- ▶ organiser le retour des réfugiés en classant en trois (3) catégories : les auteurs des crimes doivent répondre devant les juridictions compétentes ; les victimes ayant subi de gros dommages mais non criminels et qui doivent être dédommagées et ceux dont les actes peuvent être excusés à condition que les victimes le souhaitent.

#### La question de l'Azawad ?

A l'instar des noms de terroirs tels : *Azawak, Daouna, Mema, Farimaké, Macina, Follul, Karéri, Kigiri, Inarhawa, Fitouga, Djimballa, Soboundou, Haoussa Katawane, Kounari, Seeno, Bélé Dougou, Wassoulou, Mandé, Kaarta, Fouta, etc.*, la dénomination Azawad date des temps immémoriaux, c'est une appellation donnée à une zone saharienne désertique et aride par les anciens occupants de cette portion du territoire.

L'Azawad est un repère historique, culturel, ethnique, géographique et économique qui regroupe une mosaïque de communautés et qui englobe les deux tiers de la superficie totale du Mali.

Le toit commun est le Mali et l'Azawad est une fierté pour certaines populations des régions du Nord du pays.

A l'instar de toutes les appellations des différentes zones du Mali, le nom Azawad doit être accepté comme tel. Le refus de cette dénomination est interprété comme un rejet de ses occupants, et une volonté manifeste d'occulter l'histoire, voire l'existence de ces occupants.

En parlant de Azawad, on se rappelle l'injustice sociale, l'oppression, l'abandon du terroir de l'Azawad par le pouvoir central de Bamako, depuis l'indépendance, en ce qui concerne les déséquilibres entre les entités territoriales et le plan infrastructurel, éducatif, sanitaire, etc.

L'appellation Azawad doit être maintenue car elle était écrite sur les premières cartes du Mali. Ce n'est pas un nom qui date d'aujourd'hui donc ne doit pas créer « *la folie dans les têtes* » : Azawad fait partie du Mali.

L'acceptation du terme Azawad qui n'est emprunte d'aucune connotation politique doit être consacré.

## Recommandations

Certains participants à la consultation ont souhaité le report de la Conférence d'Entente Nationale en attendant l'installation, partout, des autorités intérimaires, l'opérationnalisation du MOC, le rapatriement des réfugiés et le retour des déplacés dans leurs sites.

Les participants ont remercié le personnel de l'Ambassade du Mali et les réfugiés de M'Berra, la Cheffe de mission et sa délégation pour tous les efforts consentis pour la réussite de ces consultations.

# Consultation des Maliens résidents et des réfugiés au Niger

La Consultation avec les réfugiés et les résidents Maliens de Niamey au Niger avait pour but de mobiliser les maliennes et les maliens dans ce pays. En effet, il faudrait rappeler que le cadre de la Conférence d'Entente Nationale est conçu comme un espace de réflexion inclusive et de dialogue inter-maliens autour d'un nouveau contrat social avec pour socle le « vivre ensemble » des maliens.

Les Consultations avec les réfugiés et les résidents Maliens, tenues les 22 et 23 mars 2017 à l'Hôtel Oasis de Niamey, avaient pour objectif d'écouter, de recueillir les opinions, et de requérir leurs contributions et recommandations, dans le cadre de la préparation de la Conférence d'Entente Nationale, partant du principe de l'inclusivité.

La Consultation avec les réfugiés et les résidents maliens à Niamey au Niger a réuni une soixantaine (60) de participants. Près d'une vingtaine de participants sont venus des camps de réfugiés au Niger. Quant aux résidents maliens de Niamey, ils ont été représentés par près d'une quarantaine de participants.

L'approche méthodologique de la Consultation a été structurée autour de sessions en plénière, de travaux de groupes et de restitution en plénière. L'Ambassadeur du Mali au Niger, son Excellence, Monsieur Alhamdou Ag Illiyene a présidé les cérémonies d'ouverture et de clôture de la Consultation.

Le déroulement des consultations, en deux (2) jours, a été facilité par cinq (5) membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par six (6) interventions, dont celles : du Président du Conseil de Base des Maliens du Niger, Monsieur Elhaj Mahamadou ALASSANE ; du Représentant de l'UNHCR au Niger ; du Chef de la délégation, Monsieur Ambroise DAKOUO, membre de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale ; de l'Ambassadeur de la République d'Algérie au Niger ; du Représentant du Ministère de l'Intérieur du Niger et celle de l'Ambassadeur de la République du Mali. Son Excellence, Monsieur Alhamdou Ag ILLIYENE a souhaité la chaleureuse bienvenue à la délégation, tout en rappelant le contexte des différentes crises au Mali depuis l'indépendance. Il a aussi indiqué l'importance de l'appui des partenaires sous - régionaux et internationaux qui ont tous œuvré pour la sortie de crise, à travers la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale. Monsieur l'Ambassadeur, enfin, de souligner l'importance de la Conférence d'Entente Nationale dans le processus de sortie de crise au Mali et surtout l'enjeu de la contribution des réfugiés et des résidents Maliens du Niger à sa préparation et à sa tenue.

La rencontre a été structurée autour de sessions en plénière, de travaux en commissions et de restitution en plénière. Pour la mise en route de la rencontre, des kits comprenant : les TDR, le programme, le canevas de travaux de groupe, – ainsi que des supports pour la prise de notes – ont été remis aux participants.

Les facilitateurs ont procédé dès le démarrage en plénière, à la mise en contexte de la consultation, les objectifs assignés, les résultats attendus et la méthodologie. Après cette présentation, il y a eu une série de questions – réponses. A cet effet, les participants ont davantage cherché à comprendre : la dynamique de préparation de la CEN – au plan du fonctionnement de la Commission préparatoire, de l'organisation du travail, le niveau d'implication des mouvements signataires - la CMA et la Plateforme -, la période de la tenue de la CEN et les incertitudes qui entourent la date annoncée par le Gouvernement (à savoir du 27 mars au 02 avril 2017), la participation des réfugiés à la CEN, etc.

A la suite de ces échanges ayant abouti à éclairer des participants sur le processus de la CEN, l'équipe de facilitateur a procédé à leur répartition en trois (3) groupes de travail. Le Groupe I a travaillé sur le thème : « la Paix », le Groupe II a travaillé sur « l'Unité » et le Groupe III sur « la Réconciliation nationale ».

Pour conduire les travaux, chaque groupe s'est doté d'un Président et d'un Rapporteur.

Dans la perspective de capitaliser les contributions des participants en plénière et au niveau des groupes de travail, une équipe de deux (2) personnes a été constituée pour servir de rapporteurs généraux de la rencontre.

Contributions des réfugiés et des résidents maliens à la CEN

### A propos de la « Paix »

Causes	Conséquences	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• mauvaise Gouvernance locale ;</li> <li>• les inégalités entre les citoyens ;</li> <li>• le Favoritisme entretenu par les acteurs politiques ;</li> <li>• le communautarisme ;</li> <li>• l'ethnocentrisme et la réfutation de la diversité au détriment de la différence ;</li> <li>• la corruption et le détournement des derniers publics ;</li> <li>• le non-respect des engagements pris lors des accords précédents ;</li> <li>• les détournements des aides destinées aux régions du nord.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les répétitions des crises ;</li> <li>• la montée en puissance du terrorisme et du fondamentalisme religieux ;</li> <li>• la prolifération des mouvements armés ;</li> <li>• les guerres fratricides et tribales ;</li> <li>• la délinquance juvénile et les trafics de la drogue ;</li> <li>• la violation des accords et la multiplication des revendications ;</li> <li>• l'exil forcé des réfugiés ;</li> <li>• la lenteur dans l'application effective de la décentralisation ;</li> <li>• la mauvaise mise en œuvre du DDR ;</li> <li>• la mauvaise évolution de la notion du patriotisme, de la citoyenneté et de la responsabilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la capitalisation de la diversité des populations du Mali ;</li> <li>• la mise en place d'une Gouvernance adaptée aux attentes des Maliens et à la marche du monde ;</li> <li>• l'accélération du retour définitif des réfugiés et leur insertion ;</li> <li>• chaque citoyen doit incarner la paix à travers sa parole, ses gestes et ses actions ;</li> <li>• chaque citoyen doit faire la paix avec lui-même d'abord, avec sa famille, ses voisins et ensuite le peuple dans toute sa diversité ;</li> <li>• le peuple malien doit manifester sa volonté pour un retour définitif de la paix ;</li> <li>• chaque citoyen doit se sentir acteur et doit collaborer pour dénoncer les terroristes et tous ceux qui véhiculent des messages de haine à l'encontre de la paix ;</li> <li>• l'Etat et les mouvements signataires doivent être transparents dans la recherche de solutions pour une paix durable ;</li> <li>• l'Etat doit axer sa politique sur l'autosuffisance alimentaire, l'entrepreneuriat, l'autonomisation et la création d'emplois ;</li> <li>• l'Etat doit veiller à ce que chaque citoyen soit mis dans ses droits et de façon équitable ;</li> <li>• les politiciens et les journalistes doivent cesser de jouer à l'hypocrisie et doivent mesurer l'ampleur de leurs propos ;</li> <li>• le respect de la laïcité et le caractère démocratique de l'Etat.</li> </ul>

Causes	Conséquences	Recommandations
<p><b>Causes lointaines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le mauvais choix politique de la première République (socialisme inadapté aux us et coutumes de la société malienne) ;</li> <li>• le choix du centralisme à outrance (Jacobinisme) ;</li> <li>• la mise ne place d'une Administration féroce (utilisation d'instrument qu'est le Garde goum) ;</li> <li>• traitement injuste entre les citoyens maliens dans les nominations ;</li> <li>• une décentralisation mal comprise sans transfert des ressources humaines et financières avec acceptation des maires et des députés analphabètes ;</li> <li>• l'acceptation par les plus hautes autorités de la 3e République de l'installation du narcotrafic sur le territoire national ;</li> <li>• le refus catégorique de partager entre le nord et le sud, le pouvoir (gouvernement, Ambassades, services centraux, et responsabilisés militaires) ;</li> <li>• les privilèges concédés par les pouvoirs publics à certaines populations du nord au détriment d'autres.</li> </ul> <p><b>Causes immédiates</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'entrée massive d'armes de guerre dans le pays ;</li> <li>• la mauvaise gestion des deniers publics imputée aux forces armées et de sécurité ;</li> <li>• la montée rapide du djihadisme avec adhésion de certaines populations des régions du nord ;</li> <li>• la chute du régime de Kadhafi en Libye ;</li> </ul>	<p><b>Conséquence politique ou inquiétante</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• naissance de velléités sécessionnistes ou séparatistes ;</li> <li>• tentative de partition du territoire national ;</li> <li>• installation dangereuse de plu-sieurs idéologies entamant forte-ment l'unité nationale, la cohésion sociale et les valeurs sociétales de bon voisinage multiséculaire ;</li> <li>• tentative d'installation d'une idéologie raciste et ethnicité dans laquelle la jeunesse et les femmes sont intoxiqués, leur apprenant la hiérarchisation des communautés les unes par rapport aux autres ;</li> <li>• destruction des facteurs endogènes et exogènes qui constituent le socle de l'unité nationale et de la vie en symbiose ;</li> <li>• l'internationalisation grave du conflit au nord du Mali ;</li> <li>• les conséquences sociales et sociologiques ;</li> <li>• l'afflux massif des réfugiés dans les pays voisins et d'une hémorragie interne qui a pour nom « dé-placés internes » ;</li> <li>• paupérisation généralisée des populations ;</li> <li>• occupation des zones de transhumance des éleveurs pasteurs ;</li> <li>• occupation des domiciles de certains par d'autres.</li> <li>• disparussions total du cousinage à plaisanteries séculaire (Sinangouya, Bassatarey, Tibou bicha) ;</li> <li>• perte de l'autorité parentale et de l'autorité gérontocratique ;</li> <li>• la disparition totale de l'éducation formelle et Traditionnelle ;</li> <li>• la course effrénée à l'économie criminelle, à la richesse malsaine ;</li> <li>• l'incivisme juvénile ;</li> <li>• la disparition de la couverture sanitaire et scolaire dans les régions du Nord.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'acceptation du mot Azawad en tant qu'entité mémorielle, symbolique et socioculturelle qui reflète une réalité humaine, consensuelle dans le respect du caractère unitaire, républicain, laïc et indivisible de l'Etat ;</li> <li>• participation des populations des régions du nord à la gestion des institutions de l'Etat central et de la diplomatie ;</li> <li>• redistribution équitable des ressources nationales ;</li> <li>• l'existence d'un Etat fort ;</li> <li>• la reconnaissance officielle des exactions sur les populations civiles de l'indépendance à nos jours (traduction en justice devant les institutions judiciaires nationales et internationales des auteurs et complices de ces violations des droits humains reconnus par la convention de Genève de 1963) ;</li> <li>• la relecture de la Constitution de 1992 de la loi 93-08 de 1993 de même que toutes les autres lois consacrant la libre administration des collectivités territoriales ;</li> <li>• l'exigence d'un niveau d'études scolaires pour être éligible aux postes de Maire et de député ;</li> <li>• le transfert des ressources financières et humaines aux collectivités décentralisées ;</li> <li>• la construction d'infrastructures adaptées et acceptées localement ;</li> <li>• la révision de la charte agricole et pastorale ;</li> <li>• la reconstruction d'infrastructures sanitaires et scolaires ;</li> <li>• l'extension du réseau de télé-communication ;</li> <li>• la création de nouvelles régions, cercles et communes.</li> <li>• l'indemnisation des victimes directes et indirectes ;</li> </ul>

Causes	Conséquences	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'explosion démographique avec son corollaire le développement de l'illettrisme.</li> </ul>	<p><b>Conséquences économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• absence de l'appui de l'Etat ;</li> <li>• destruction systématique des secteurs primaires et secondaires et tertiaire de l'économie ;</li> <li>• difficultés des reprises des investissements ;</li> <li>• pillage, braquage, vol à main armée, créant un arrêt du trafic routier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le retour et la prise en charge des réfugiés et des populations dé-placés ;</li> <li>• le redéploiement rapide de l'Etat sur l'ensemble du territoire ;</li> <li>• la promotion de la diversité socioculturelle du pays.</li> </ul>

## A propos de la « Réconciliation nationale »

### Causes/ Conséquences

- le délaissement des régions du Nord (manque d'infrastructures socio- économiques : eau potable - électricité et route) ;
- la mauvaise gestion des projets de développement en faveur de ces régions ;
- l'impunité, l'absence d'égalité devant la loi ;
- la mauvaise gouvernance : absence d'administration ;
- la non application des accords antérieurs et la question de leur évaluation ;
- le chômage des jeunes ;
- le grand banditisme (trafic de drogue et d'armes) ;
- le regain de développement du communautarisme ;
- les sécheresses cycliques.

### Recommandations générales

Les recommandations formulées lors de la Consultation avec les réfugiés et les résidents Maliens à Niamey au Niger se présentent comme suit :

1. faire participer les Maliens de l'extérieur à la Conférence d'Entente Nationale ;
2. inclure les Maliens de l'extérieur dans différentes négociations du développement socio-économique de notre pays ;
3. accélérer le développement des régions du Nord du pays ;
4. mettre en place d'une armée reconstituée et forte dont la mission principale sera la sauvegarde de l'intégrité territoriale, républicaine, comprenant toutes les composantes de la nation dans leurs diversités ayant pour mission régalienne la protection des populations et de leurs biens quelles que soient leurs positions sociales ;
5. accélérer la restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire ;
6. organiser fréquemment des rencontres intercommunautaires pour renforcer la cohésion sociale ;
7. mettre un accent particulier sur la décentralisation afin que toutes les régions du Mali puissent participer pleinement à leur propre développement ;
8. demander à l'Etat et aux partenaires techniques et financiers de prendre en charge le retour et la réinsertion socio-économique des réfugiés installés au Niger.

# Le Règlement intérieur

## CHAPITRE I : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

**Article 1<sup>er</sup>** : Le présent règlement intérieur fixe les principes et engagements sur lesquels se fondent le déroulement des travaux de la CEN.

**Article 2** : Il s'applique à tous les participants, aussi bien pendant les sessions plénières que dans les travaux de groupes.

**Article 3** : La CEN s'inscrit exclusivement dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

## CHAPITRE II : LES ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

**Article 4** : Les participants s'engagent, du début à la fin des sessions, à partager les valeurs d'éthique, ainsi que l'esprit d'entente et d'engagement pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

**Article 5** : La CEN permet l'expression de toutes les sensibilités, sans passion et dans le temps imparti.

**Article 6** : Les participants s'engagent à :

- ▶ se conformer aux valeurs maliennes d'entente, de cohésion sociale et d'harmonie ;
- ▶ débattre dans la courtoisie et dans le respect des opinions exprimées ;
- ▶ éviter la personnalisation des débats.

## CHAPITRE III : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

**Article 7** : Les travaux de la Conférence d'Entente Nationale se déroulent en plénière et en groupes de travail.

**Article 8** : Il est institué les trois (3) groupes de travail suivants :

- ▶ Groupe de travail « Paix » ;
- ▶ Groupe de travail « Unité » ;
- ▶ Groupe de travail « Réconciliation ».

**Article 9** : Le bureau de la CEN est composé comme suit :

- ▶ Un Président et des Vice-Présidents ;
- ▶ Un (1) Rapporteur général ;
- ▶ Trois (3) Rapporteurs adjoints.

**Article 10** : Le bureau de chaque groupe de travail est ainsi constitué :

- ▶ Un (1) Président ;
- ▶ Deux (2) Vice-Présidents ;
- ▶ Un (1) Rapporteur ;
- ▶ Trois (3) Rapporteurs délégués.

**Article 11** : Le Président de la Conférence est les Présidents des groupes de travail assurent la police des débats, respectivement en sessions plénières et en réunions de groupes de travail.

A ce titre, ils veillent au respect de l'ordre et du temps de prise de parole et à l'agencement correct des débats.

## CHAPITRE IV : DISPOSITIONS FINALES

**Article 12** : Le présent règlement intérieur sera lu et adopté en plénière dès l'ouverture de la Conférence d'Entente Nationale.

# Programme des travaux

<b>27 mars : Ouverture officielle de la Conférence d'Entente Nationale</b>	
<b>7h30 – 09h30</b>	Inscription des participants et retrait des kits
<b>11h – 11h45</b>	Suspension – Pause-café (après retrait du Président de la République)
<b>11h45 – 12h00</b>	Présentation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des TDR ;</li> <li>- du Règlement Intérieur ;</li> <li>- du Document de travail.</li> </ul>
<b>12h00 – 13h30</b>	Débats sur les documents présentés
<b>13h30-14h30</b>	Suspension – Pause déjeuner
<b>28 mars : Reprise des travaux en séance plénière</b>	
<b>09h00 – 11h35</b>	Exposé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des représentants des régions et du district de Bamako ;</li> <li>- des Maliens de l'extérieur ;</li> <li>- des réfugiés ;</li> <li>- inscription des participants en groupes de travail.</li> </ul>
<b>11h35 - 13h30</b>	Séances de travail en groupes
<b>13h30 - 14h30</b>	Suspension – Pause déjeuner
<b>29 et 30 mars : reprise des séances de travail de groupes</b>	
<b>09h00-13h30</b>	Reprise des travaux de groupes
<b>13h30-14h30</b>	Suspension – Pause déjeuner
<b>14h30 – 17h00</b>	Suite des travaux de groupes
<b>31 mars : Restitution</b>	
<b>09h00 – 13h00</b>	Restitution des travaux de groupes en plénière
<b>1<sup>er</sup> avril</b>	
<b>09h00 – 13h00</b>	Synthèse générale et adoption des recommandations
<b>13h30 – 14h30</b>	Suspension – Pause déjeuner
<b>02 avril : Clôture</b>	
<b>10h00 – 10h30</b>	Présentation du Rapport général en plénière
<b>10h30 – 10h45</b>	Mots du Président de la Conférence d'Entente Nationale
<b>10h45 – 11h00</b>	Discours de clôture du Président de la République
<b>11h00 – 11h45</b>	Départ du Président de la République
<b>Fin de la cérémonie</b>	



# RAPPORTS

---

# Rapport du groupe de travail « Paix »

## Introduction

Sous la supervision du présidium, la commission a travaillé durant trois (3) jours dans une atmosphère parfois houleuse mais empreinte de respect et de courtoisie.

### Le présidium était composé de :

- ▶ Président : Mohamed Ould MAHMOUD dit Maddo, Représentant la CMA ;
- ▶ Premier Vice-Président : Azaz Ag LOUDAG-DAG, Représentant la Plateforme ;
- ▶ Deuxième Vice-Président : Seydou TRAORE, Représentant le Gouvernement ;
- ▶ Rapporteur Général : D<sup>r</sup> Ben Moulaye IDRIS ;
- ▶ Deuxième Rapporteur : Hammoudi Ben ALHOUSSEINI ;
- ▶ Rapporteurs choisis par les participants : Yaya Alpha DIALLO, Me Maliki IBRAHIM et M<sup>lle</sup> Lalla Mint HAMMA.

L'Equipe de rédaction a été renforcée par des personnes ressources à savoir Messieurs Mohamed TOURÉ, Assarid Ag IMBARKAWANE et Anasser Ag RHISSA.

Facilitateurs et membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale : M<sup>me</sup> Mariam SISSOKO et Mittène Ag OUFFÈNE.

**Ont participé aux débats du groupe** : les représentants des régions, la société civile, les partis politiques de la CMP, les mouvements signataires de l'Accord, les jeunes, les femmes, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, les représentants des syndicats, le Conseil Supérieur de la Diaspora, les réfugiés ; les leaders religieux, traditionnels et coutumiers, des anciens et nouveaux députés, d'anciens diplomates, ainsi que différents experts et consultants indépendants maliens. Environ cent cinquante (150) participants ont pris part aux travaux.

### Ont livré des messages de soutien au groupe de travail, les personnalités suivantes :

- ▶ le Président Pierre BUYOYA, MISAHEL ;
- ▶ les anciens Premiers Ministres : Ahmed Mohamed Ag HAMANI et Moussa MARA ;
- ▶ le Président de la CMP, D<sup>r</sup> Bokari TRETA ;
- ▶ le Président de la CMA, M. Alghabass Ag INTALLAH ;
- ▶ le Directeur de Cabinet de l'ancien Président de la Transition, P<sup>r</sup> Dioncounda TRAORÉ, M. Assarid Ag IMBARKAWANE.

Le Président de séance a introduit les travaux par rappeler quelques principes sur la paix, le rôle des institutions comme maillons essentiels de la paix, et l'absence de prise en charge des problèmes à plusieurs niveaux. Aussi, il a présenté l'agenda du groupe dont le travail, trois (3) jours durant, va s'atteler à lever le voile sur la définition de la paix, les causes profondes des conflits au Mali en général, au Nord et au Centre du pays en particulier, la clarification du concept de l'AZAWAD, la précision des thématiques à aborder et les propositions de solutions idoines pour une paix durable au Mali. Le groupe de travail a aussi pris note du contenu du document de travail élaboré par la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale, notamment les recommandations ayant résulté des Consultations Régionales.

## 1. LA MÉTHODOLOGIE

La méthodologie adoptée comporte les points suivants :

1. adoption des principes directeurs de la réunion ;
2. débat pour recueillir les observations et préoccupations des participants ;
3. recueil des observations et préoccupations dans un rapport intermédiaire ;
4. recommandations pertinentes ;
5. validation du rapport intermédiaire en plénière.

A l'issue des débats, des observations, préoccupations et recommandations pertinentes ont été formulées.

## 2. DÉFINITION DES PRINCIPES ET CONCEPTS

### 2.1. Principes directeurs de la réunion

- ▶ permettre à tout un chacun de s'exprimer librement et sans passion ;
- ▶ éviter les mots qui fâchent ;
- ▶ respect mutuel et courtoisie ;
- ▶ définition des concepts.

### 2.2. Concepts

**La Paix** : c'est un concept qui désigne un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit. Elle correspond aussi à un idéal social et politique.

**Azawad** : selon l'article 5 de l'Accord pour la paix, l'unité et la réconciliation issu du processus d'Alger,

*« L'appellation AZAWAD recouvre une réalité socio-culturelle, mémorielle et symbolique partagée par différentes populations du Nord du Mali, constituant des composantes de la communauté nationale. Une compréhension commune de cette appellation qui reflète également une réalité humaine, devra constituer la base du consensus nécessaire, dans le respect du caractère unitaire de l'Etat malien et de son intégrité territoriale ».*

## 3. LES CAUSES DES CONFLITS :

### 3.1. La mauvaise gouvernance de l'indépendance à nos jours :

- ▶ la mauvaise gestion des ressources de l'Etat ;
- ▶ la mauvaise répartition du développement et de l'accès inégal au pouvoir ;
- ▶ la mauvaise répartition des ressources et des richesses sur l'étendue du territoire ;
- ▶ la corruption et le népotisme ;
- ▶ le faible développement des régions dites du nord du pays;
- ▶ la faible exécution des précédents accords ;
- ▶ le déficit voire absence de communication entre Gouvernants et gouvernés ;
- ▶ l'accumulation des frustrations liées à la mauvaise gouvernance ;

- ▶ la mauvaise distribution de la justice ;
  - ▶ la multiplication des groupes armés ;
  - ▶ l'instrumentalisation de la religion ;
  - ▶ le terrorisme, l'extrémisme religieux et le trafic des hommes ;
  - ▶ les mécontentements suite aux réformes agraires ;
  - ▶ le manque d'emploi pour les jeunes maliens en général, et singulièrement ceux des régions dites du nord du pays;
  - ▶ la difficulté pour l'Etat de gérer la porosité des frontières et à assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire ;
  - ▶ l'insuffisance et l'inégalité de la promotion et de l'utilisation des langues nationales dans les médias d'Etat ;
  - ▶ l'insuffisance de la prise en compte des diplômés en langue arabe dans la fonction publique depuis l'indépendance.
6. Le trafic des stupéfiants et des armes ;
  7. L'absence d'organisation de la société civile ;
  8. L'insuffisance d'éducation familiale et citoyenne ;
  9. Les intérêts géostratégiques et économiques internationaux.

#### 4. RECOMMANDATIONS

- ▶ accélérer la mise en œuvre intégrale de l'Accord pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale ;
- ▶ prendre en compte dans la révision de la Constitution toutes les dispositions susceptibles de rendre l'accord effectif ;
- ▶ rendre fonctionnels les structures et les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord (CSA, Sous-comité CSA, CNRSS, DDR, CTS, EMOV, MOC, Patrouille mixte, réfugiés et déplacés, etc.) à travers leur prise en charge conséquente ;
- ▶ négocier avec les belligérants du centre, en l'occurrence Ahmadou Kouffa tout en préservant le caractère laïc de l'État ;
- ▶ négocier avec les extrémistes religieux du Nord, en l'occurrence Iyad Ag Ghali ;
- ▶ bannir toutes sortes d'amalgame, discrimination et de stigmatisation ;
- ▶ réconcilier tous les fils du Mali (dont les frères **Imghads** et **Ifoghas** pour résoudre le problème de Kidal) avant la finalisation de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale ;
- ▶ organiser des concertations à Kidal et/ou à Anéfis pour prendre les préoccupations de toute la population de la région en charge ;
- ▶ créer des cadres de concertation permanente des communautés pour consolider la paix ;
- ▶ promouvoir la bonne gouvernance, la citoyenneté et les droits de l'homme à tous les niveaux ;
- ▶ amorcer le développement sur la base de budget et programmes d'investissement et alimenté par les ressources tirées de nos matières premières ;
- ▶ promouvoir la libre administration des communes, cercles et régions et en faire une réalité tangible afin que les populations aient réellement le droit d'élire leurs dirigeants pour l'administration, la gestion de leur développement et celle de leur justice sociale sans aucune contrainte ;
- ▶ redéployer l'Administration et les services techniques déconcentrés et les services sociaux de base dans toutes les régions dites du Nord du pays et singulièrement à Taoudeni;

- ▶ redéployer l'Armée reconstituée et la sécurisation des personnes et des biens ;
- ▶ rendre fonctionnelles les autorités intérimaires dans toutes les régions dites du Nord ;
- ▶ dédommager les victimes des différentes rébellions, traiter et réparer matériellement toutes les injustices en restituant les biens spoliés par l'Etat ou les groupes armés ;
- ▶ promouvoir les Autorités Traditionnelles en laissant à chaque fraction, village ou quartier le libre choix de s'autogérer pour bannir toutes les formes de domination et de suprématie d'une communauté sur d'autres ;
- ▶ suivre la gestion des ressources publiques ;
- ▶ traiter sur le même pied d'égalité toutes les communautés sans aucun favoritisme de la part de l'Etat, qui doit s'assumer devant ses devoirs régaliens de protection des citoyens sans distinction aucune.

S'agissant de la question de l'Azawad, certains participants ont proposé que :

- ▶ le nom AZAWAD doit être reconnu comme les autres entités géographiques du Mali comme le Mandé, le Macina, le Wassoulou, le Gourma, le Bourra, le Tilemsi... sans aucune connotation politique et administrative ;
- ▶ l'Azawad est un espace géographique se situant dans le Sahara malien. Toute région du Mali, désirant se faire appeler AZAWAD en a la liberté et la faculté dans le cadre des dispositions relatives au statut juridique et au fonctionnement des régions.

Aussi, il a été demandé de :

- ▶ procéder à un nouveau découpage administratif et territorial (commune, cercle et région) après une étude approfondie basée sur les aspirations des populations ;
- ▶ respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme partout et pour tous ;
- ▶ intégrer les diplômés arabophones (non utilisation des cadres arabophones dans l'administration centrale et décentralisée) ;
- ▶ créer des emplois pour les jeunes et les femmes surtout dans les régions du nord ;
- ▶ éliminer le communautarisme dans sa forme de repli identitaire ;
- ▶ lutter contre l'impunité ;
- ▶ développer des programmes d'échanges inter et intracommunautaires ;
- ▶ promouvoir le leadership, le développement et l'autonomisation des femmes ;
- ▶ revoir le contenu des prêches et renforcer l'éducation religieuse ;
- ▶ encourager les programmes artistiques et culturels entre toutes les femmes à travers les thématiques sur la paix ;
- ▶ construire des infrastructures structurant permettant d'intégrer les régions du pays, notamment dans les régions du Nord et spécifiquement pour Taoudeni ;
- ▶ rendre opérationnelles les régions de Taoudeni et Ménaka ;
- ▶ promouvoir un enseignement de l'histoire des communautés du Mali ;
- ▶ ériger des domaines pastoraux pour éviter les affrontements entre éleveurs et agriculteurs ;
- ▶ promouvoir la culture de la paix par les médias en faveur de la paix ;
- ▶ organiser la société civile pour une meilleure prise en compte des besoins de la population ;
- ▶ diffuser les recommandations de la CEN partout au Mali ;
- ▶ exécuter et évaluer correctement la mise en œuvre des projets de développement destinés aux régions du Nord ;

- ▶ promouvoir les valeurs socioculturelles (les us et les coutumes) ;
- ▶ mettre en place des cellules de paix dans les communes pour promouvoir le vivre ensemble ;
- ▶ promouvoir les outils traditionnels de la paix avec l'accompagnement des religieux, des chefs coutumiers et traditionnels ;
- ▶ faire participer les femmes et les jeunes à la mise en œuvre des résolutions de la CEN ;
- ▶ Protéger les femmes et les filles contre les violences ;
- ▶ créer un cadre de concertation permanente des jeunes et des femmes ;
- ▶ créer la confiance entre les forces armées de défense et de sécurité reconstituées, les forces étrangères et les citoyens ;
- ▶ promouvoir l'inclusivité en demandant aux différents mouvements dissidents de rester en attache avec les regroupements prévus par l'Accord qui doivent les gérer de façon équitable ;
- ▶ assurer une meilleure représentation des populations du Nord dans les institutions et grands services publics, corps et administration de la République (Cf. Chapitre 3, article 6 de l'Accord) ;
- ▶ réactiver et diligenter le processus de mise en place de la deuxième chambre du parlement dont la mission et la composition favorisent la promotion des objectifs du présent Accord (Cf. Chapitre 3, article 6 de l'Accord) ;
- ▶ améliorer la représentation des populations du Nord à l'Assemblée Nationale par l'augmentation du nombre de circonscriptions électorales et ou toutes autres mesures appropriées (Cf. Chapitre 3, article 6 de l'Accord) ;
- ▶ prendre des mesures dans le sens de l'ouverture du Haut Conseil des Collectivités, notamment aux représentants des notabilités traditionnelles, aux femmes et aux jeunes ;
- ▶ prendre en compte les recommandations pertinentes de la commission dans la Charte.

Le groupe de travail, tout en félicitant la communauté internationale pour son appui constant dans la résolution de la crise au Mali, recommande au Gouvernement de s'approprier les mécanismes de sortie de crise selon nos priorités.

# Rapport du Groupe de travail « Unité »

Les travaux du Groupe de travail « Unité nationale » ont débuté le mercredi 29 mars 2017 à 10 h 30 mns dans la salle de Conférence du Palais de la Culture Amadou Hampaté BA et se sont achevés le jeudi 30 mars à 17 h. Ils étaient co-présidés par :

- ▶ Me Harouna TOUREH, Plateforme ;
- ▶ M. Illade Ag MOHAMED, CMA ;
- ▶ Me Saran KEÏTA DIAKITE Représentante des Associations de Femmes ;
- ▶ D<sup>r</sup> Boubacar Guidado TOURE, Représentant le Conseil National de la Société Civile ;
- ▶ M. Sidi Ali Ould BAGNA, Représentant le Conseil National de la Jeunesse ;

Rapporteurs:

- ▶ Younoussa TOURE, CMFPR2 ;
- ▶ Ibrahim Ag HATT, CMA ;
- ▶ M<sup>me</sup> TRAORE Néné KONATE, Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale.

Le groupe de travail était composé de 202 participants et a reçu 150 interventions. En outre, les participants ont reçu la visite des personnalités qui suivent:

- ▶ Son Excellence, Pierre BOUYOYA, Chef de la Mission de l'Union Africaine au Sahel (MISAHEL) ;
- ▶ M. Ahmed Mohamed Ag HAMANI, Ancien Premier Ministre,
- ▶ M. Moussa MARA, Ancien Premier Ministre,
- ▶ M. Bocary TRETÀ, Ancien Ministre et Président du RPM,
- ▶ M. Alghabass Ag INTALLA, Ancien Député, Président de la CMA.

Le Président de séance, dans une introduction liminaire, a rappelé les objectifs assignés au groupe de travail et présenté la méthode pour la conduite des débats.

S'agissant des objectifs, il a rappelé que le groupe de travail doit réfléchir sur le concept d'unité et faire l'état des lieux de l'unité nationale au Mali, depuis la crise de 2012, qui a ébranlé les fondements du pays. Il a ensuite invité les participants à apporter des réponses précises aux questions suivantes : l'unité nationale est-elle aussi ébranlée ? Si oui, comment expliquer le délitement d'un tissu social qu'on croyait solide de plusieurs siècles de vie commune de ses composantes ? Quelles en sont les causes historiques, sociales, culturelles ? Le citoyen malien se serait-il concerné par la vie de la nation, par ce qui se dit et se fait au sommet de l'Etat et plus particulièrement au niveau de la représentation nationale ? Que signifie pour le malien d'aujourd'hui participer à l'édification de l'unité nationale ?

Concernant la méthode, elle a été structurée en trois étapes :

1. débattre du concept d'unité nationale. Le Président a exhorté les participants à exprimer leur compréhension de l'unité nationale, leur vécu, leur ressenti à travers des faits, des actes concernant la vie de la nation malienne ;
2. débattre des causes profondes de l'effritement de l'unité nationale du Mali, et
3. formuler des propositions des propositions de solutions permettant au Mali de retrouver son unité, sa cohésion et la convivialité de ses populations.

Le Président de séance a appelé à un débat franc et constructif et a invité les participants à se prononcer, avec courtoisie, tolérance et respect mutuel, sur ces questions et sur d'autres en rapport avec la thématique assignée au groupe.

## 1. DU CONCEPT DE L'UNITÉ NATIONALE

Le président de séance a introduit les débats en reconnaissant l'absence d'une définition unique et univoque du concept d'unité. L'unité serait, selon lui un ressenti personnel, le sentiment d'un acquis, d'une appartenance revendiquée à un ensemble harmonieux cultivant la convivialité et le vivre-ensemble. Les participants, s'est-il interrogé, ressentent-ils ces sentiments qui font vibrer lorsqu'ils voient le drapeau national ou entendent tonner l'hymne national du Mali ?

Cette introduction a fait suite à des débats, parfois houleux, mais empreints de courtoisie et de fraternité. De ces débats, on retient :

- ▶ l'unité nationale est un édifice qui doit se bâtir autour de valeurs partagées dans une atmosphère de paix, de sécurité et de confiance mutuelle ;
- ▶ les préalables de l'unité sont édictés par la Constitution du Mali, qui en est la garante et qui impose la liberté du culte, le respect de la diversité culturelle et linguistique, et proscrit toute forme de discrimination ;
- ▶ l'unité nationale peut également trouver un socle dans la mise en œuvre correcte et intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- ▶ l'édifice avait implanté son soubassement à la veille et au lendemain de l'indépendance lorsque les chefs Touaregs de Kidal déclaraient à leurs frères du Soudan Français : « *Nos oueds coulent vers le sud. C'est vers le Sud que nous avons notre destin* ».
- ▶ l'unité nationale ne doit pas être un vain mot et doit trouver une justification sur le terrain à travers une justice et un développement équitable ;
- ▶ l'unité nationale ne peut pas se concevoir dans une dichotomie Nord/Sud qui exacerbe les différences plutôt que les complémentarités ;
- ▶ l'unité nationale serait donc cette volonté clairement et librement exprimée de vivre ensemble sur un terroir commun, dans le respect de la différence, la reconnaissance d'une nécessaire symbiose et par l'acceptation des valeurs fortifiantes de l'autre.

Pourquoi cet édifice si bien entamé s'est fragilisé et tend à s'effondrer?

## 2. CAUSES ET MANIFESTIONS DE L'EFFRITEMENT DE L'UNITÉ NATIONALE

L'édifice, Mali a connu quelques secousses au lendemain de l'indépendance du pays et deux décennies plus tard.

Les différents accords de paix (Pacte national, Accord d'Alger) ont tenté de contenir ces secousses. Mais le constat est là. Depuis 2012, l'entité Mali est de plus en plus hypothétique.

Abordant les causes, les participants ont unanimement défendu que celles-ci ne soient pas d'origine raciale et ethnique. Elles trouveraient leurs sources dans la forte accumulation de frustrations consécutives à la gestion du pays dans tous les secteurs d'activités et ce depuis plusieurs décennies. Ainsi on a noté :

## Sur le plan social

- ▶ l'insuffisance et l'accès difficile aux services sociaux de base de qualité : écoles, santé, hydrauliques, routes ;
- ▶ l'insuffisance des politiques sociales concernant la famille, la femme ;
- ▶ l'absence d'écoles supérieures d'enseignement technique et professionnel dans les régions du Nord du pays ;
- ▶ la prolifération des associations à caractère ethnique et régionaliste ;
- ▶ l'exacerbation du fait communautaire ;
- ▶ l'abandon de l'intérêt général (commun) au profit de l'intérêt individuel ;
- ▶ le non-respect de la chose publique ;
- ▶ la défaillance de la qualité des matières enseignées aux enfants notamment l'Histoire du Mali et des valeurs sociétales ;
- ▶ l'abandon de l'enseignement de l'éducation civique et morale.

## Sur le plan culturel et linguistique

- ▶ méconnaissance des maliens de leur pays, de son histoire et de sa culture dans sa diversité: les différentes régions en terme de géographie physique, d'histoire des peuples, de mode de vie, d'aires culturelles, etc. ;
- ▶ inégalité de statut des langues nationales ;
- ▶ inégale promotion des différentes cultures dans les médias nationaux, notamment à la radiotélévision nationale ;
- ▶ abandon des valeurs de culture nationales : respect des parents, de la femme, tolérance, acceptation des uns et des autres, d'entente, de solidarité et entraide ;
- ▶ dévalorisation de la citoyenneté ;
- ▶ absence d'échanges culturels entre les différentes régions du pays ;
- ▶ absence de rapport suivi entre l'Etat et sa diaspora.

## De la gouvernance institutionnelle et de la sécurité

- ▶ faiblesse, voire défaillance de l'Etat ;
- ▶ absence de l'Administration dans de grandes parties du territoire national particulièrement dans les régions du Nord ;
- ▶ mauvaise application de la décentralisation ;
- ▶ absence de réflexion profonde sur la problématique de l'Azawad ;
- ▶ absence de solution à l'équation de Kidal ;
- ▶ difficulté d'accès aux services publics même pour la délivrance de pièces d'identité nationale ;
- ▶ mauvais traitement des gouvernés par les gouvernants (manque de respect)
- ▶ accès inégal pour tous à la justice et mauvaise distribution de la justice
- ▶ corruption et népotisme généralisés même dans le recrutement des fonctionnaires.
- ▶ concentration des concours de recrutement à Bamako et à Mopti ;
- ▶ insuffisance de personnel qualifié dans les régions ;
- ▶ absence de mécanisme efficace de suivi et de redevabilité des gouvernants et gestionnaires de la chose publique;

- ▶ développement d'une culture d'impunité ;
- ▶ abandon des populations livrées aux attaques et braquages des bandits dans plusieurs localités ;
- ▶ répartition inégale des services de sécurité à travers le pays (commissariats de police, brigade de gendarmerie).

### Gouvernance économique

- ▶ déséquilibre dans le développement des régions ;
- ▶ mauvaise répartition de la richesse nationale ;
- ▶ absence ou non application de schéma directeur national pour le développement des infrastructures de transport et de communication ;
- ▶ insuffisance, voire absence d'infrastructures routières dans les régions du Nord
- ▶ partage inéquitable des ressources entre le nord et le sud. Cependant, d'autres avis ont été formulés sur le manque de suivi de la gestion des fonds alloués au développement des régions du nord qui sont en partie détournés à d'autres usages dans le sud ;
- ▶ inégalité d'accès aux denrées alimentaires de première nécessité.

## 3. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS POUR L'ÉDIFICATION/ LA RECONSTRUCTION DE L'UNITÉ NATIONALE

### Développement Social

- ▶ promouvoir un jumelage, et un brassage entre les peuples maliens ;
- ▶ réhabiliter les semaines de et mouvements de la jeunesse ;
- ▶ réécrire l'Histoire de toutes les régions et l'enseigner à l'école ;
- ▶ enseigner l'éducation civique et morale dans les écoles pour susciter le respect des symboles de la République (le drapeau national sur l'ensemble du pays), la devise du pays, l'Hymne national ;
- ▶ établir un contrat social entre les différentes communautés ;
- ▶ renforcer la cellule familiale ;
- ▶ développer une politique de la Famille et mettre l'Homme au cœur des priorités
- ▶ élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour un Vivre-ensemble ;
- ▶ promouvoir les mécanismes traditionnels de résolution des conflits comme, les parentés à plaisanterie, le rôle du Cadi ;
- ▶ instituer une journée nationale de la parenté à plaisanterie ;
- ▶ impliquer les associations et organisations des victimes des différentes crises dans le processus de la réconciliation nationale ;
- ▶ soutenir la réinsertion socioprofessionnelle des victimes ;
- ▶ définir une politique d'intégration des médersas dans le système formel d'éducation ;
- ▶ reconnaître la langue arabe comme matière et véhicule de l'enseignement ;
- ▶ créer des centres d'écoute et d'orientation des jeunes par cercle ;
- ▶ renforcer les programmes de soutien aux jeunes et aux femmes dans les régions défavorisées ;
- ▶ créer des écoles techniques et professionnelles et des universités dans les régions.

## Culturel et linguistique

- ▶ promouvoir une culture de paix et de dialogue avec tous les fils de la nation y compris avec des islamistes maliens une fois que leurs préoccupations, comprises, n'entament pas l'unité nationale et les fondements de la République
- ▶ promouvoir et sauvegarder les cultures locales ;
- ▶ promouvoir l'enseignement et l'usage des langues nationales et leur alphabet sur une base équitable ;
- ▶ assurer la couverture télévisuelle de l'ORTM sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ réviser la grille de la radiotélévision en y introduisant des émissions qui favorisent l'expression de la diversité culturelle, la citoyenneté et le vivre-ensemble ;
- ▶ accepter la dénomination Azawad comme celle des terroirs tels : Macina, Wassoulou, Djitoumou, Kaarta, Gourma, Jamgey, Séréré et autres, en tant qu'entité culturelle qui pourrait également désigner pour les collectivités et/ou circonscriptions administratives qui le désireraient. Actuellement une région et un cercle se désignent par leur chef-lieu ;
- ▶ veiller à une réorganisation des lieux de culte ;
- ▶ organiser des débats publics sur les textes fondamentaux, sur les activités et les grandes décisions sur la vie de la nation ;
- ▶ promouvoir un véritable changement de comportement pour l'émergence d'une culture nationale adaptée aux changements et aux exigences de la mondialisation.

## Gouvernance institutionnelle et sécurité

- ▶ refonder et gouverner l'Etat sur des bases plus égalitaires en tenant en compte la diversité des communautés le composant;
- ▶ vulgariser les textes fondamentaux de la République en les traduisant dans les langues nationales ;
- ▶ améliorer le système de communication et de redevabilité des gouvernants ;
- ▶ développer des mécanismes de contrôle citoyen à travers les TIC pour mieux lutter contre la corruption et le népotisme;
- ▶ améliorer la communication gouvernementale sur les réalités nationales et les actions entreprises en faveur des différentes régions ;
- ▶ accélérer le processus de justice transitionnelle ;
- ▶ relire la charte des partis pour réduire leur nombre et réviser les conditions du financement public de ceux-ci ;
- ▶ organiser les élections législatives avant l'élection présidentielle et tenir compte de la représentation des Maliens de l'extérieur à l'Assemblée nationale ;
- ▶ réviser les textes régissant les rapports de l'Etat et des Organisations non gouvernementales et des associations de développement ;
- ▶ refonder le système national de défense et de sécurité;
- ▶ instaurer un système de recrutement juste et équitable de tous les enfants du pays dans les forces armées et de sécurité ;
- ▶ revoir la mise en œuvre de la décentralisation et de la régionalisation pour renforcer la libre administration des collectivités ;
- ▶ revoir le découpage administratif en tenant compte des aires culturelles et de la volonté des populations ;
- ▶ revaloriser les fonctions de chefs de quartiers, de fractions, et de village ;

- ▶ engager des débats citoyens sur les symboles et les institutions de l'Etat : constitution, drapeau, capitale nationale, etc.

## Gouvernance économique

- ▶ veiller à une juste répartition de la richesse nationale aussi bien en ressources humaines qu'en ressources économiques ;
- ▶ élaborer un schéma national et consensuel d'aménagement et un plan de développement participatif de toutes les régions ;
- ▶ réduire les écarts de développement entre les régions par des projets structurants des sociétés industrielles et des unités de petites et moyennes entreprises ;
- ▶ soutenir l'émergence du secteur privé dans les régions défavorisées
- ▶ faciliter l'exploitation des ressources minières (phosphate de Bourem, manganèse d'Ansongo) ;
- ▶ soutenir l'émergence des industries culturelles nationales ;
- ▶ repenser le système de sécurité à l'intérieur et aux frontières ;
- ▶ faire l'audit des programmes et projets dans les régions du Nord sur les vingt dernières années et publier les résultats.

## Recommandations

- ▶ veiller à une mise en œuvre correcte, efficace et diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ;
- ▶ élaborer un système de communication, d'information et de sensibilisation sur ledit Accord ;
- ▶ créer un cadre réglementaire permettant d'établir et/ou de renforcer la confiance entre les populations d'une part et d'autre part entre elles et les autorités politiques, administratives et militaires ;
- ▶ encourager la mise en place de cadres ou d'espaces de dialogue inclusif dans les régions et dans les terroirs pour anticiper l'éclatement de crises et de conflits ;
- ▶ élaborer un système efficace de gestion et de promotion de la diversité culturelle, linguistique et religieuse ;
- ▶ contribuer à réconcilier les communautés nationales, en conflit, notamment à Kidal, et dans les régions du centre du pays où le tissu social est profondément altéré ;
- ▶ organiser des caravanes pour informer et sensibiliser les populations sur les résultats de la Conférence d'Entente Nationale et des conditions d'élaboration de la Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale ;
- ▶ créer un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations et résolutions de la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ poursuivre le processus de la CEN au niveau local et dans les camps de réfugiés.

## Par rapport à la problématique de l'Azawad

Le groupe de travail « Unité », à la suite de l'Accord en son article 5, reconnaît que « *L'appellation Azawad recouvre une réalité socioculturelle, mémorielle et symbolique partagée par différentes populations du Nord du Mali, constituant des composantes de la communauté nationale* ».

Toutefois, la Commission estime que cette réalité est diversement appréhendée par les différentes composantes de la nation malienne et qu'un effort d'explication doit être consenti pour réduire les tensions sociales que son usage pourrait entraîner.

Aussi, le groupe de travail recommande que l'appellation et ses différentes connotations soient d'abord et suffisamment débattus au cours de rencontres intra et intercommunautaires au niveau des régions directement concernées.

La Commission invite l'Etat malien et la communauté internationale à soutenir ces rencontres afin qu'elles se déroulent dans une atmosphère saine de convivialité et de fraternité.

# Rapport du groupe de travail

## << Réconciliation nationale >>

Les travaux se sont déroulés sous la Présidence de Monsieur Mohamed El MOCTAR, Ministre de la Réconciliation Nationale, assisté de sept vice-Présidents, ci-après :

- ▶ M. Almou AG MOHAMED, Représentant de la CMA ;
- ▶ M. Ibrahim Abdoulaye DIALLO, Représentant de la Plateforme ;
- ▶ M. Abidine ALARBI, Représentant de la Plateforme ;
- ▶ M. Sory Ibrahim CISSE, Représentant du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) ;
- ▶ M<sup>me</sup> COULIBALY Haby WÉLÉ, Représentante de la CAFO ;
- ▶ M. Gaoussou KANE, Représentant du Haut Conseil Islamique du Mali ;
- ▶ M. Djibril DIALLO, Représentant des Centrales Syndicales ;
- ▶ Pasteur Nouh AG INFA YATTARA, Représentant des Associations des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes et Evangéliques au Mali (AGEMPEM).

Par souci d'impartialité, le Ministre a demandé au groupe de désigner un rapporteur général, des adjoints et des assistants.

### Rapporteur Général

- ▶ Ibrahim Bocar BA, ancien Ambassadeur et Président de UM-RDA

### Adjoints :

- ▶ M. Ibrahim AG EOUEGH, Rapporteur/ CMA, Membre de la Commission Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS);
- ▶ M. Ahmed AG Mohamed Ahmed HAÏDARA/ Plateforme, Membre de la Sous-commission Développement Économique, Social et Culturel au Comité de Suivi de l'Accord (CSA).

### Assistants :

- ▶ M. Mohamed Elmehdy AG MOULOU, chargé de mission au Ministère de la Réconciliation Nationale ;
- ▶ M. Ambroise DAKOUO, Membre de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale.

A l'ouverture des travaux, le Président de séance a rappelé l'importance de la réconciliation des maliennes et des maliens dont dépendront en définitive la paix et l'unité tant recherchées. Il a ensuite souligné avec force les principes qui devront régir les travaux du groupe, à savoir : la liberté pour chacun de ses membres d'émettre son point de vue dans le respect de l'autre, sans attaques personnelles et en restant strictement dans le sujet.

Une méthodologie de travail a été retenue devant servir de fil conducteur pour le déroulement des travaux. La démarche adoptée consiste à donner la parole à chaque participant pour exprimer ses préoccupations et formuler des recommandations.

## 1. PROBLÉMATIQUE DE LA RÉCONCILIATION

Elle suppose qu'il y a des problèmes, des conflits et des frustrations des uns contre les autres qui nécessitent l'identification des causes en vue de trouver une solution. Pour ce faire, les conditions à respecter sont entre autres :

- ▶ que l'auteur des exactions, le reconnaisse publiquement et demande pardon à la victime ;
- ▶ que la victime des exactions accepte cette demande de pardon.

La réconciliation doit se faire sur la base de nos valeurs culturelles et démocratiques. Certains participants ont estimé que la Conférence d'Entente Nationale devrait clôturer le processus de réconciliation et qu'il faudrait prendre, dès le départ, des engagements sur les valeurs communes et les codes de bonne conduite qui doivent sous-tendre toutes les actions. Il s'agit de promouvoir les valeurs de liberté pour tous les Maliens, la libre circulation des personnes et des biens, les valeurs de travail, de justice et d'équité.

## 2. LES SOURCES DES RÉBELLIONS CYCLIQUES

Les participants ont dénoncé la récurrence des rébellions motivées par l'insuffisance des services sociaux de base, l'injustice sociale, l'inégalité de répartition des ressources publiques et le non-respect des accords antérieurs.

## 3. LES ACTEURS EN CAUSE

En ce qui concerne le **Gouvernement**, les participants soulignent qu'il n'y a pas de problèmes profonds entre les communautés du nord, mais que c'est la mauvaise gouvernance qui est la cause des frustrations des populations.

Quant aux **groupes signataires**, il leur est reproché d'être à la base des souffrances des populations.

S'agissant du **cas particulier de Kidal**, qui échappe encore au contrôle de l'Etat, il est plus qu'urgent de lui trouver des solutions durables. Il s'agira d'organiser des rencontres inter et intracommunautaires, de restaurer l'autorité de l'Etat afin de permettre la sécurisation et la libre circulation des personnes et des biens.

Pour ce qui est de la **Communauté Internationale**, il a été souligné que les partenaires qui ont joué un rôle essentiel pour la libération des villes du Nord ont malgré tout une part de responsabilité dans la situation qui prévaut à Kidal. Par ailleurs, ils estiment que certains partenaires outrepassent leurs prérogatives.

## 4. LES QUESTIONS TOUCHANT LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ET D'UNE MANIÈRE PLUS LARGE LE DÉVELOPPEMENT

### a) La mauvaise gestion des fonds d'aides au développement destinés aux régions du nord

Ces griefs qui ne datent pas d'aujourd'hui ont été particulièrement évoqués par les intervenants et ont suggéré qu'ils soient audités.

## b) Les défis liés à la distribution de la justice

Ce mal a conduit à recourir assez fréquemment aux mécanismes traditionnels. Certains s'insurgent du fait de l'éloignement de la Cour d'Appel de Mopti qui couvre les régions du Nord.

## c) Les effets collatéraux des rébellions sur les régions du Sahel Occidental (Nara, Diéma, Yélimané, Nioro, Sokolo, Léré, Nampala, Macina, etc.)

Ces cercles et localités ont durement subi les conséquences des crises du Nord qui ont amputé une bonne partie de leur croissance économique et handicapé leur développement. Pour faire face à cette situation, les communautés de ces cercles et localités ont élaboré des stratégies et plans d'actions retraçant tous leurs besoins. Ces documents ont été transmis aux différents départements ministériels. Elles souhaitent bénéficier des mêmes avantages que les régions du Nord pour la mise en place des fonds de développement.

## 5. LES REVENDEICATIONS IDENTITAIRES

Le Président de la Conférence d'Entente Nationale a, au cours de la séance plénière du lundi 27 mars 2017, indiqué qu'il fallait éviter d'indexer les ethnies avec les risques de stigmatisations que cela pourrait comporter.

Toutefois, lors des travaux de la commission, certains participants ont tenu à souligner des préoccupations identitaires. Des communautés telles que les *Bellah* (entres autres) s'estime marginalisées, malgré leur poids démographique et leurs besoins de base non couverts. Elles se sentent défavorisées par rapport à d'autres communautés minoritaires. Elles exigent que leurs problèmes soient mentionnés et pris en compte.

Sur ce point, d'autres communautés ont répondu qu'il est inexact de parler de discrimination. Le fond du problème est que tous subissent ensemble les mêmes difficultés liées aux dures réalités de l'espace commun. Elles estiment aussi que leur langue, leur histoire et leur culture doivent être prises en compte au même titre que d'autres communautés au niveau national.

D'importants différends existent entre plusieurs communautés, exemples paysans et éleveurs dans le Delta central du fleuve Niger (Macina), dans la région de Mopti (Koro et Douentza), et à Kidal où deux grandes communautés s'affrontent régulièrement.

## 6. CAS DES RÉFUGIÉS ET DES DÉPLACÉS

Un consensus total a été dégagé en ce qui concerne la nécessité d'accorder la plus grande priorité aux actions visant le retour des déplacés et des réfugiés au Mali dans les meilleures conditions en prenant en compte leurs besoins essentiels, notamment en terme de sécurité et de réinsertion socioéconomique.

## 7. L'EFFRITEMENT DE L'AUTORITÉ DE L'ETAT

D'une manière générale, nombre de participants déplorent l'effritement de l'autorité de l'Etat qui n'est plus en mesure d'assurer la sécurité des personnes et leurs biens, non seulement, dans les régions du nord, mais aussi, de certaines localités du centre du pays.

Les fonctionnaires de l'Administration publique, dans leur grande majorité, se sont repliés dans les capitales régionales pendant les crises, laissant les populations à leur sort. L'Etat n'est perçu que comme une vache laitière par rapport à ce que chacun cherche à en tirer.

## 8. DISCUSSIONS SUR L'APPELLATION AZAWAD

Plusieurs interventions divergentes ont été relevées sur la question de l'Azawad.

Pour certains, l'Azawad doit être pris au même titre que le Wassoulou, le Djitoumou, le Macina, le KénéDougou, le Bélédougou, le Gourma, etc.

La non-prise en compte du vocable Azawad leur apparaît comme une absence de considération des valeurs qu'ils incarnent, de leur histoire et leur culture en un mot de leurs réalités socioculturelles.

Pour d'autres, l'appellation ne poserait aucun problème si le nom est porté par la région de Taoudeni qui correspond au périmètre de l'espace géographique qui portait ce nom. Mais, la connotation politique qui paraissait à travers certaines prises de position leur paraît inacceptable.

Certains membres ont même proposé d'aller à un référendum sur l'appellation Azawad pour que les populations puissent trancher de façon démocratique. De leur point de vue, aller au-delà de cet espace pour englober de force d'autres zones géographiques telles le Gourma, Douentza, voire Gao, Ansongo ou ailleurs qui n'ont jamais rien eu avoir avec l'Azawad et qui ne connaissent même pas le terme serait illusoire.

En somme, la plupart des intervenants ne voient pas d'inconvénients en ce qui concerne l'appellation Azawad si on s'en tient à des qualificatifs comme entité mémorielle ou espace géographique dont la superficie est clairement définie, en occurrence dans la zone géographique de Taoudeni. En d'autre terme, les participants écartent toute utilisation de cette appellation Azawad avec des arrières pensées politiques avouées ou non.

## 9. LE CENTRE DU MALI

Certains intervenants se sont appesantis sur la situation de quasi absence de l'Etat et ses conséquences au centre du Mali.

Le centre du Mali se caractérise par l'insécurité grandissante, les tueries consécutives aux conflits entre paysans et éleveurs. Il urge que le Gouvernement prenne des mesures pour éviter des nouvelles confrontations en perspectives dans ces zones.

## 10. LA FAIBLE PRISE EN COMPTE DES ORGANISATIONS CONFESIONNELLES PAR L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER ET LA CONFÉRENCE D'ENTENTE NATIONALE

Les organisations confessionnelles estiment que si initialement, elles s'étaient réjouies du démarrage du Comité de Suivi de l'Accord au cours duquel elles étaient impliquées, les hommes de culte déchantent actuellement. On ne recourt à eux, qu'après la détérioration de la situation. Or, ils estiment que les musulmans représentent 95% de la population malienne.

Les organisations confessionnelles estiment qu'aucun pays ne peut se développer sans prendre en compte des valeurs sociétales et religieuses. Il se trouve aussi que certains intervenants soutiennent que le Gouvernement est très inféodé aux religieux alors que les sphères de compétences sont différentes.

## 11. LA SOCIÉTÉ CIVILE

Certains participants ont même soutenu que la Société Civile malienne n'est pas suffisamment indépendante. Il a été également fait remarquer que les cadres du nord qui résident à Bamako prennent des décisions en lieu et place des régions elles-mêmes sans en avoir reçu le mandat. Cette situation doit cesser.

## 12. DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION (DDR)

La plupart des intervenants déplorent l'énorme retard pris dans la mise en œuvre du processus de DDR pour le cantonnement et le désarmement alors qu'un chronogramme précis a été arrêté par le Comité de Suivi de l'Accord (CSA). Certains intervenants ont insisté sur la nécessité d'accélérer l'indemnisation des victimes des crises.

## 13. DÉFICIT DE COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

Certains participants ont mis l'accent sur le déficit de communication du Gouvernement qui ne permet pas de rendre visible les initiatives entreprises dans le processus de paix et de réconciliation. Ils estiment qu'il convient d'y remédier.

### Recommandations

Les recommandations ci-après ont été formulées au cours des discussions :

- ▶ la prise d'engagements sur les valeurs communes et les codes de bonne conduite qui doivent sous-tendre toutes les actions à mettre en œuvre. Il s'agit, notamment de promouvoir les valeurs de liberté pour tous les Maliens, la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, les valeurs de travail, de justice et d'équité ;
- ▶ la satisfaction des besoins de base des populations des régions du nord : éducation, santé, sécurité alimentaire, infrastructures de transport, etc. ;
- ▶ l'implication et la responsabilisation des populations à la base dans la prévention et la gestion des conflits ;
- ▶ l'amélioration de la gouvernance, de la justice et de la gestion des ressources publiques et l'indemnisation dans les meilleurs délais les victimes des différentes crises ;
- ▶ l'évaluation et l'audit de toutes les ressources publiques (fonds d'aides extérieures et ressources budgétaires) destinées aux régions du nord ;
- ▶ le règlement de la mésentente entre les mouvements signataires (CMA et Plateforme) pour permettre le retour de tous les ressortissants de Kidal qui le désirent ;
- ▶ le retour effectif et sans délai de l'Etat malien avec ses symboles à Kidal ;
- ▶ l'effectivité du transfert des compétences et des ressources y afférentes de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- ▶ la réactualisation du découpage territorial en vue de conforter la diversité ;
- ▶ le cantonnement, désarmement et réinsertion des combattants dans les meilleurs délais;
- ▶ la dépolitisation et la reconstruction des forces de défense et de sécurité et leur déploiement sur l'ensemble du territoire national ;
- ▶ l'extension des avantages accordés aux régions du nord pour la mise en place des fonds de développement aux cercles et localités du Sahel Occidental ;

- ▶ la priorisation des actions permettant le retour des déplacés et des réfugiés dans les meilleures conditions en prenant en compte leurs besoins essentiels ;
- ▶ le retour aux valeurs sociétales et le respect de l'autorité de l'Etat ;
- ▶ l'adoption d'une solution définitive par la Conférence d'Entente Nationale sur l'appellation Azawad et le contenu à y mettre ;
- ▶ l'accélération du processus de mobilisation des fonds d'aides au développement ;
- ▶ l'extension des actions de développement à toutes les régions défavorisées du Mali et créer des pôles de développement, là où de fortes potentialités existent ;
- ▶ la prise en compte des valeurs et des dimensions culturelles de toutes les régions du Mali ;
- ▶ l'intensification des actions pour éradiquer l'insécurité au centre du Mali en prévenant les risques d'embrasement de la région ;
- ▶ la prise en compte du poids des Maliens de l'extérieur, de leurs apports en ressources financières en recourant à leurs riches expériences dans le financement du développement ;
- ▶ le retour de l'administration publique sur toute l'étendue du territoire national ;
- ▶ l'intensification des échanges culturels entre les régions du nord et le reste du territoire national, compte tenu de l'important rôle de la culture dans le développement afin de bénéficier au maximum des apports de nos communautés ;
- ▶ la prise en compte des points de vue des confessions religieuses qui jouent un rôle déterminant dans la recherche de compromis lors des différends entre les populations ;
- ▶ l'utilisation du génie malien en recourant aux canaux et mécanismes traditionnels de prévention et de règlement de conflits en renforçant le rôle des chefferies traditionnelles, des religieux et des communicateurs traditionnels dans le processus de réconciliation nationale ;
- ▶ l'élaboration d'une nouvelle Charte pastorale qui tienne compte du poids du secteur de l'élevage dans l'économie malienne ;
- ▶ la non stigmatisation, le non amalgame et non la suspicion entre les communautés ;
- ▶ l'accélération de la création de nouvelles collectivités territoriales dans les nouvelles régions ;
- ▶ l'implication réelle des femmes et des jeunes dans tout le processus de mise en œuvre de l'Accord ;
- ▶ la promotion du développement comme vecteur de sécurisation des zones frontalières ;
- ▶ la révision des programmes d'enseignement de l'histoire en y prenant en charge toutes les communautés maliennes;
- ▶ la priorisation de la promotion de l'emploi des jeunes ;
- ▶ la criminalisation de toutes revendications basées sur la violence et l'usage des armes ;
- ▶ l'organisation à l'issue de la Conférence d'Entente Nationale de rencontres pour rassembler tous les responsables des mouvements signataires pour dissiper leurs malentendus ;
- ▶ l'organisation d'un forum pour les cinq (5) régions du nord ;
- ▶ l'indépendance de la société civile vis-à-vis de l'Etat et des partis politiques ;
- ▶ l'instauration d'une journée de réconciliation et de pardon au Mali, au cours laquelle le Président de la République devra prononcer un discours à la nation;
- ▶ le rapprochement de la justice des justiciables à travers la révision de la carte des Cours et tribunaux ;
- ▶ le règlement du conflit communautaire de Kidal ;
- ▶ la promotion de la récompense du mérite et lutte contre l'impunité;

- ▶ la lutte contre l'instrumentalisation des médias ;
- ▶ la réalisation du bilan des crises et analyse des pertes en vies humaines, en biens et en ressources financières ;
- ▶ l'édification d'un mémorial pour toutes les victimes des crises maliennes depuis l'indépendance à nos jours ;
- ▶ la mise en application du décret relatif au dédommagement des victimes de la crise de 2012 ;
- ▶ la réconciliation des familles des Anciens Présidents de la République et faire en sorte qu'ils demandent, au besoin, Pardon pour les crimes commis sous leurs régimes ;
- ▶ l'instauration d'une dose de proportionnelle pour les élections communales et locales afin que les minorités soient mieux représentées dans les organes délibérants ;
- ▶ l'amélioration de la communication gouvernementale afin d'informer les citoyens en temps réel ;
- ▶ l'accélération de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- ▶ la dotation du Ministère de la Réconciliation Nationale des moyens humains, matériels et financiers pour réaliser ses missions.

## Résolutions

- ▶ Considérant la détermination des parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation à éliminer les causes profondes de la situation actuelle et à promouvoir une véritable réconciliation nationale fondée sur une réappropriation de l'Histoire à travers une unité nationale respectueuse de la diversité humaine caractéristique de la nation malienne ;
- ▶ Convaincus de la nécessité de reconstruire l'unité nationale du pays sur des bases novatrices, qui respectent son intégrité territoriale et tiennent compte de sa diversité ethnique et culturelle, ainsi que de ses spécificités géographiques et socio-économiques.

## Le groupe de travail « Réconciliation nationale » formule les résolutions, ci-après :

- ▶ renforcer l'autorité de l'Etat et assurer sa présence sur l'ensemble du territoire national ;
- ▶ se préoccuper davantage de l'insécurité dans le Delta central du fleuve Niger, le Hairé et le Seeno et organiser des rencontres pour que toutes les forces vives et les personnes ressources y participent à la recherche de solutions d'ensemble ;
- ▶ assurer l'effectivité du transfert de compétences et de ressources y afférentes par l'Etat aux collectivités territoriales ;
- ▶ améliorer la gouvernance, en instaurant plus de transparence et de rigueur dans la gestion des ressources publiques, la distribution de la justice et en s'attaquant résolument à la corruption et au clientélisme ;
- ▶ procéder à un nouveau découpage territorial pour consacrer la diversité ;
- ▶ lutter efficacement contre la pauvreté dans toutes les régions du Mali et accroître l'accès des populations aux services sociaux de base ;
- ▶ promouvoir l'accès des jeunes à l'emploi ;
- ▶ promouvoir la participation réelle des femmes et des jeunes dans le processus de réconciliation ;
- ▶ dépolitiser et reconstruire les forces de défense et de sécurité malienne pour la défense du territoire national et la protection des personnes et de leurs biens ;
- ▶ impliquer et responsabiliser les populations à la base dans le processus de réconciliation nationale, encourager le dialogue et renforcer les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits par la mise en place de mécanismes appropriés (comités de veille dans les localités et réseaux des sages pour la paix et la cohésion sociale);

- ▶ éviter la stigmatisation, l'amalgame, la suspicion entre les communautés et lutter contre les inégalités sociales entretenues et/ou encourager par l'Etat et les groupements d'orientation politique ;
- ▶ valoriser les rôles et responsabilités des autorités traditionnelles, coutumières, religieuses et les communicateurs traditionnels dans le cadre du processus de réconciliation, de paix et de consolidation de la cohésion sociale ;
- ▶ promouvoir la connaissance du Mali par les Maliens, à travers la valorisation de la diversité humaine, le brassage culturel et l'enseignement de l'histoire générale du Mali ;
- ▶ développer des mesures incitatives pour le retour et la réinsertion socio-économique des personnes déplacées et réfugiées ;
- ▶ recourir à la riche expérience de la diaspora malienne dans le financement des activités de développement ;
- ▶ criminaliser l'utilisation de la violence et des armes comme moyen de revendications sociales, religieuses ou politiques ;
- ▶ indemniser dans les meilleurs délais les victimes des différentes crises ;
- ▶ accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, issue du processus d'Alger.
- ▶ doter le Ministère de la Réconciliation Nationale de tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de sa politique de réconciliation.

#### Le groupe de travail « Réconciliation nationale »

- ▶ salue la tenue de la présente Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ encourage le Gouvernement, les mouvements signataires de l'Accord, les forces vives de la nation et la communauté internationale à poursuivre les actions de consolidation de la paix, de l'unité et de la réconciliation nationale au Mali ;
- ▶ exhorte le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour la mise en application des recommandations et des résolutions issues de la Conférence d'Entente Nationale.

# Rapport de synthèse de la Conférence d'Entente Nationale

Bamako, du 27 mars au 02 avril 2017

## INTRODUCTION

La Conférence d'Entente Nationale (CEN) est une disposition de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali signé le 15 mai 2015 et parachevé le 20 juin 2015. Le contexte de la tenue de la Conférence d'Entente Nationale est celui de la période intérimaire prévue dans ledit Accord.

La Conférence d'Entente Nationale s'est tenue du 27 mars au 02 avril 2017, au Palais de la Culture Amadou Hampaté BA de Bamako.

Y ont pris part :

- ▶ les représentants : des parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, de la Médiation internationale, des Institutions de la République, des organisations professionnelles, des syndicats, des médias et communicateurs traditionnels, des associations des jeunes, des femmes, de la classe politique, des organisations de la société civile, des confessions religieuses, des autorités coutumières,
- ▶ les anciens Premiers Ministres et Ministres, les Ambassadeurs et Chefs de Mission accrédités en République du Mali,
- ▶ les élus nationaux et locaux, les Gouverneurs des Régions et du district de Bamako, les autorités coutumières, et les députés.

## 1. OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE D'ENTENTE NATIONALE

L'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger prévoit en son article 5 des mesures destinées à instaurer la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale à travers ce qui suit :

« La dimension sociopolitique des crises cycliques qui ont jalonné le septentrion malien nécessite un traitement politique. A cet égard, une Conférence d'Entente Nationale sera organisée durant la période intérimaire, avec le soutien du Comité de Suivi et sur la base d'une représentation équitable des parties, en vue de permettre un débat approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes du conflit. Ce débat aura à prendre en charge, entre autres, la problématique de l'Azawad.

*Il devra dégager les éléments d'une solution devant permettre au Mali de transcender sa douloureuse épreuve, de valoriser la contribution de ses différentes composantes à l'identité du pays et de promouvoir une véritable réconciliation nationale. Une Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale sera élaborée, sur une base consensuelle, en vue de prendre en charge les dimensions mémorielle, identitaire et historique de la crise malienne et de sceller son unité nationale et son intégrité territoriale ».*

A cet effet, les objectifs spécifiques de la Conférence d'Entente Nationale étaient les suivants :

- ▶ analyser les causes profondes des crises que le Mali a connues et qui ont des répercussions sur la paix, l'unité et la réconciliation nationale ; cette analyse devra inclure la problématique de l'Azawad en tant qu'entité mémorielle, humaine et culturelle ;
- ▶ identifier les défis et les enjeux liés à la paix, l'unité et la réconciliation ;
- ▶ proposer des pistes de solutions et des engagements communs devant permettre un vivre-ensemble harmonieux, une paix et un développement durables ; et
- ▶ définir les nouveaux termes d'une réconciliation nationale.

## 2. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la Conférence d'Entente Nationale était placée sous la Haute présidence de Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat.

Elle a été marquée par trois (3) interventions :

- ▶ le mot de bienvenue du Maire de la Commune V ;
- ▶ le discours du Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ le discours d'ouverture de Son Excellence, Monsieur Président de la République, Chef de l'Etat.

### 2.1. Intervention du Maire de la Commune V

Le Maire de la Commune V, Monsieur Amadou OUATTARA, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite exprimé sa reconnaissance aux autorités pour le choix porté sur sa commune pour abriter la Conférence et félicité le Président de la République pour sa détermination à aller à la paix.

### 2.2. Intervention du Président de la Conférence d'Entente Nationale

Le Président de la Conférence d'Entente Nationale, le P<sup>r</sup> Baba Akhib HAÏDARA, a fait observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui ont perdu leur vie au cours de cette crise. Il a ensuite situé la conférence dans son contexte, à savoir le respect et la mise en application des dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale et magnifié « le sentiment d'utilité et l'honneur qui ont guidé l'organisation de cette conférence ».

Le Président de la Conférence a rappelé que le processus de la préparation de la Conférence était basé sur le principe de l'inclusivité. En plus de la revue de la documentation ayant trait à la crise malienne, ont été organisées des consultations dans les régions et dans le district de Bamako, avec les réfugiés et les Maliens résidant au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger, les associations féminines et les organisations de jeunes. Des consultations catégorielles ont également été menées par le Président de la CEN auprès des partis politiques, des organisations syndicales, des organisations de la société civile, du secteur privé et de personnalités représentant les forces vives de la Nation.

Il a en outre informé les participants que les éléments constitutifs de la Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale qui émergeront de la présente Conférence seront approfondis, selon un cadre et une procédure qui seront définis par les plus hautes autorités, en vue de sa finalisation.

Le Président de la CEN a adressé ses remerciements à tous les acteurs nationaux, aux partenaires techniques et financiers, à la Médiation internationale et à tous ceux qui ont œuvré pour que la Conférence d'Entente Nationale soit une réussite.

Il a précisé que « La Conférence n'est le monopole de personne, ni l'exclusivité d'une composante nationale particulière. Elle concerne toute notre Nation, toutes nos sensibilités réunies et toutes nos

attentes rassemblées. Elle n'est dirigée contre personne, à plus forte raison contre une institution et ne saurait être une source de conflits », avant d'inviter toutes et tous à se surpasser pour que puissent régner la paix, l'unité et la réconciliation nationale au Mali.

Il a aussi souhaité que la Charte soit pour la Nation malienne, singulièrement pour la jeunesse et les générations futures, un instrument de sortie de crise, et un outil de paix et de réconciliation nationale.

### 2.3. Intervention de Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat

Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, a souhaité la bienvenue aux participants à la Conférence d'Entente Nationale tout particulièrement à ceux qui ont fait un long déplacement pour se joindre à ce grand dialogue inter malien.

Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat a recouru à l'image de la maison familiale qui n'est jamais assez pleine pour recevoir chaque enfant du même père et de la même mère, de « La Mère-Patrie ».

Déplorant l'absence de certains fils du pays, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat a souligné que « cette Conférence d'Entente Nationale est un train qui démarre. Et qui peut toujours être rattrapé à une autre gare, à une autre station. « L'essentiel est qu'à l'arrivée, toute la famille soit réunie. Et la dernière gare, le terminus de ce voyage porte le nom : d'Entente nationale ».

Abordant la question de la Charte et faisant suite aux propos du Président de la Conférence, Monsieur le Président de la République a dit que celle-ci scellera l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Mali, selon les termes mêmes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale. Aussi, une fois qu'il aura reçu les recommandations de la Conférence, il décidera du cadre, des modalités et de l'agenda de son élaboration définitive ainsi que de son appropriation par l'ensemble des composantes de la Nation.

Il nous faut, conseille-t-il, éviter que la Conférence soit prise en otage par les surenchères diverses, par les tentatives de positionnement et par les remises en cause d'arrière-garde. Il a salué les efforts déployés en amont par la Commission Préparatoire dont le Président a scrupuleusement respecté les termes du mandat à lui confié, notamment en ce qui concerne l'inclusivité et la liberté de parole, deux principes qui ont prévalu lors de toutes les consultations.

Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat a partagé avec l'assistance trois remarques :

*« Tout d'abord, les voies de sortie de crise proposées par les différents interlocuteurs sont certes multiples, mais la destination reste la même pour tous : restituer à notre pays sa grandeur de nation debout. Ensuite, les différences d'approche ont été formulées sous formes de divergences de vues, et non en termes d'antagonismes irréductibles.*

*Enfin, il s'est exprimé de manière unanime une très forte exigence d'amélioration de la gouvernance dans notre pays. La prise en charge de cette exigence me paraît indispensable pour créer le socle de confiance populaire sur lequel reposera la mise en œuvre de la Charte.*

Monsieur le Président de la République, après avoir remercié le Président Baba Akhib HAÏDARA et toute l'équipe de la Commission Préparatoire a rappelé l'originalité de l'exercice que constitue la Conférence d'Entente Nationale et la nécessité de construire les indispensables compromis de confiance qui nous permettront d'avancer à pas sûrs dans la consolidation de la Paix, de l'Unité et de la Réconciliation.

## 3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en sessions en plénière et en travaux de groupes. La Conférence d'Entente Nationale, réunie en session plénière, a mis en place le Bureau de la Conférence ; adopté le règlement intérieur de la Conférence ; suivi des exposés sur les conclusions des consultations dans les régions

du Mali et dans le District de Bamako ainsi que de celles organisées à l'intention des associations féminines et des organisations de jeunes ; entendu des communications des représentants des maliens de l'extérieur et des réfugiés; et enregistré des interventions de plusieurs personnalités.

Il a été procédé à la modification de l'article 9 du Règlement intérieur. Le Bureau de la CEN est désormais composé comme suit :

- ▶ Un (1) Président et des Vice-Présidents ;
- ▶ Un rapporteur général ;
- ▶ Trois (3) rapporteurs adjoints.

Le Bureau de la Conférence d'Entente Nationale qui a été mis en place se compose comme suit :

- ▶ Président : M. Baba Akhib HAÏDARA;
- ▶ Vice-Président pour le compte du Gouvernement : M. Mohamed El MOCTAR, Ministre de la Réconciliation Nationale ;
- ▶ Vice-Président pour le compte de la CMA : M. Mahmoud Ould MOHAMED ;
- ▶ Vice-Président pour le compte de la Plateforme : Me Harouna TOUREH ;
- ▶ Vice-Président pour le compte de la société civile : M. Bouréma Allaye TOURÉ ;
- ▶ Vice-Président pour le compte des confessions religieuses : M. Mahmoud DICKO ;
- ▶ Vice-Présidente pour le compte des femmes : Me Saran KEÏTA DIAKITÉ;
- ▶ Vice-Président pour le compte des jeunes : M. Souleymane Satigui SIDIBÉ ;
- ▶ Rapporteur Général : M. Nouhoum SANKARÉ.

En ce qui concerne les termes de référence, le 4<sup>e</sup> point des résultats attendus a été modifié ainsi qu'il suit : « **des éléments constitutifs d'une charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale ont été identifiés** ».

La Conférence a enregistré plusieurs contributions, dont la liste est annexée au présent document.

S'agissant des travaux de groupes, ils ont porté sur trois (3) thèmes qui sont : la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale. Les travaux se sont déroulés les 29, 30 et 31 mars 2017.

La restitution des travaux de groupes a été effectuée en plénière le samedi 01<sup>er</sup> avril 2017. Les participants ont identifié les causes profondes des crises à répétition au Mali, échangé sur la question de l'Azawad et formulé des recommandations générales et spécifiques.

## 4. CAUSES DES DIFFÉRENTES CRISES RELEVÉES

Les causes profondes et sous-jacentes des différentes crises ont été identifiées à travers des analyses et des constats majeurs, permettant de mettre en relief les points ci-après :

### Déficit de la gouvernance

- ▶ la mauvaise gestion des ressources publiques de l'Etat ;
- ▶ la mauvaise répartition du développement et du pouvoir ;
- ▶ la mauvaise répartition des ressources et des richesses sur l'étendue du territoire ;
- ▶ la corruption, la délinquance financière, le clientélisme et le népotisme ;
- ▶ le déficit voire l'absence de communication entre Gouvernants et gouvernés ;
- ▶ la mauvaise distribution et la corruption de la justice ;
- ▶ l'absence de rapport suivi entre l'Etat et sa diaspora.

## Déficit sécuritaire

- ▶ la multiplication des groupes armés ;
- ▶ le trafic des stupéfiants et des armes ;
- ▶ les intérêts géostratégiques et économiques internationaux ;
- ▶ l'incapacité de l'Etat à gérer la porosité des frontières et à assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ l'absence de l'Etat sur certaines parties du territoire national.

## Déficit de gestion des diversités/exclusion

- ▶ la prolifération des associations à caractère ethnique et régionaliste ;
- ▶ l'exacerbation du fait communautaire ;
- ▶ la prise en compte inégale de l'histoire et de la culture de plusieurs communautés dans le système éducatif malien ;
- ▶ la faible connaissance par les maliens de leur pays, de son histoire et de sa culture dans sa diversité : les différentes régions en termes de géographie physique, d'histoire des peuples, de mode de vie, d'aires culturelles, etc.
- ▶ l'inégalité de statut des langues nationales, qui crée un déséquilibre entre les différentes communautés dans le pays ;
- ▶ l'inégale promotion des différentes cultures dans les médias nationaux, notamment à la radiotélévision nationale ;
- ▶ la faible insertion des diplômés des universités de langue arabe ;
- ▶ l'abandon des valeurs sociétales : respect des parents, de la femme, tolérance, acceptation des uns et des autres, solidarité et entraide ;
- ▶ la faiblesse des échanges culturels entre les différentes régions du pays ;
- ▶ la faible prise en compte des revendications de certaines communautés, qui s'estiment marginalisées, malgré leur poids démographique ;
- ▶ l'injustice sociale, l'inégalité de la répartition des ressources publiques ;
- ▶ la faible prise en compte des organisations confessionnelles par l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ le rapport ambigu entre le Gouvernement et les leaders religieux, ce qui fragilise davantage l'autorité de l'Etat et le principe de laïcité.

## Déficit de développement socio-économique et de gestion des ressources naturelles

- ▶ le développement inégal des régions ;
- ▶ la problématique de l'emploi des jeunes maliens ;
- ▶ la question de la scolarité : accès et qualité de la formation de base, absence d'écoles d'enseignement technique et professionnel, singulièrement dans les régions du Nord ;
- ▶ la mauvaise répartition de la richesse nationale ;
- ▶ l'absence ou la non application de schéma directeur national pour le développement des infrastructures de transport et de communication ;
- ▶ l'insuffisance des services sociaux de base ;
- ▶ les inégalités d'accès aux denrées alimentaires de première nécessité.

## Effritement des valeurs sociétales et du sens civique

- ▶ l'instrumentalisation de la religion musulmane par l'entremise des acteurs politiques ;
- ▶ l'émergence du terrorisme, de l'extrémisme religieux et des trafics de tous genres ;
- ▶ l'insuffisance d'éducation familiale et citoyenne ;
- ▶ le non-respect de la chose publique ;
- ▶ l'abandon de l'intérêt commun au profit de l'intérêt individuel ;
- ▶ l'abandon de l'enseignement de l'éducation civique et morale ;
- ▶ la dévalorisation de la citoyenneté et des symboles de l'Etat (drapeau, hymne, etc.).

## Insuffisance du niveau de mise en œuvre des Accords de paix précédents et de leur suivi-évaluation

- ▶ la faible mise en œuvre des Accords précédents ;
- ▶ l'insuffisante compréhension par- et adhésion de la population à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

## 5. A PROPOS DE L'APPELLATION AZAWAD

Des débats et échanges, il est ressorti les trois éléments principaux suivants :

- ▶ le terme Azawad ne renvoie plus à aucun projet politique ;
- ▶ l'appellation Azawad, au plan administratif, ne peut englober de fait toutes les régions dites du Nord ;
- ▶ l'appellation Azawad recouvre une réalité socioculturelle, mémorielle et symbolique partagée par certaines populations du Nord du Mali.

## 6. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Elles concernent six (6) domaines principaux :

### 6.1. La gouvernance

- ▶ améliorer la gouvernance, la justice et la gestion des ressources publiques ;
- ▶ faire l'évaluation et l'audit de toutes les ressources publiques (Fonds d'aides extérieures et ressources budgétaires) destinées aux régions du nord ;
- ▶ accélérer le retour de l'administration publique sur toute l'étendue du territoire national ;
- ▶ criminaliser toutes les revendications basées sur la violence et l'usage des armes ;
- ▶ rapprocher davantage la justice du justiciable à travers la proximité des Cours et Tribunaux ;
- ▶ promouvoir la récompense du mérite et lutter contre l'impunité ;
- ▶ lutter contre l'instrumentalisation des médias ;
- ▶ instaurer une dose de proportionnelle pour les élections communales et locales afin que les minorités soient mieux représentées dans les organes délibérants ;
- ▶ améliorer la communication du Gouvernement afin d'informer les citoyens en temps réel ;
- ▶ organiser des débats publics sur les textes fondamentaux, sur les activités et les grandes décisions sur la vie de la Nation ;

- ▶ promouvoir un véritable changement de comportement pour l'émergence d'une culture nationale adaptée aux changements et aux exigences de la mondialisation ;
- ▶ refonder l'Etat sur des bases plus égalitaires ;
- ▶ vulgariser les textes fondamentaux en les traduisant dans les langues nationales ;
- ▶ améliorer le système de communication et de redevabilité des gouvernants ;
- ▶ développer des mécanismes de contrôle citoyen à travers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour mieux lutter contre la corruption et le népotisme ;
- ▶ améliorer la communication gouvernementale sur les réalités nationales et les actions entreprises en faveur des différentes régions ;
- ▶ accélérer le processus de justice transitionnelle ;
- ▶ relire la charte des partis pour en réduire le nombre et réviser les conditions du financement public de ces partis politiques ;
- ▶ organiser les élections législatives avant l'élection présidentielle et tenir compte de la représentation des maliens de l'extérieur à l'Assemblée Nationale ;
- ▶ réviser les textes régissant les rapports de l'Etat et des Organisations non gouvernementales et des associations de développement ;
- ▶ réglementer la création des partis politiques ;
- ▶ ouvrir un débat national sur les symboles et les institutions de l'Etat : Constitution, drapeau, capitale nationale etc.
- ▶ renforcer les capacités de la société civile.

## 6.2. La sécurité

- ▶ impliquer et responsabiliser les populations à la base dans la prévention et la gestion des conflits ;
- ▶ réconcilier les forces armées et de sécurités et encourager le pardon mutuel pour plus d'unité et d'efficacité dans la mission régaliennne de défense et de sécurité.
- ▶ intensifier les actions pour éradiquer l'insécurité au centre du Mali en prévenant les risques d'un embrasement de la zone ;
- ▶ accélérer le processus de désarmement, et la réinsertion des ex-combattants dans les meilleurs délais ;
- ▶ dépolitiser et reconstruire les forces de défense et de sécurité et assurer leur déploiement sur l'ensemble du territoire national ;
- ▶ redéployer l'Armée reconstituée pour la sécurisation des personnes et des biens ;
- ▶ recréer la confiance entre les Forces armées de défense et de sécurités reconstituées, les forces étrangères et les citoyens ;
- ▶ refonder le système national de défense et de sécurité;
- ▶ instaurer un système de recrutement juste et équitable de tous les enfants du pays dans les forces armées et de sécurité ;
- ▶ mettre en place un système de prélèvement obligatoire pour le renforcement des capacités des forces armées et de sécurité tout en mettant en place les meilleures conditions de gestion transparente des fonds avec redevabilité obligatoire à la nation Malienne.
- ▶ appliquer sans délai la loi sur les pupilles de la Nation et de l'État en date de décembre 2016.
- ▶ repenser le système de sécurité à l'intérieur et aux frontières ;
- ▶ promouvoir le développement comme vecteur de sécurisation des zones frontalières.

### 6.3. La gestion des diversités et la lutte contre les formes d'exclusion

- ▶ intensifier les échanges culturels entre le nord et le reste du territoire national, compte tenu de l'important rôle de la culture dans le développement afin de bénéficier au maximum des apports de nos communautés ;
- ▶ élaborer une nouvelle charte pastorale pour tenir compte du poids du secteur de l'élevage dans l'économie malienne ;
- ▶ lutter contre la stigmatisation, l'amalgame et la suspicion entre les communautés ;
- ▶ accélérer la création des collectivités territoriales dans les nouvelles régions ;
- ▶ introduire dans le curriculum l'enseignement de l'histoire de toutes les communautés maliennes ;
- ▶ élaborer un système efficace de gestion et de promotion de la diversité culturelle, linguistique et religieuse ;
- ▶ contribuer à la réconciliation des communautés nationales notamment à Kidal, et dans les régions du centre du pays où le tissu social est profondément altéré ;
- ▶ organiser des caravanes culturelles pour informer et sensibiliser autour des résultats de la Conférence d'Entente Nationale et des conditions de l'élaboration d'une charte nationale ;
- ▶ promouvoir les Autorités Traditionnelles en laissant à chaque fraction, village ou quartier le libre choix de s'autogérer car au Mali il n'existe ni canton ni tribu, la féodalité et l'oligarchie sont bannies de la république. Il ne saurait donc y avoir de suprématie d'une communauté sur d'autres ;
- ▶ traiter dans l'équité toutes les communautés maliennes par l'état, qui doit s'assumer devant ses devoirs régaliens de protection des citoyens sans distinction aucune ;
- ▶ développer des programmes d'échanges inter et intracommunautaires ;
- ▶ promouvoir le leadership, le développement et l'autonomisation des femmes en particulier nomades et rurales ;
- ▶ revoir le contenu des prêches et renforcer l'éducation religieuse ;
- ▶ encourager les programmes artistiques et culturels entre toutes les femmes à travers les thématiques sur la paix ;
- ▶ mettre en place des cellules de paix dans les communes pour promouvoir le vivre ensemble ;
- ▶ promouvoir les outils traditionnels de la paix à travers les religieux, les chefs coutumiers et traditionnels ;
- ▶ prendre en compte les femmes dans les projets de développement des régions dites du nord du pays ;
- ▶ faire participer les femmes et les jeunes à la mise en œuvre de l'Accord de paix ;
- ▶ promouvoir une culture de paix et de dialogue avec tous les fils de la nation y compris avec des islamistes maliens une fois que leurs préoccupations, comprises, n'entament pas l'unité nationale et les fondements de la république ;
- ▶ promouvoir et sauvegarder les cultures locales ;
- ▶ promouvoir l'enseignement et l'usage des langues nationales et leurs alphabets sur une base équitable ;
- ▶ augmenter le nombre de stations de télévision dans les régions.

### 6.4. Le développement socio-économique et la gestion des ressources naturelles

- ▶ améliorer l'accès des populations aux services publics de bas : éducation, santé, sécurité alimentaire, infrastructures de transport etc. ;

- ▶ impliquer les associations et organisations des victimes des différentes crises dans le processus de la réconciliation nationale ;
- ▶ soutenir la réinsertion socioprofessionnelle des victimes ;
- ▶ veiller à une juste répartition de la richesse nationale aussi bien en ressources humaines qu'en ressources économiques ;
- ▶ élaborer un schéma national et consensuel d'aménagement et un plan de développement participatif de toutes les régions ;
- ▶ réduire les écarts de développement entre les régions par des projets structurants des sociétés industrielles et des unités de petites et moyennes entreprises ;
- ▶ soutenir l'émergence du secteur privé dans les régions défavorisées ;
- ▶ faciliter l'exploitation des ressources minières (phosphates de Bourem, manganèse d'Ansongo) ;
- ▶ soutenir l'émergence des industries culturelles nationales.

### 6.5. La promotion des valeurs sociétales et du sens civique

- ▶ promouvoir la prise d'engagements sur les valeurs communes et les codes de conduite qui doivent sous tendre toutes les actions à mettre en œuvre. Il s'agit notamment de promouvoir : les valeurs de liberté pour tous les maliens, la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national, les valeurs de travail, de justice et d'équité ;
- ▶ prendre en compte des points de vue des confessions religieuses qui jouent un rôle déterminant dans la recherche de compromis lors des différends entre les populations ;
- ▶ utiliser le génie malien en recourant aux canaux et mécanismes traditionnels de prévention et de règlement de conflits en renforçant les rôles des chefferies traditionnelles, des religieux et des communicateurs traditionnels dans le processus de réconciliation nationale ;
- ▶ prendre en compte, des valeurs et des dimensions culturelles et culturenelles de toutes les régions du Mali ;
- ▶ promouvoir la culture de la paix par les médias au niveau local, régional et national ;
- ▶ intégrer les diplômés arabophones (non utilisation des cadres arabophones dans l'administration centrale et décentralisée) ;
- ▶ enseigner l'éducation civique et morale dans les écoles pour susciter le respect des symboles de la République (le drapeau national sur l'ensemble du pays), la devise du pays, l'Hymne national ;
- ▶ renforcer la cellule familiale ;
- ▶ développer une politique de la Famille et mettre l'Homme au cœur des priorités ;
- ▶ élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour un Vivre-ensemble ;
- ▶ promouvoir les mécanismes traditionnels de résolution des conflits comme, les parentés à plaisanterie, le rôle des cadis ;
- ▶ instituer une journée nationale de la parenté à plaisanterie.

### 6.6. La paix et la réconciliation nationale

- ▶ instaurer une journée de réconciliation et de pardon au Mali, au cours laquelle le Président de la République devra prononcer un discours à la nation ;
- ▶ édifier un mémorial de toutes les victimes des crises maliennes depuis l'indépendance pour que tout le monde se reconnaisse et fasse le deuil ;
- ▶ mettre en application du décret relatif au dédommagement des victimes de la crise de 2012 ;

- ▶ réconcilier les familles des Anciens Présidents de la République et faire en sorte qu'ils demandent (au besoin) le pardon pour les crimes commis sous leurs régimes ;
- ▶ accélérer la mise en œuvre des dispositions de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- ▶ doter le Ministère de la Réconciliation nationale des moyens humains, matériels et financiers pour réaliser ses missions ;
- ▶ veiller à une mise en œuvre correcte, efficace et diligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ;
- ▶ élaborer un système de communication, d'information et de sensibilisation sur ledit Accord ;
- ▶ créer un cadre réglementaire permettant d'établir et/ou de renforcer la confiance entre les populations d'une part et d'autre part entre elles et les autorités politiques et administratives et militaires;
- ▶ instituer un système permanent de conférences nationales, régionales et locales pour anticiper sur les crises et les conflits ;
- ▶ prendre en compte dans la révision de la Constitution toutes les dispositions de l'Accord à portée nationale;
- ▶ négocier avec les belligérants du centre en l'occurrence Ahmadou KOUFFA tout en préservant le caractère laïc de l'état ;
- ▶ négocier avec les extrémistes religieux du Nord, notamment Iyad Ag GHALI tout en préservant le caractère laïc de l'Etat;
- ▶ bannir toutes sortes d'amalgame, discrimination et de stigmatisation ;
- ▶ réconcilier tous les fils du Mali (dont les frères **Imghads** et **Ifoghas** pour résoudre le problème de Kidal et ceux du centre du Mali des régions Mopti et Ségou.) avant de finaliser la charte pour la paix, l'unité et la réconciliation Nationale ;
- ▶ créer des cadres de concertation permanente des communautés pour consolider la paix ;
- ▶ dédommager les victimes des différentes rébellions, traiter et réparer matériellement toutes les injustices en restituant les biens spoliés par l'Etat ou les groupes armés.

## 6.7. Recommandations spécifiques

- ▶ relayer auprès de l'ensemble des populations le consensus obtenu auprès des populations le consensus obtenu par la Conférence sur le concept de l'Azawad ;
- ▶ régler la mésentente entre les mouvements signataires : CMA et Plateforme pour permettre le retour de tous les ressortissants de Kidal qui le désirent ;
- ▶ assurer le retour effectif et dans les meilleurs délais de l'Etat malien avec ses symboles dans toute la partie septentrionale du Mali et dans le delta central ;
- ▶ prioriser les actions permettant le retour des déplacés et des réfugiés dans les meilleures conditions en prenant en compte leurs besoins essentiels ;
- ▶ mettre en place un système législatif en vue d'une discrimination positive en faveur des femmes en matière d'élections, au niveau des concours et examens, de nominations dans les institutions, et corps de l'Etat et en matière de recrutement ;
- ▶ compte tenu du taux de chômage élevé chez les jeunes, une discrimination positive en faveur de cette composante de la nation doit être adoptée en matière de recrutement, de nomination dans les services publics de l'Etat, en matière de concours, d'examen, et d'élection, et aussi dans les forces armées de sécurité.

- ▶ ériger un système législatif de discrimination positive en faveur des personnes vivant avec un handicap en matière d'élections, dans les concours et examens, les nominations dans les institutions, et corps de l'Etat et en matière de recrutement.

## 6.8. Adresses particulières

La Conférence a :

- ▶ adressé une motion de remerciement à la Médiation Internationale chargée du suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger ;
- ▶ adopté une résolution relative au parachèvement de l'élaboration de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Bamako, le 02 avril 2017

La Conférence

# Résolution de la Conférence d'Entente Nationale

La Conférence d'Entente Nationale, tenue du 27 mars au 02 avril 2017, au Palais de la Culture Amadou Hampaté BA de Bamako.

**Considérant** le Discours d'ouverture de la Conférence d'Entente Nationale prononcé par son Excellence Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat ;

**Considérant** la détermination des parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation à éliminer les causes profondes de la situation actuelle et à promouvoir une véritable réconciliation nationale fondée sur une réappropriation de l'Histoire à travers une unité nationale respectueuse de la diversité humaine caractéristique de la nation malienne ;

**Convaincus** de la nécessité de reconstruire l'unité nationale du pays sur des bases novatrices, qui respectent son intégrité territoriale, tiennent compte de sa diversité ethnique et culturelle, ainsi que de ses spécificités géographiques et socio-économiques ;

**Considérant** que les conclusions et recommandations issues de la Conférence d'Entente Nationale sont des éléments constitutifs de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation.

Demande à Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, de définir un cadre, des modalités et un agenda, en vue de l'élaboration définitive de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale.

Bamako, le 02 avril 2017

La Conférence

# Motion de Remerciement

- ▶ **Considérant** l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu processus d'Alger ;
- ▶ **Considérant** l'engagement de la Médiation Internationale dans le suivi de la mise en œuvre correcte dudit Accord ;
- ▶ La conférence remercie la Médiation Internationale pour son accompagnement.

Bamako, le 02 avril 2017

La Conférence



# ANNEXES

---

# Allocution de la cérémonie d'ouverture de la Conférence d'Entente Nationale prononcée par Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat

Bamako, le 27 mars 2017

*Bismillahi Rahmani Rahim, Aouzou Billahi Mina Shaytani Rajim*

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Mali ;**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Mali ;**

**Madame et Messieurs les Chefs d'Institutions du Mali ;**

**Mesdames et Messieurs, Honorables Députés de l'Assemblée Nationale ;**

**Messieurs les représentants des Groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ;**

**Monsieur le Chef de file de la Médiation internationale et Président du Comité de Suivi de l'Accord ;**

**Madame, Messieurs les Anciens Premiers Ministres ;**

**Monsieur le Président de la Commission Nationale d'Organisation de la Conférence d'Entente Nationale ;**

**Madame, Messieurs les Gouverneurs de Région ;**

**Messieurs les Présidents des Conseils de Région ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et des Organisations Internationales ;**

**Mesdames, Messieurs les participants à la Conférence d'Entente Nationale ;**

**Distingués invités en vos rangs, grades et qualités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

**Chères Sœurs et Chers Frères**

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue la plus chaleureuse à tous les participants à la Conférence d'Entente Nationale. Je remercie tout particulièrement ceux qui ont fait un long déplacement pour se joindre à notre grand dialogue inter malien. Leur mobilisation apporte une fois de plus le témoignage que rien de ce qui relève de **l'intérêt de la Nation** n'est indifférent aux filles et aux fils de notre pays.

Nous ne compterons pas ! Nous ne nous compterons pas, parce que la maison familiale n'est jamais assez pleine pour recevoir chaque enfant du même père et de la même mère, de « **La Mère-Patrie** ».

Vous retrouver tous ici, ce jour, est, pour moi, un privilège sans nom, et une source de grande fierté à la fois. Voilà qui conforte notre espérance, quant à la capacité de notre peuple à se rassembler. Certes,

il manquera toujours quelques noms à l'appel, car dans la maison familiale, il reste toujours quelques places vides.

A ceux-là et à tous les autres qui n'auront pu être là, je rappelle que **cette Conférence d'Entente Nationale est un train qui démarre**. Et ceux qui ne l'auront pas pris dans cette gare peuvent toujours le rattraper à une autre gare, à une autre station. L'essentiel est qu'à l'arrivée, toute la famille soit réunie. Et la dernière gare, **le terminus de ce voyage porte le nom : Entente Nationale**.

Comment remercier ceux qui sont là ? En particulier ceux pour qui les réunions familiales sont sacrées, et qui sont toujours là, qu'il pleuve ou qu'il vente, même lorsqu'ils ont quelques colères, parce que c'est en famille que se lave le linge sale, et non dehors.

Un immense merci à vous qui avez dépassé vos éventuels ressentiments, peut-être même vos rancœurs, pour être là, parce que ce qui va se jouer ici est bien plus important que nos colères, grandes ou petites, bien plus essentiel que nos états d'âme. Un immense merci, également, à ceux qui sont là et qui se le verront reprocher par ceux pour qui l'adversaire politique ne peut être qu'un ennemi.

Une pensée triste et affectueuse pour ceux qui auraient aimé être là, mais qui craignent de devoir le payer très cher, parce que telle est la règle, dans le parti, l'organisation, le groupe dont ils sont membres, car dans leur monde, saluer, tendre la main à un frère avec qui l'on a un désaccord, c'est trahir.

Ce qui nous réunit ici est bel et bien une Conférence d'Entente Nationale, où devraient se régler tous les différends, surmonter toutes les rancœurs. Si nous ne nous retrouvons pas ici, où donc nous retrouverons-nous, un jour ?

Nous sommes tous les enfants d'une même mère, et la nôtre, en l'occurrence, est une Mère-Patrie et se nomme **Mali, République du Mali !**

Certes, il faut à cette vieille mère quelqu'un pour veiller sur elle jour et nuit, et c'est un Président, qui se trouve être, aujourd'hui, ma modeste personne. Et, croyez-moi, cette grande famille est exigeante. Pour mériter de se voir confier la garde de la Mère, il vaut mieux, dans ses comportements d'hier et d'aujourd'hui, avoir fait preuve de constance et de présence. Dans quelle famille laisserait-on la garde de la vieille mère à un fils capricieux, qui déserte la maison chaque fois qu'il est mécontent, à une fille inconstante, qui boude et disparaît chaque fois qu'elle a une petite contrariété ?

Sachons donc, par notre exemplarité, notre rigueur, notre constance en toute circonstance, mériter la confiance de la famille pour mériter la garde de la vieille mère, l'Etat. Notre égoïsme et nos incohérences d'aujourd'hui, peuvent facilement nous disqualifier et nous rendre indigne de la garde de la mère !

Je ne serai pas celui qui jettera la première pierre. Mais, que chacun, en son âme et conscience, en permanence, se demande en quoi ses postures enrichissent la démocratie, en quoi les actes qu'il pose contribuent à l'essor de la nation malienne. Je faillirais à mon devoir, si je ne déplorais pas, ici, certaines absences et le discours qui les justifie. L'actualité, les événements de par le monde, nous rappellent chaque jour qu'il n'y a pas une minute à perdre, lorsqu'il s'agit de notre pays, notre peuple, en particulier contre le terrorisme et les diverses autres menaces du siècle nouveau.

Nous sommes, tous, la progéniture de la même Mère-Patrie. Les uns ne sont ni meilleurs ni pires que les autres. Et le respect, la considération que nous devons, les uns aux autres, implique que nous sachions respecter le travail des autres. En ayant à l'esprit que même le travail le plus consciencieux peut comporter et comporte toujours quelques imperfections.

Aussi, même en étant rivaux dans le combat politique, nous ne devons jamais perdre de vue que, sur cette terre du Mali, la démocratie n'approchera les abords de la perfection que lorsque chacun comprendra qu'il lui appartient d'apporter constamment ses idées et son talent à l'œuvre de la Perfection Patriotique.

C'est l'addition de nos talents et de nos différences qui nous permettra d'enrichir la construction de la démocratie sur cette terre sacrée. Et l'on ne peut espérer bâtir une grande nation en se tenant à l'écart, en dehors, chaque fois que l'on n'est pas satisfait. Ou, pire, affirmer que l'on a en réserve ce qu'il faut pour améliorer l'Etat et les conditions de vie des Maliens, mais que, pour que notre peuple puisse en profiter, il devra attendre que vous arriviez aux responsabilités. Non, la nation se construit sur la durée, et ce que vous ferez viendra s'ajouter, dans la continuité, à ce qu'auront fait vos prédécesseurs. Si vous pouvez aider votre patrie, votre peuple, c'est ici, maintenant qu'il faut le faire.

### **Le chantier est ouvert, et le devoir nous y appelle tous, autant que nous sommes !**

La meilleure des organisations comporte toujours des failles. Le travail des plus grands génies présente toujours quelques insuffisances, et l'on ne refuse pas d'assister à un important événement familial, parce que l'organisation n'est pas parfaite. Que ce soit un baptême, des fiançailles, un mariage, ou un deuil dans sa famille, lequel d'entre nous déciderait d'y renoncer, parce que l'organisation n'est pas parfaite ? Quand bien même c'est vous, personnellement, qui pilotez cette organisation, vous y verrez toujours une faille, un détail manquant, au moment même où se déroule l'événement.

Parce que cette Conférence d'Entente Nationale est une modeste œuvre humaine qui, plus est, se veut un chantier, je vous dis merci ! Merci, sincèrement, du fond du cœur, merci !

### **Mesdames, Messieurs,**

Depuis 2012, le Mali est entré dans une ère d'épreuves d'une ampleur et d'une gravité certainement inédites dans son Histoire récente. Pourtant, le chemin du difficile ne nous était pas inconnu, car nous l'avions emprunté à de multiples reprises. Le parcours de notre Nation depuis notre accession à l'Indépendance se présente en effet comme une succession de défis assumés et relevés. Nous avons forgé tous nos grands acquis dans l'effort et dans la solidarité. Et nous nous sommes donné ainsi une capacité de résilience que nous envient bien des nations.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à une étape de notre Histoire où il nous faut réfléchir sur les causes de l'enchaînement des crises qui ont frappé le Nord de notre pays et dont les effets menacent désormais de s'étendre au Centre. Il nous faut aussi nous mobiliser pour la préservation de notre capacité de résilience qui a été considérablement sollicitée au cours de ces cinq dernières années. Il nous faut enfin nous concerter et nous accorder sur la meilleure manière de revitaliser notre vivre ensemble. Ainsi peuvent se résumer les principales ambitions de la Conférence d'Entente Nationale.

### **Mesdames, Messieurs,**

Ainsi que l'a rappelé le Président de la Conférence, l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale est prévue au cours de la période intérimaire par l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger. La Conférence enregistre «une représentation équitable des parties » impliquées dans la crise au Nord du Mali en vue de (je cite) **« permettre un débat approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes du conflit »** (fin de citation).

La Conférence doit au terme de ses travaux produire la matière pour une Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation. Celle-ci sera élaborée sur une base consensuelle, prendra en charge les dimensions mémorielle, identitaire et historique de la crise malienne. **La Charte scellera l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Mali, selon les termes mêmes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation.**

Une fois que j'aurais reçu les recommandations de la Conférence je déciderai du cadre, des modalités et de l'agenda de son élaboration définitive ainsi que de son appropriation par l'ensemble des composantes de la Nation.

### **Mesdames, Messieurs,**

Il me semble indispensable de revenir sur la lettre et l'esprit de l'Accord pour souligner que l'une et l'autre sont extrêmement explicites quant aux objectifs fixés à la Conférence d'Entente Nationale.

Celle-ci constitue une étape extrêmement importante dans la marche entamée pour la reconstruction de notre pays. A travers le grand exercice de vérité qu'elle se propose d'être, la Conférence d'Entente Nationale nous amène à aborder une étape qualitativement nouvelle dans l'identification de nos priorités les plus pressantes,

- ▶ dans la réhabilitation de notre tissu social,
- ▶ et dans la revitalisation des valeurs qui jusqu'ici nous ont permis de surmonter les situations les plus difficiles.

### **Monsieur le Président de la Conférence,**

Dans votre allocution, vous avez souhaité que les participants aient aussi bien le courage de poser le juste diagnostic sur notre situation actuelle que l'audace de proposer les solutions idoines. Je ne peux que souscrire à ces vœux. J'en ajouterai un autre, celui de voir l'esprit de pondération prédominer lors des échanges. Les fragilités actuelles de notre pays sont suffisamment connues. L'immensité des efforts à déployer pour nous réappropriier entièrement notre destin n'est plus à commenter. Le péril terroriste frappe à presque toutes les portes de la sous-région. Dans ce contexte, il nous faut éviter que la Conférence d'Entente Nationale ne soit prise en otage par les surenchères diverses, par les tentatives de positionnement et par les remises en cause d'arrière-garde.

### **Mesdames, Messieurs,**

Pour ma part et me fondant sur les efforts déployés en amont par la Commission Préparatoire, je suis profondément persuadé que nous saurons éviter ces écueils. En effet, le Président de la Conférence, notre aîné Baba Akhib HAÏDARA, a scrupuleusement respecté les termes du mandat à lui confié.

J'avais requis avec une insistance particulière que l'inclusivité soit totalement respectée aussi bien dans la préparation que dans le déroulement de la Conférence. Il me tenait également à cœur que lors des échanges entre participants soit respectée une absolue liberté de parole.

Ces deux principes ont été observés lors des rencontres que le Président de la Commission Préparatoire de la CEN a eues avec les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation ainsi qu'avec les représentants des forces vives du pays. Ils l'ont été aussi lors des consultations organisées dans toutes les Régions du Mali, dans le District de Bamako et dans les camps de réfugiés au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger.

### **Mesdames, Messieurs**

Les consultations ont permis d'écouter aussi bien le pays profond que nos compatriotes en détresse hors de leur patrie. Elles ont fait entendre toutes les sensibilités, toutes les attentes et – il faut le dire – toutes les inquiétudes ainsi que tous les questionnements du peuple malien. Grâce à ces rencontres et à ces contacts, la Commission Préparatoire a réuni une très riche moisson de réflexions et de propositions qui inspireront certainement la rédaction de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation.

A l'heure où le pays tout entier se met en alerte pour sauvegarder notre futur, je voudrai partager avec vous trois remarques essentielles. Toutes trois me sont inspirées par le compte-rendu des préparatifs de la Conférence que le Président Baba Akhib HAÏDARA a fait au Gouvernement le 18 mars dernier. Toutes trois laissent bien préjuger de l'issue positive de la Conférence.

Tout d'abord, les voies de sortie de crise proposées par les différents interlocuteurs sont certes multiples, mais la destination reste la même pour tous : restituer à notre pays sa grandeur de nation debout.

Ensuite, les différences d'approche ont été formulées sous forme de divergences de vues, et non en termes d'antagonismes irréductibles.

Enfin, il s'est exprimé de manière unanime une très forte exigence d'amélioration de la gouvernance dans notre pays. La prise en charge de cette exigence me paraît indispensable pour créer le socle de confiance populaire sur lequel reposera la mise en œuvre de la Charte.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais remercier le président Baba Akhib HAÏDARA et toute l'équipe de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale pour leur investissement à la tâche et pour la qualité du travail réalisé dans un laps de temps relativement court. Je leur demande de déployer le même dévouement et la même expertise auprès des participants pour que les travaux de la Conférence comblient les attentes de notre peuple.

**Mesdames, Messieurs,**

Avant de conclure, je tiens à souligner que l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale est avant tout guidée par notre conviction que le traitement d'une situation exceptionnelle nécessite très souvent le recours à une démarche novatrice. L'exercice que nous entamons est sans précédent dans notre Histoire récente par la nature et par l'importance de ses enjeux.

Nous avons les atouts suffisants pour le réussir à condition que dans le déroulement des travaux soient préservées les tendances positives décelées lors de la phase préparatoire. Il ne s'agit pas pour nous de rechercher d'hypothétiques panacées. Il nous importe surtout de construire les indispensables compromis de confiance qui nous permettront d'avancer à pas sûrs dans la consolidation de la Paix, de l'Unité et de la Réconciliation.

**Mesdames, Messieurs,**

C'est en réaffirmant une fois de plus notre détermination commune à maîtriser notre avenir que je déclare ouverts les travaux de la Conférence d'Entente Nationale.

Vive le Mali ! Vive la République !

Je vous remercie.

# Allocution de clôture de la Conférence d'Entente Nationale, prononcée par Son Excellence, Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République, Chef de l'Etat

*Bismillahi Rahmani Rahim, Aouzou Billahi Mina Shaytani Rajim*

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Mali ;**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Mali ;**

**Madame et Messieurs les Chefs d'Institutions du Mali ;**

**Mesdames et Messieurs, Honorable députés de l'Assemblée Nationale ;**

**Messieurs les représentants des Groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ;**

**Monsieur le Chef de file de la Médiation internationale et Président du Comité de Suivi de l'Accord ;**

**Madame, Messieurs les Anciens Premiers Ministres ;**

**Monsieur le Président de la Commission Nationale d'Organisation de la Conférence d'Entente Nationale ;**

**Madame, Messieurs les Gouverneurs de Région ;**

**Messieurs les Présidents des Conseils de Région ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et des Organisations Internationales ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des partis Politiques Nationaux ;**

**Mesdames, Messieurs les participants à la Conférence d'Entente Nationale ;**

**Distingués invités en vos rangs, grades et qualités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

**Chères Sœurs et Chers frères,**

Nous voilà donc au terme d'un exercice indispensable et qui a justifié les très grandes espérances placées en lui.

Un exercice qui va vu les Maliens échanger entre eux avec franchise, lucidité et responsabilité.

Un exercice qui ne pouvait être totalement dénué de passion, car abordant des sujets inévitablement polémiques.

Mais surtout un exercice qui n'a jamais dévié de l'objectif qu'il s'est donné : contribuer à la restauration de la paix, à la reconquête de l'unité et à la réussite de la réconciliation nationale.

L'entreprise était ardue et les appréhensions qu'elle suscitait étaient légitimes. Mais une fois de plus, nos compatriotes ont démontré que le meilleur d'eux-mêmes se révèle dans les initiatives difficiles, convaincus qu'aucune nation ne peut se construire ou se reconstruire dans les dissensions permanentes et les ressentiments enfouis.

C'est pourquoi je voudrais renouveler ma reconnaissance à toutes les participantes et à tous les participants qui au cours de ces sept derniers jours ont travaillé à éclairer l'avenir de notre pays. L'histoire leur rendra certainement hommage pour l'œuvre utile qu'ils ont faite. Une œuvre destinée à clarifier la vision que notre peuple ambitionne de se donner quant aux démarches à adopter pour relever les défis qui lui sont imposés.

### **Mesdames, Messieurs,**

À l'ouverture des travaux lundi dernier, j'avais ici même déploré certaines absences. Je l'avais fait, parce que j'estimais que la confiance dont m'a investi le peuple malien en tant que Président de la République exigeait de moi le rappel de l'importance de notre rassemblement. En effet, la sauvegarde de notre Mère-Patrie impose que toutes les filles et tous les fils du pays transcendent leurs réserves pour se trouver réunis afin de mener à bien une entreprise aussi déterminante pour le futur de notre Nation.

Aujourd'hui, c'est donc un immense bonheur pour moi de constater que la Conférence d'Entente Nationale a finalement donné raison à tous ceux qui n'ont jamais douté que notre pays sait se mettre à hauteur de défi. Nous ne nous nourrissons pas de faux espoirs, mais nous ne devons pas dédaigner les signes positifs lorsque ceux-ci se manifestent.

### **Mesdames, Messieurs,**

Le rassemblement effectif dans cette salle de la grande famille malienne constitue un de ces signes positifs. Les arrivées qui se sont succédées durant toute la semaine ont une unique signification : la volonté de participer à la recherche de solutions maliennes à des urgences maliennes. Elles ont une unique justification : l'affirmation d'une véritable entente nationale sur les priorités nationales. Cette entente ne consiste pas à la recherche d'un vague consensus où tout est dit sans que rien ne soit résolu. Elle s'établit au terme d'un grand exercice d'échanges que j'ai appelé de tous mes vœux et qui a été magistralement réussi.

### **Mesdames, Messieurs,**

Durant toute une semaine, ce sont les voix du Mali pluriel qui ont résonné sous les voûtes du Palais de la Culture. Des voix qui ont parfois exprimé la colère, le dépit, le désarroi et le ressentiment. Des voix qui à certains moments se sont durcies pour critiquer, interpeller et condamner. Des voix qui se sont fait écouter alors qu'auparavant beaucoup n'avaient pas eu la possibilité de s'exprimer. Des voix qui ont toutes refusé la résignation et rejeté le fatalisme. Des voix qui ont unanimement annoncé que le Mali se redressera, car tel est notre destin.

### **Mesdames, Messieurs,**

Ces voix ont fait remonter les réalités du Mali profond. Du Mali qui réclame avec insistance l'amélioration de la gouvernance, car il ne supporte plus les dérives nées de la corruption, de l'arbitraire et de l'impunité. Du Mali qui réclame plus d'attention de la part des décideurs dont les propos lui sont souvent inaudibles et les décisions incompréhensibles. Du Mali qui souhaite que l'Etat soit à son égard équitable et secourable.

Ces voix ont aussi fait percevoir la volonté d'unité nationale profondément ancrée dans l'esprit de nos compatriotes. Elles ont souligné que notre vivre ensemble, même ébranlé, reste notre plus grande assurance de repartir de l'avant. Elles ont exprimé la combativité de citoyens qui, malgré l'épreuve, gardent le cœur ardent.

Quelle meilleure preuve de foi en notre pays et en notre destin commun que la présence dans cette salle de nos compatriotes réfugiés venus du Burkina, de Mauritanie et du Niger qui ont surmonté tous les obstacles pour venir dire à la face du monde leur attachement à une nation unie et plurielle, juste et solidaire à l'édification de laquelle ils sont déterminés à participer.

**Mesdames Messieurs les participants,**

Vos recommandations se signalent par leur pertinence et par leur exhaustivité. Votre diagnostic a été porté sans complaisance et vos propositions de solutions ont été formulées avec courage et précision. Tout comme lors de la phase préparatoire de la Conférence, vous avez à juste titre insisté sur l'amélioration de la gouvernance. Celle-ci constitue, à n'en pas douter, la condition indispensable à l'adhésion des populations ainsi qu'à la restauration d'une relation de confiance entre décideurs et citoyens.

**Mesdames, Messieurs,**

Je prendrai sous peu les décisions qui permettront de capitaliser au mieux les recommandations de la Conférence d'Entente Nationale. Ainsi que cela a été précisé à l'ouverture de vos travaux, les éléments constitutifs de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale vont faire l'objet d'une très large diffusion. Celle-ci concernera notamment les populations résidant sur le territoire national, nos compatriotes réfugiés et la diaspora malienne.

Il ne s'agit pas de rouvrir les débats sur les thèmes traités lors de la Conférence, mais de soumettre les recommandations de celle-ci à l'éventail le plus large de citoyens maliens. Cela afin d'enregistrer leurs remarques, critiques et propositions. Cette démarche est incontournable si nous voulons que la Charte dans sa forme définitive puisse se prévaloir de l'adhésion maximale des populations et des principaux acteurs de la vie publique.

**Mesdames, Messieurs,**

Certes le temps presse. Certes, les urgences s'accumulent. Certes, la crainte existe que des consultations supplémentaires parasitent les acquis de la Conférence. J'entends bien toutes ces réserves. J'y répondrai en paraphrasant une formule utilisée par notre estimé Doyen, le président de la Conférence. Comme lui, je suis d'avis que dans le traitement de questions cruciales, il est possible de concilier l'impératif de l'inclusivité et la nécessité d'avancer vite et bien.

Car nous devons éviter d'affaiblir par précipitation la portée et l'utilité de l'excellent travail que vous avez fait. C'est pourquoi il nous faut prendre le temps de proposer vos recommandations à la réflexion à d'autres intelligences maliennes. Notamment à celles qui auraient aimé être là, mais que le format de la Conférence n'a pas permis d'inviter. Notamment à celles qui au niveau le plus modeste cultivent le souci du pays. L'heure est trop grave et les enjeux sont trop importants pour que nous ne fassions pas l'effort de convier tous les membres de la grande famille malienne à parfaire les conclusions de la Conférence.

**Mesdames, Messieurs,**

Il me faut exprimer notre reconnaissance à un homme dont la modestie et l'humilité vont certainement souffrir de l'hommage qui va lui être rendu. Lorsque j'ai demandé à notre estimé Doyen Baba Akhib HAÏDARA d'être le président de la Commission Préparatoire et le Président de la Conférence d'Entente Nationale, je ne lui ai pas en réalité confié une mission. Je me suis en fait confié à lui, comme à un aîné dont je respecte la connaissance des hommes et l'expérience de la vie. Je m'en suis remis à sa sagesse, à sa longue pratique des affaires publiques, à son attachement aux positions de principe et à sa parfaite connaissance de notre pays.

Notre aîné a démontré toutes ces qualités au cours de la semaine cruciale que nous bouclons. Si nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de la réussite de cet événement, c'est grâce à la ferme courtoisie avec laquelle le président Baba Akhib HAÏDARA a conduit les débats ; grâce à son sens des équilibres

qui lui fait gérer les imprévus (et Dieu sait s'il y en a) ; et grâce à la maîtrise qu'il a déployée pour que des excès ne viennent pas dévaloriser les acquis de la Conférence.

Permettez-moi donc d'exprimer au Doyen notre gratitude. Permettez-moi aussi de renouveler une fois de plus mes remerciements à l'équipe des membres de la Commission Préparatoire qui a si parfaitement accompagné le Président Baba Akhib HAÏDARA. Je sais l'immense travail abattu par elle dans l'abnégation et la discrétion, travail dont ont si heureusement profité les participants à la conférence d'Entente Nationale.

### **Mesdames, Messieurs les participants à la Conférence,**

Je voudrais également réitérer nos remerciements et notre gratitude à la Médiation internationale, avec l'Algérie comme chef de file pour son accompagnement constant et multiforme. La solidarité internationale dont nous continuons de bénéficier restera pour nous une source permanente d'inspiration, de motivation et d'engagement.

### **Mesdames, Messieurs les participants à la Conférence,**

La Conférence d'Entente Nationale s'est tenue à un moment crucial de notre histoire. Les épreuves que nous avons subies et les difficultés que nous rencontrons encore aujourd'hui font que le tissu national demeure fragile, rendant notre société vulnérable en plusieurs points de notre territoire.

C'est le cas notamment du Centre du pays où depuis quelque temps des groupes terroristes s'acharnent à tirer profit des tensions intercommunautaires en incitant à une violence répétitive et inacceptable contre les symboles de l'Etat et entre les populations, détruisant ainsi progressivement des liens séculaires de cohabitation.

J'aimerais renouveler ici notre compassion envers toutes les victimes de cette barbarie rampante et assurer que l'Etat mettra tout en œuvre pour déployer dans les jours à venir un dispositif polyvalent pour assurer la sécurité et la justice dues aux populations, leur apporter toutes les prestations nécessaires et garantir leurs activités économiques et sociales

### **Mesdames, Messieurs les participants,**

J'ai parfaitement enregistré les attentes que vous m'avez adressées. Je vous remercie de la totale confiance dont vous m'avez investi pour leur aboutissement. Je puis vous assurer que de mon côté, tous les efforts seront déployés pour que soit gagnée la bataille de notre avenir. La bataille pour la paix, pour l'unité et pour la réconciliation nationale.

Puisse **Allah Soub'Hana Wat'Allah**

Aider notre pays à retrouver la sérénité par la plus belle des victoires sur nous-mêmes, en apaisant nos cœurs, en chassant les démons de la colère destructrice qui nous empêche de soigner le frère qui en a besoin ou de prodiguer à l'enfant ou au frère l'éducation qui nous sauvera demain.

Seigneur Dieu de Miséricorde, Accorde nous cela.

C'est sur cette prière que je déclare clos les travaux de la Conférence d'Entente Nationale.

Je souhaite un bon retour dans leurs foyers à toutes les participantes et à tous les participants qui ont fait un long et souvent difficile déplacement pour être présents ici.

Vive le Mali.

Vive la République.

Je vous remercie.

# Discours du Médiateur de la République, Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale, à l'ouverture de la CEN

**Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;**

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Mali ;**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Mali ;**

**Madame et Messieurs les Chefs d'Institutions du Mali ;**

**Mesdames et Messieurs, Honorables Députés de l'Assemblée Nationale ;**

**Messieurs les représentants des Groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger ;**

**Monsieur le Chef de file de la Médiation internationale et Président du Comité de Suivi de l'Accord ;**

**Madame, Messieurs les Anciens Premiers Ministres ;**

**Madame, Messieurs les Gouverneurs de Région ;**

**Messieurs les Présidents des Conseils de Région ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et des Organisations Internationales ;**

**Distingués Invités en vos rangs, grades et qualités,**

**Mesdames, Messieurs**

Permettez-moi tout d'abord de rendre grâce à ALLAH, Dieu de la miséricorde, qui a fait que nous nous retrouvions rassemblées ici ce matin, pour parler du Mali, notre Cher pays ; nous concerter sur l'avenir que nous voulons pour lui et pour les générations futures, et pour nous entendre sur notre commune volonté de vivre ensemble. Puisse-t-Il, dans son infinie clémence, nous inspirer, nous ouvrir à l'intelligence et à la sagesse nécessaire pour servir noblement notre pays !

Aujourd'hui commençons par évoquer la grande âme de notre pays bien aimé et, sous son égide en cet instant, saluons pieusement la mémoire de toutes les victimes des tragiques événements que nous avons vécus et qui ont marqué notre histoire moderne. Je voudrais donc vous inviter à observer, une minute de silence et de prière en leur mémoire et pour témoigner que nous ne les oublions pas.

**Honorables Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Rassemblés ici, nous le sommes pour le Mali. En vérité, pas pour le Mali banal mais pour le Mali de grandes causes comme celles qu'il sait s'en créer lui-même, pour sa grandeur mais aussi hélas, quelque fois, pour sa misère.

Mais si profondes qu'aient pu être ces causes, le pays a toujours su les assumer et les transcender avec lucidité et avec courage, grâce à quoi il a toujours réussi à survivre.

C'est assurément une de ces grandes causes qui nous rassemble en ce palais dédié à la culture, une de nos précieuses richesses et sources d'inspiration.

### **De quoi s'agit-il ?**

Nous le savons tous : l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et signé à Bamako le 15 Mai et le 20 Juin 2015 est un Accord politique dont la mise en œuvre repose sur une recherche constante du consensus entre toutes les parties concernées. Il (cet Accord) prévoit l'organisation d'une Conférence d'Entente Nationale (CEN) en vue de « permettre un débat approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes des conflits ». La Conférence devra, notamment, produire une Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation. Cette Charte « sera élaborée, sur une base consensuelle, en vue de prendre en charge les dimensions mémorielle, identitaire et historique de la crise malienne et de sceller son unité nationale et son intégrité territoriale ».

*A ce stade, permettez-moi d'apporter la précision suivante : après concertation entre les parties signataires, il a été convenu que la Conférence n'adoptera pas une Charte définitive. Aussi, et contrairement à ce que prévoient les TDR, la Conférence préparera et adoptera des observations, des recommandations et des résolutions qui fourniront les éléments constitutifs d'une charte qui sera élaborée dans un cadre que les autorités fixeront.*

Je voudrais ici, Monsieur le Président de la République, vous redire combien je vous suis et resterai reconnaissant de m'avoir confié la mission de préparer et de présider cette Conférence d'entente nationale. Cette mission est une lourde mission spéciale, mais le sentiment d'utilité nationale qu'elle m'inspire et l'honneur qu'elle m'apporte m'en rendent imperceptibles les effets physiques de la charge. Merci pour cette confiance et cette estime. Je voudrais aussi remercier tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont bien voulu m'accorder leur attention pendant la préparation de cette Conférence et ont contribué, chacun dans leur domaine et selon leur sensibilité, à ce que nous pouvons observer aujourd'hui et dont nous pouvons nous féliciter : l'adhésion d'une opinion nationale très majoritaire à la tenue de la Conférence d'Entente Nationale.

*A ces remerciements, j'aimerais associer les PTF, et particulièrement la Coopération Suisse pour le soutien financier et logistique.*

Et il faut le rappeler ici, la Conférence d'entente nationale n'est le monopole de personne ni l'exclusivité d'une composante nationale particulière. Elle concerne toute notre Nation, toutes nos sensibilités réunies et toutes nos attentes rassemblées. Elle n'est dirigée contre aucune personne, contre aucun groupe ; encore moins contre une légitimité constitutionnelle.

Dans ce rendez-vous national, chaque participant est censé intervenir en tant que citoyen avec le sens de responsabilité inhérent à ce statut mais aussi avec les droits, notamment la libre expression, que lui confère la Constitution, pour débattre des questions dont dépendent les destinées de notre pays commun. Ces débats ne devraient donc pas être source de conflit mais plutôt recherche de solutions aux différents conflits auxquels, tous ensemble, nous faisons face.

Cette Conférence se veut donc celle de tous les Maliens, sans rejet, qui sont à la recherche d'une paix véritable et juste, d'une nouvelle unité nationale confortée dans ses assises et d'une réconciliation nationale qui, respectant les fondamentaux de la justice, pose les bases d'un « vivre ensemble » dynamique, tourné vers l'avenir.

Et pour y arriver j'invite chacun et chacune à transcender nos peurs, nos méfiances et nos ressentiments, si légitimes soient-ils, pour adopter un esprit d'ouverture à l'autre, d'écoute de l'autre, car c'est la seule attitude qui nous permette de nous entendre et de nous comprendre.

Je vous exhorte donc à oser aller de l'avant dans le cadre de cette Conférence qui vous en donne une bonne occasion ; aller de l'avant vers un avenir autre que celui dessiné par les conflits que nous avons connus et qui n'ont épargné aucun d'entre nous.

**Honorables Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La méthodologie adoptée pour préparer cette Conférence comporte deux éléments opérationnels :

- ▶ une action d'information, de sensibilisation et d'explicitation en vue de susciter, dans l'opinion publique, une adhésion aussi large que possible à la tenue de la Conférence ;
- ▶ une préparation des éléments du débat reposant sur deux sources principales : une compilation et une analyse documentaire d'une part et d'autre part des Consultations Régionales et catégorielles.

La documentation analysée, provient principalement d'une part, des travaux des fora tels que le Forum du COREN de 2013, les Etats généraux de la décentralisation, les Assises nationales sur le Nord (Nov. 2013), le Forum de Gao, la semaine de la paix de Tombouctou et, d'autre part, des travaux réalisés et publiés par divers organismes publics et non gouvernementaux tels que ARGA, Interpeace-IMRAP, Forum multi-acteurs, Recherches indépendantes, etc.

Les consultations visaient à informer, sensibiliser, écouter et recueillir, en ce qui concerne les questions à débattre par la Conférence, les avis et les réflexions des personnes et groupes concernés sur les faits et situations tels qu'ils ont vécus ou les vivent encore en relation avec la crise que connaît le pays.

Sur le plan régional, les Consultations Régionales que la Commission préparatoire a conduites, ont largement mobilisé les Maliennes et les Maliens qui ont fait preuve tout au long du processus de mise en œuvre d'assiduité et d'une réelle adhésion lors des travaux. Les participants ont réaffirmé leur conviction à aller à la paix, à l'unité nationale et à la réconciliation à travers la mise en œuvre de l'Accord signé en 2015.

Ces Consultations Régionales ont été organisées de février à mars 2017 et se sont tenues dans les régions de Gao (13 et 14 février 2017), Tombouctou – Taoudéni (13 et 14 février 2017), Mopti (14 et 15 février 2017), Ségou (20 et 21 février 2017), Koulikoro (20 et 21 février 2017), Sikasso (20 et 21 février 2017), Kayes (20 et 21 février 2017), Ménaka (18 et 20 février 2017), Bamako (14 et 15 mars), Ouagadougou (16 et 22 mars), Niamey (20 et 25 mars) et Nouakchott (18 et 25 mars). Celle de Kidal n'a malheureusement pas pu se tenir dans les délais.

Dans le strict respect des instructions reçues, les Consultations Régionales ont été inclusives et conçues dans une démarche d'information, de sensibilisation, d'écoute et de recueil des attentes des populations sur les trois thématiques majeures qui sont au cœur de l'objet même de la Conférence d'Entente Nationale, à savoir la Paix, l'Unité nationale et la Réconciliation nationale. En moyenne, ce sont deux cent cinquante participants qui ont pris part aux rencontres au niveau de chacune des neuf régions visitées.

Le document de travail mis à la disposition des participants recense les éléments qui ont été recueillis comme causes de la crise ainsi que leurs conséquences sur les divers aspects du respect de la diversité, de la cohésion sociale, de la paix, de l'unité et de la gouvernance en général.

L'impression générale que nous inspirent les résultats de ces consultations régionales, par-delà les avis et réflexions recueillis, c'est une grande lassitude que les populations, notamment celles du Nord, ressentent par rapport à leur vécu quotidien et par rapport à la stagnation de la situation actuelle du pays. Elles sont lasses des guerres, des affrontements, des violences ; elles sont lasses des attentes et promesses toujours contrariées ; elles souhaitent en finir, le plus rapidement possible, avec toutes ces nuisances. Ce constat oblige les participants à cette Conférence à trouver l'audace nécessaire pour

réussir cette plage consensuelle que nécessite l'élaboration d'une Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation.

Quant aux consultations catégorielles, elles ont concerné différents acteurs collectifs ou individuels : signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation ; structures étatiques ; anciens Premiers Ministres ; organisations de la société civile dont notamment les femmes et les jeunes ; institutions confessionnelles ; groupements de partis politiques ; centrales syndicales. Il n'est pas jusqu'aux représentants de la Diaspora, des notabilités traditionnelles ou religieuses, du secteur privé, et du monde de la presse qui n'aient été consultés.

L'analyse croisée de ces consultations ont fait ressortir des préoccupations qui sont exposées aussi objectivement que possible, dans le document de travail.

De même différents éléments de la problématique soulevée par le terme « Azawad » ont été recueillis au cours des consultations aussi bien régionales que catégorielles ; ils ont été exposés tant dans le document des TDR que dans le document de travail.

**Honorables Invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

Au terme de ses débats la Conférence d'entente nationale produira les éléments qui serviront à l'élaboration d'une charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation. Ce n'est pas la première fois que dans son histoire moderne, tout comme d'ailleurs dans son histoire précoloniale, que le Mali élaborera une charte à caractère national. Son peuple, multiple, divers, millénaire, pour avoir vécu mille et une vicissitudes a su acquérir au cours des siècles cette rare longanimité et cet humanisme particulier qui le prédisposent aujourd'hui aux consensus que réclame son avenir.

**Honorables Invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Que dire pour terminer ? Pour la jeunesse**

Parce que la diversité ethnique est une donnée critique dans la vie des communautés ;

Parce que la culture est une ambivalence de valeurs positives et négatives, dont la stagnation favorise la régression des sociétés ;

Parce que la Nation est une construction dont la survie ne peut être garantie que par l'entretien permanent et le renouvellement des raisons offertes pour choisir librement de vivre ensemble.

Alors, à terme il s'agit pour nous d'explorer et d'exploiter les nouveaux chemins de la modernisation et du développement endogène qui éradique totalement la misère et la dépendance ; un réel progrès humain, que nous devons considérer comme un dû, un dû national à notre jeunesse, cette jeunesse plurielle aujourd'hui si nombreuse, si fragile, si désœuvrée, et sacrifiée dans des crises répétitives souvent meurtrières et inutiles.

Que la Charte pour la paix, l'Unité et la Réconciliation nationale qui sera élaborée soit pour nous et les générations futures un des instruments qui nous permettra de mettre fin à ces crises infernales et de réussir le renouveau de notre pays.

**Excellence Monsieur le Président de la République,** je vous remercie de votre aimable attention.

# Discours du Médiateur de la République, Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale, à la clôture de la CEN

**Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;**

**Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Mali ;**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Mali ;**

**Madame et Messieurs les Chefs d'Institutions du Mali ;**

**Mesdames et Messieurs, Honorables Députés de l'Assemblée Nationale ;**

**Messieurs les représentants des Groupes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger ;**

**Monsieur le Chef de file de la Médiation internationale et Président du Comité de Suivi de l'Accord ;**

**Madame, Messieurs les Anciens Premiers Ministres ;**

**Madame, Messieurs les Gouverneurs de Région ;**

**Messieurs les Présidents des Conseils de Région ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et des Organisations Internationales ;**

**Distingués Invités en vos rangs, grades et qualités,**

**Mesdames, Messieurs**

Par la Grâce d'ALLAH, au bout de ces quelques jours d'intenses débats, nous voilà arrivés à la fin de nos travaux. Ici prend fin, **Excellence Monsieur le Président de la République**, cette première étape du long voyage que les Maliens ont décidé d'entreprendre pour se retrouver enfin. Avec votre permission, je voudrais user de votre si belle métaphore, pour vous annoncer que le train de la Conférence d'Entente Nationale entre en gare, pour sa première escale.

Une semaine durant, nous nous sommes parlés. Nous avons parlé du Mali et nous avons évoqué tout ce qui aujourd'hui constitue une source de division entre les filles et fils de ce pays qui nous est si cher. Car si une certitude s'est dégagée des débats souvent houleux certes, passionnés toujours mais jamais violents, c'est l'attachement profond de tous au Mali, à ce Mali qui fait que nous sommes ce que nous sommes, c'est-à-dire des femmes et des hommes fiers d'appartenir à cette terre si glorieuse.

**Honorables Invités,**

**Mesdames, Messieurs**

Au cours de ces quelques jours de débats, où toutes les questions étaient sur la table et sujet à discussion, chacun aura noté le fort engouement des participants, et la volonté unanimement

partagée, de dire, chacun en ce qui le concerne, sa part de vérité sur les maux du pays, et sur toutes ces pratiques sources de tensions entre communautés qu'il nous faut désormais bannir.

A l'heure de ce premier bilan, forcément non exhaustif, plusieurs motifs de satisfaction, au nombre desquels la participation aux travaux de la Conférence de toutes les parties signataires de l'Accord d'Alger. Cela constitue une première victoire de la Conférence qui augure de résultats à hauteur de nos espérances au terme du processus désormais engagé.

Ce qui n'a également pas échappé aux observateurs, c'est l'engouement des participants, et leur forte implication, j'allais dire leur détermination. En effet, qui n'aura pas perçu cette atmosphère si particulière qui pendant ces quelques jours, a imprégné les couloirs et les salles du Palais de la Culture, d'un parfum annonciateur d'événement exceptionnel ? Qui n'aura pas senti cette exaltation, contenue et cependant perceptible en chacun des participants, dans chaque prise de parole ? Incontestablement, tous nous aurons compris qu'en ces derniers jours de mars 2017, les peuples du Mali ont enfin compris que l'heure des choix avait sonné ; et que ici et maintenant, chacun se trouvait face à ses responsabilités, et devant sa communauté, et pour les générations futures de Maliennes et de Maliens.

Et en ces instants si exceptionnels, il faut ici témoigner de l'engagement remarquable des femmes et des jeunes tout au long des travaux. Je voudrais, ce faisant, saluer le courage dont ils auront fait preuve, pour apporter leur contribution et enrichir de leur vision toute spécifique les documents issus des échanges sur les trois thèmes au cœur des travaux.

#### **Excellence Monsieur le Président de la République,**

Ainsi que cela avait été déjà dit au début des travaux de la Conférence d'Entente Nationale, le 4<sup>e</sup> point des résultats attendus en ce qui concerne l'élaboration et l'adoption d'une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale, a été modifié ainsi qu'il suit : *« des éléments constitutifs d'une Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationales ont été identifiés et portés à la connaissance des hautes autorités maliennes pour approfondissement et complément en vue de l'élaboration définitive d'une Charte »*.

C'est dans cet esprit, que le document de travail qui avait été conçu par la Commission Préparatoire a été proposé aux trois commissions thématiques de la Conférence pour servir de document de base aux discussions.

A l'issue des travaux de la Conférence, le document de rapport qui vous est présenté, en ce qu'il conforte les conclusions des missions de consultations régionales, constitue un vibrant appel des communautés du Mali à l'endroit de l'Etat, pour la restauration de l'autorité de l'Etat et son plein retour auprès des populations. Au-delà des récriminations sommes toutes légitimes qui se sont exprimées tout au long de ces journées, ce qui apparaît constant, c'est que toutes les populations du Mali, qu'elles soient du Nord ou du Sud, de l'Est, de l'Ouest ou du Centre, toutes attendent de l'Etat qu'il joue pleinement son rôle régalien d'arbitre impartial, et de garant de leur sécurité.

#### **Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Honorables Invités,**

**Mesdames, Messieurs**

Je ne remplirais pas mes obligations de Président de la Conférence, si je ne me fais pas le porte-parole de ces Maliennes et Maliens, connus ou anonymes, femmes et jeunes, de tous bords et de toutes conditions, pour vous dire leur confiance en la chance que leur offre la Conférence d'Entente Nationale, pour apporter leur contribution à ce nouveau départ pour le pays.

**Excellence Monsieur le Président de la République,** je vous remercie de votre aimable attention.

# Liste des contributions reçues par la Commission préparatoire

- ▶ Conseil Nationale de la Société Civile (CNSC) : Contribution à la Conférence d'Entente Nationale, Bamako le 28 mars 2017 ;
- ▶ Forum des Organisations de la Société Civile du Mali (FOSC) : Contribution à la préparation et la tenue de la Conférence d'Entente Nationale dans le cadre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ;
- ▶ Coordination Nationale du Réseau des Jeunes Patriotes du Nord pour la Paix et le Développement du Mali (RJPDN-MALI) : Déclaration et proposition de solution soumise à la Conférence d'Entente Nationale qui se tient à Bamako du 27 mars au 02 avril 2017 ;
- ▶ Contribution de *Tabital Pulaaku*, l'Association des amis de la Culture Peule (AAPC) : « Paix, sécurité et justice pour tous – Halte à l'amalgame, aux tueries et arrestations arbitraires de paisibles populations et la recrudescence de l'insécurité au Centre du Mali (région de Mopti et cercle de Macina) » ;
- ▶ Abdoulaye Idrissa MAÏGA (Ministre de la Défense et des Anciens Combattants) : Contribution à la Conférence d'Entente Nationale, Bamako le 29 mars 2017 ;
- ▶ Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) : Contribution des maliens établis à l'extérieur pour le retour de la paix et la réconciliation nationale au Mali ;
- ▶ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) : Contribution du CSDM au TDR de la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) : Contribution du CSDM à la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ Confédération Malienne du Travail (CMT): Suggestions de la CMT au Médiateur de la République, 24 mars 2017 (Conférence d'Entente Nationale) ;
- ▶ Intervention du Chef de file de l'Opposition à la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ Mouvements de Résistance Civile, Associations affiliées de Gao – CMFPR 2, CTV-Gao, Déclaration de Gao, 1<sup>er</sup> Mars 2017 ;
- ▶ Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) : « Que faut-il faire pour que la réconciliation soit envisageable ? » ;
- ▶ Adresse des Forces Armées et de Sécurité à la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ Ousmane SY (Ancien Ministre) : Elements de propositions pour l'élaboration de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale ;
- ▶ Association Pour la Justice et le Développement Local (AJDL)/ Région de Mopti, Cercle de Bankass : Contribution – propositions de recommandations complémentaires à titre individuel en prélude à la Conférence d'Entente Nationale ;
- ▶ Contribution du WILDAF/Mali à la Conférence d'Entente Nationale : « Synthèse des recommandations des Cercles de Paix Commission Paix (Ségou, Bamako, Tombouctou, Nouakchott) » ;
- ▶ Déclaration des délégués des camps des réfugiés (Mentao, Goudoubo, Bobo Dioulasso, Ougadougou, Dori, Essakane) au Burkina Faso suite à la consultation en prélude à la Conférence d'Entente Nationale ;

- ▶ Contribution de Yves GUEMARD, Analyse des conflits du Nord, Consultant indépendant, 04/04/16.
- ▶ Contribution de l'ancien Premier Ministre, Moussa MARA ;
- ▶ Rapport général de la consultation nationale de la Jeunesse du Mali, 25 et 26 mars 2017 ;
- ▶ Document de contribution reflétant les aspirations des organisations féminines en prélude de l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale.

# Décision n° 2017- 003 /MR-CEN du 13 Janvier 2017 portant liste nominative des membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale

## LE MEDIEATEUR DE LA REPUBLIQUE, PRESIDENT DE LA COMMISSION PREPARATOIRE ET PRESIDENT DE LA CONFERENCE D'ENTENTE NATIONALE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°97-022/P-RM du 14 mars 1997, modifiée, instituant le Médiateur de la République ;

Vu le Décret n°2011-243/P-RM du 12 MAI 2011 fixant les modalités de gestion des crédits alloués au Médiateur de la République ;

Vu le Décret n°2013-78 du 03 octobre 2013 portant nomination du Médiateur de la République ;

Vu le Décret n° 2016-0955/P-RM du 21 Décembre 2016 portant nomination du Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale ;

Vu l'Arrêté n° 2017-001/MR-CEN du 03 Janvier 2017 fixant l'organisation et le fonctionnement de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale ;

Vu l'Arrêté n° 2017-002/MR-CEN du 03 Janvier 2017 fixant les avantages accordés aux membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale ;

### DECIDE :

**Article 1er :** Sont nommés membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'entente Nationale en qualité de :

#### **A/ Bureau du Président :**

1. M. Nouhoum SANKARE, Chargé de mission
2. M. Amadou KEÏTA, Chargé de mission
3. M. Mamadou KONE, Gestionnaire
4. Mme DIARRA Djénéba DIARRA, Assistante de Direction
5. M. Sékou Fantamady SISSOKO, Coursier /Réprographe

## **B/ Groupes de travail :**

### **Groupe de Travail I « Analyse et Rédaction »**

6. M. Naffet KEÏTA, Coordonnateur
7. Doulaye KONATE, membre
8. Ambroise DAKOUO, membre
9. Mme Néné KONATE TRAORE, membre
10. M. Abdoulaye SALL, membre
11. Mme Fatoumata DEMBELE DIARRA, membre
12. M. Bandiougou GAKOU, membre
13. M. Moussa Doudou HAÏDARA, membre
14. M. Mansa Makan DIABATE, membre
15. M. Mittène Ag OUFFENE, membre
16. Mme Mariam SISSOKO, membre
17. Mme Fatimata A. TOURE, membre
18. Mme Mariétou MACALOU, membre
19. M. Abdoulaye TOUNKARA, membre
20. M. Djibril SOUMBOUNOU, membre
21. Mme CISSE Fatoumata Aly, Secrétaire

### **Groupe de Travail II « Communication et Relations »**

22. M. Alfousseyni SIDIBE, Coordonnateur
23. M. Gaoussou DRABO, membre
24. M. Zeidane Ag SIDA LAMINE, membre
25. Mme Déidia Kattrra DIALLO, membre
26. Mme Rhaichatou Walet ALTANATA, membre
27. M. Oumar Boubèye MAÏGA, membre
28. M. Cheickna Hamala DIARRA, membre
29. Mme Rahamata DIAOURE, membre
30. M. Abdoulaye DIABATE, membre
31. Mme Fama Wallet IDAL, membre
32. Mme Zeinab Moulaye WAFI, membre
33. Mme Marie-Jeanne SANGARE, Secrétaire

**Groupe de Travail III « Organisation matérielle et logistique »**

34. M. Illalkamar Ag OUMAR, Coordonnateur
35. M. Chienkoro DOUMBIA, membre
36. M. Bakary Amadou BAGAYOKO, membre
37. M. Mamadou SOGOBA, membre
38. M. Abdoulaye MACKO, member
39. M. Joel TOGO
40. M. Ismaila KONATE, membre
41. M. Alhazim Ag OUMA, membre
42. Mme Ramatou KONE ADIAWIAKOYE, membre
43. M. Moussa Baba BAGAYOKO, Secrétaire».

**Article 2** : Les intéressés bénéficient des avantages prévue par la réglementation en vigueur.

**Article 3** : La présente décision sera enregistré et publiée partout où besoin sera.

Bamako, le 13 janvier 2017

Baba Akhib HAÏDARA

# Décision portant nomination des membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale

**DECISION N° 2017- 007/MR-CEN DU 23 FEVRIER 2017**

**PORTANT MODIFICATION DE LA**

**DECISION N° 2017- 003 /MR-CEN DU 13 JANVIER 2017**

**PORTANT LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DE LA COMMISSION PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE D'ENTENTE NATIONALE**

**LE MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE,  
PRESIDENT DE LA COMMISSION PREPARATOIRE  
ET PRESIDENT DE LA CONFERENCE D'ENTENTE NATIONALE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°97-022/P-RM du 14 mars 1997, modifiée, instituant le Médiateur de la République ;

Vu le Décret n°2011-243/P-RM du 12 MAI 2011 fixant les modalités de gestion des crédits alloués au Médiateur de la République ;

Vu le Décret n°2013-78 du 03 octobre 2013 portant nomination du Médiateur de la République ;

Vu le Décret n° 2016-0955/P-RM du 21 Décembre 2016 portant nomination du Président de la Commission Préparatoire et Président de la Conférence d'Entente Nationale ;

Vu l'Arrêté n° 2017-001/MR-CEN du 03 Janvier 2017 fixant l'organisation et le fonctionnement de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale ;

Vu l'Arrêté n° 2017-002/MR-CEN du 03 Janvier 2017 fixant les avantages accordés aux membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale ;

Vu la décision N° 2017- 003 /MR-CEN DU 13 janvier 2017 portant liste nominative des membres de la Commission Préparatoire de la Conférence d'Entente Nationale.

## DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> / : Le point B/ de la Décision suscitée est modifié ainsi qu'il suit :

### « B/ Groupes de travail

#### **Groupe de Travail I « Analyse et Rédaction »**

1. M. Naffet KÉÏTA, Coordonnateur
2. M. Doulaye KONATE, membre
3. M. Ambroise DAKOUO, membre
4. Mme Néné KONATE TRAORE, membre
5. M. Abdoulaye SALL, membre
6. Mme Fatoumata DEMBÉLE DIARRA, membre
7. M. Bandiougou GAKOU, membre
8. M. Moussa Doudou HAÏDARA, membre
9. M. Mansa Makan DIABATE, membre
10. M. Mittène Ag OUFFÈNE, membre
11. Mme Mariam SISSOKO, membre
12. Mme Fatimata A. TOURE, membre
13. Mme Mariétou MACALOU, membre
14. M. Abdoulaye TOUNKARA, membre
15. M. Djibril SOUMBOUNOU, membre
16. M. Abdourhamane MAÏGA, membre
17. M. Ilad Ag Mohamed, membre
18. Mme CISSE Fatoumata Aly, Secrétaire

#### **Groupe de Travail II « Communication et Relations »**

19. M. Alfousseyni SIDIBÉ, Coordonnateur
20. M. Gaoussou DRABO, membre
21. M. Zeidane Ag SIDA LAMINE, membre
22. Mme Déidia Kattrra DIALLO, membre
23. Mme Rhaichatou Walet ALTANATA, membre
24. M. Oumar Boubèye MAÏGA, membre
25. M. Cheickna Hamala DIARRA, membre
26. Mme Rahamata DIAOURE, membre
27. M. Abdoulaye DIABATE, membre
28. Mme Fama Wallet IDAL, membre
29. Mme Zeinab Moulaye WAFI, membre

30. M.Fahad Ag ALMAHMOUD, membre
31. Ibiya Ag HAMMA, membre
32. Mme Marie-Jeanne SANGARE, Secrétaire

**Groupe de Travail III « Organisation matérielle et logistique »**

33. M. Illalkamar Ag OUMAR, Coordonnateur
34. M. Chienkoro DOUMBIA, membre
35. M. Bakary Amadou BAGAYOKO, membre
36. M. Mamadou SOGOBA, membre
37. M. Abdoulaye MACKO, membre
38. M. Ismaila KONATE, membre
39. M. Alhazim Ag OUMA, membre
40. Mme Ramatou KONE ADIAWIAKOYE, membre
41. Mohamed Ould OUMAR, membre
42. Mohamed Ould MATALY, membre
43. M. Moussa Baba BAGAYOKO, Secrétaire. »

Article 2 / : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Bamako, le 23 février 2017

Baba Akhib HAIDARA

# Liste des participants à la Conférence d'Entente Nationale

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
1	Mme TRAORE Bintou KONE	TRAIT D'UNION	Bamako
2	MME SY Kadiatou SOW	ADEMA ASSOCIATION	Bamako
3	Moussa KIMBIRI	CONSEIL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Koulikoro
4	Mahamane DJITTEYE	CMA	Taoudeni
5	Kassoum TRAORE	GROUPEMENT DES LEADERS DU MALI	Bamako
6	Moussa HAIDARA	CNDDR	Bamako
7	Rhaichatou Walet ALTANATA	CNDDR	Bamako
8	Mamadou Lamine BANE	HAUT CONSEIL DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	Congo Brazzaville
9	Ibrahim KOÏTA	CONSEIL REGIONAL	Mopti
10	Mohamed TRAORE	DRPSAP	Bamako
11	Zeinabou Walet MOCTAR	AFA MALI	Bamako
12	Mouna Aïcha DICKO	AFA MALI	Bamako
13	Lala ALHASSANE	PLATEFORME	Bamako
14	Dr Abdoulaye IFARAWENE	REFUGIE	Mauritanie
15	Mohamed Taifour CISSE	PLATEFORME	Taoudeni
16	Saleck OULD	PLATEFORME	Bamako
17	Diori TRAORE	RESEAU AEI	Bamako
18	Yaya Alpha DIALLO	COMITE DE VEILLE CITOYENNE	Koulikoro
19	Aguibou BOUARE	UNTM	Bamako
20	Dr Guidabo TOURE	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
21	Hamidou TRAORE	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
22	Albadja A H TANDINA	PLATEFORME	Gao

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
23	Hadeye DICKO	PLATEFORME	Gao
24	Aminata IDRISSE	PLATEFORME	Gao
25	Mossa AG ALMOUNER	PLATEFORME	Gao/GOSSI
26	Boubacar JIDDOU	CMA	Tombouctou
27	Boubacar Fakaba SISSOKO	SOCIETE CIVILE	Bamako
28	Mme SOW Kadiatou TOGOLA	FENACOF	Sikasso
29	Aissata BOCOUM	RENADJEF	Bamako
30	Ibrahim DICKO	TABITAL PULAAKU	Bamako
31	Abdourahmane DIALLO	TABITAL PULAAKU	Bamako
32	Fanta CISSE	TABITAL PULAAKU	Bamako
33	Dieudonné DACKO	URTEL	Bamako
34	Nouhou SAHALOU	SONGHOÏ LINDIO	Bamako
35	Sory Ibrahim CISSE	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Bamako
36	Oumar Arboncana MAÏGA	AMSUNEEM	Bamako
37	Issa ABDALLAHI	PLATEFORME	Gao
38	Bada AG MAGHNA	PLATEFORME	Kidal
39	Hassa AG ZWANNA	PLATEFORME	Kidal
40	Bakaye AG ALHASSANE	PLATEFORME	Kidal
41	Noty AG INAKREISSI	PLATEFORME	Kidal
42	Nacha AG TITA	PLATEFORME	Kidal
43	Youssef AG AHMED	PLATEFORME	Kidal
44	Oumar MAÏGA	PAIX	TANGASSANE
45	Adama GUINDO	MAIRIE	Kayes
46	Lala Walet ALHOUSSEYNI	CMA	Kidal
47	Halima Walet MAYI	CMA	Kidal
48	Fadimata Walet OUMAR	FPA	Tombouctou
49	Aicha Walet ALAYE	CMA	Tombouctou
50	Mariama Walet ALMOCTAR	FPA	Tombouctou
51	Leila Walet SIDI ELMOCTAR	FPA	Gao

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
52	Moulaye ELMIHDI		Taoudeni
53	Karounga KEÏTA		Koulikoro
54	Modibo TIMBO		Kayes
55	Awa SACKO	RECOTRADE	Kayes
56	TRAORE Fatouma SALOUM	PLATEFORME	Tombouctou
57	Dialakoro KEÏTA	SOCIÉTÉ CIVILE	Sikasso
58	Aminata KANTE	PORTE PAROLE FPP	Sikasso
59	Fatoumata MAÏGA	APDF	Koulikoro
60	Sidi Mohamed OULD KHATRI	PLATEFORME	Taoudeni
61	Sidi Elmedi AG ALBAKAR	PLATEFORME	Kidal
62	Noty AG INAKREISSI	PLATEFORME	Kidal
63	Hassa AG ITOUANA	PLATEFORME	Kidal
64	Nacha AG TITA	PLATEFORME	Kidal
65	Mohamed ALHOUSSEYNI	PLATEFORME	Ménaka
66	Chodi AG HAMDOUNA	PLATEFORME	Gao Djebouk
67	Sidi Med AG ELHADJI	GATIA	Ménaka
68	Algateck AG OUWAHA	PLATEFORME	Gao
69	Mohamed AG FAKNANE	GATIA	Kidal
70	Sidi Med AG ALMOCTAR	PLATEFORME	Kidal
71	Ahmadou AG ISSA	CMFPR2	Gao
72	Oumar A TOURE	MAIRE DOUEKIRE	Tombouctou
73	El Hadj Adama Issa SACKO	RECOTRADE	Kayes
74	Mme MAÏGA Zeinabou CISSE	CAFO	Tombouctou
75	Goundo KAMISSOKO	ASPROFER	Kayes
76	Moulaye ALTAHER	PLATEFORME	Bamako
77	Moulaye HACHIM	PLATEFORME	Bamako
78	Moulaye ABDRAHAMOU	PLATEFORME	Bamako
79	Moulaye ISMAEL	PLATEFORME	Bamako
80	Mme KONDE Kani SIDIBE	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
81	Mme MAKADJI Fatou FAYE	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako
82	Mme TRAORE Hawa TAMBOURA	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako
83	Mme KANTE Néné KANTE	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako
84	Issouf AG BAYO	PLATEFORME	
85	Jimila BABI		Taoudeni
86	Mahamidou YACOUBA CISSE	CMFPR1	Ménaka
87	Arhamatou MOUSSA	CMFPR1	Ménaka
88	Rouhma AMADOU	CMFPR1	Ménaka
89	Hanna MOULAYE	UFTCD	Taoudeni
90	Mariam MAÏGA		Bamako
91	Awa KEÏTA		Bamako
92	Awa KANTA		Bamako
93	Rokiatou MAÏGA		Bamako
94	Mamadou DIALLO	AC-PDH	Bamako
95	Mamadou FOFANA	CONSEIL REGIONAL	Kayes
96	Souleymane DIAKITE	SOCIETE CIVILE	Ségou
97	Atoutal AG INTAGADAYE	CMA	Tombouctou
98	AlyAG MOHAMED	CMA	Tombouctou
99	MohamedAG HAMOUTAFA	CMA	Tombouctou
100	Jiddou AG MOHAMED	CMA	Tombouctou
101	Mahamadou YACOUBA	ARRUN-MJI	Bamako
102	Mme YENA Odette KALAMBRY	ARRUN-MJI	Bamako
103	Habiboul AG O MAÏGA	PLATEFORME	Gao
104	Aicha Walet ALBESATY	CMA	Kidal
105	Cinaucelane Walet MOSSA	CMA	Kidal
106	Anohy Walet ALASSANE	CMA	Kidal
107	Batno TAKLI	CMA	Kidal

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
108	Issa BONCANA		Gao
109	MAÏGA Hamchatou ISMAGUAL	PLATEFORME	Gao
110	Lala MAÏGA	CAFO	Gao
111	Mahamadou TOURE	CHEF AMA	Gao
112	Aly Badi MAÏGA		Gao
113	Abdoulaye TRAORE	NOTABILITE	Sikasso
114	Mme Aissata A TOURE	ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE GAO	Bamako
115	Mme DIAKITE Kadiatou TOUNKARA	FENACOF	Bamako
116	Aichata DIAKITE		Bamako
117	Hamidou MOHAMED		Taoudeni
118	Rougueyata DIALLO		Bamako
119	Adidiatou SOUMANO		Bamako
120	Mohamed LAMINE	SONGHOI GANDA	Accra
121	Sidi Mohamed AG MOHAMED	CMA	Taoudeni
122	Mariama Walet ALFARACK	CMA	Ménaka
123	Djibrilla MAÏGA	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Ménaka
124	Hamatta AG EL MAHDY	CJA	Taoudeni
125	Fatoumata DIAWARA	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Bamako
126	Abdramane DIALLO	CENTRE MALIEN/PACP	Bamako
127	Assetou TOURE	CMA	Tombouctou
128	Balladi OULD CHEIBANI	CPA	Taoudeni
129	Salime	CPA	Tombouctou
130	Abdoule KADER	CPA	Tadani
131	Abou AG MOHAMED	CPA	Soumpi
132	Sidi Ali OULD BAGNA	CNJ	Bamako
133	Lala WALET	CMA	Ménaka
134	Fadi Walet SIDI	CMA	Ménaka

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
135	Rakiya MOHAMED	CMA	Ménaka
136	Kadia TRAORE	CMFPR2	Mopti
137	Mohamadou DOUCOURE	CMFPR2	Mopti
138	Brehima Fadiala COULIBALY	CONSEIL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Sikasso
139	Aboubacar DIAKITE	PCM	Bamako
140	Bamana ABDOUSALA	CMA	Taoudeni
141	Salick OULD ABOLI	CMA	Tombouctou
142	MME Safiatou DIAWARA	CCFP	Koulikoro
143	Noh AG COUTTA	CJA	Tombouctou
144	Ousmane MAÏGA	CMFPR2	Gao
145	Mory SAMAKE		Bamako
146	Nanna BOUMAMA		Taoudeni
147	Nani Mint MOHAMED		Taoudeni
148	Hadidjatou Mint MOHAMED SALIM		Taoudeni
149	Aïcha Walet ALDJOUMAT		Taoudeni
150	Anna Walet WADOSSANE		Taoudeni
151	Zeinabou DIA	PLATEFORME	Bamako
152	Aliou OULD COULSEBA	CMA	Tombouctou
153	Dr Yacouba DIALLO	JEUNESSE EVANGELIQUE PROTESTANTE	Bamako
154	Mamadou B CISSE	AFRIQUE INFO	Bamako
155	Barka Walet ALHASSANE	CPA	M'Berra
156	Abdallah AG MOHAMED	CPA	M'Berra
157	Mohamed AG ISSA	CPA	M'Berra
158	Abdallah FASKOYE	BUREAU DU HAUT REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	Bamako
159	DIANE Mariam KONE	KEFAMP	Bamako
160	Kadia TOGOLA	UNAFEM	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
161	Ali Pierre DIALLO		Tombouctou
162	Marc GOÏTA	EGLISE PROTESTANTE AGEMPEM	Bamako
163	Alidji TOUNKARA	CMFPR2	Mopti
164	Attay AG ABDALLAH	CPA	Tombouctou
165	Ballali OULD CHEIBANI	CPA	Tombouctou
166	Abdourabihi M TOURE	SOCIETE CIVILE	Bamako
167	Abdourhamane Seibou DIALLO	CMFPR2	Gao
168	Ichaka DIARRA	FAMILLE FONDATRICE	Bamako
169	Abdallah AG MASSALLEH	CPA	Tombouctou
170	Dieudonné SAGARA	PREFET ADJOINT	Bougouni
171	Siaka MAGASSA	1 <sup>ER</sup> ADJOINT	Koulikoro
172	Abdoulaye TOUNKARA	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	Bamako
173	Younoussa TOURE	CMFR2	Bamako
174	Mamadou TOGO	G8	Bamako
175	Modibo SIDIBE	G8	Mopti
176	Abdoulaye Alassane MAÏGA	CNJR	Bamako
177	Issa KEÏTA	CNJR	Bamako
178	Mohamed KEÏTA	CNJR	Koulikoro
179	Mme DIAGO MBodji SARE	REFAMP	Bamako
180	Bolal ABDOULAH	PLATEFORME	Bourem
181	Abdatta OULD CHIKALI	PLATEFORME	Bamako
182	Hamidou OULD LAHKSSANE	CCB	Bourem
183	Mamadou COULIBALY	CONSEIL REGIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Kayes
184	Oumar TOURE	CMFPR2	Tombouctou
185	Oumar MAÏGA	CMFPR3	Gao

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
186	Moussa MAÏGA	CMFPR3	Mopti
187	Boncana Agili HAIDARA	CMFPR3	Tombouctou
188	Aissata TOURE	CAP MALI	Gao
189	Aminata COULIBALY	CAP MALI	Tombouctou
190	Ahmodou Ndouga MAÏGA	GAO LAMA	Bamako
191	Abdel Kader MAÏGA	GAO LAMA	Bamako
192	Alhoousseyni ALHADJI	URTEL	Tombouctou
193	Mamadou BOCOUM	URTEL	Mopti
194	Oumar DIAMOYE	JOURNALISTE	Bamako
195	Kadiatou DOUCOURE	JOURNALISTE	Bamako
196	Modibo SISSOKO	MAIRE	Niono
197	Salah Mohamed AHMED	CMA	Gao
198	Aljourad AG MAGWILI	CMA	Tombouctou
199	Ibrahim AG HATT	CMA	Kidal
200	Abaraka AG IBRAHIM	CMA	Kidal
201	Abdoulaye AG RHISSA	CMA	Ménaka
202	Ismaguel AG ALHADER	CMA	Ménaka
203	Tijani AG INTAMAOU	SECTEUR PRIVE	Kidal
204	Ahmajid AG BAYE	CMA	Kidal
205	Mohamad AG ATTAHER	CMA	Kidal
206	Walet Toujani SOUYATA	CMA	Kidal
207	Denis CHEBU		Paris
208	Mohamed Lamine AG TAMBARAYRAY	CMA	
209	Oumar DIALLO	SOCIETE CIVILE	Bamako
210	Abdoulaye Seydou TOURE	CFMPR 2	Gao
211	Mamadou Seydou DIARRA		Kayes
212	Alansary ALMAHDI	CJA	Tombouctou
213	Mohamed EL MOCTAR AG	CJA	Burkina Faso
214	Azarok AG INABORCHAD	CJA	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
215	Mohamed Ousmane AG	CPA	Tombouctou
216	Mohamed Hamatta CHERIF	CPA	Tombouctou
217	Mohamed OULD AHMED	CPA	Tombouctou
218	Imilach AG BOBA		Kayes
219	Mahamadou Namory KEÏTA	COMODE	Bamako
220	Kaly SISSOKO	COMODE	Bamako
221	Ibrahim AG EFFANFANE	MAIRE TESSALIT	Gao
222	Sicaye AG ECAWELL	CVJR	Bamako
223	Kabangou TOURE	PLATEFORME	Gao
224	Fatoumata MAÏGA	AFIP	Bamako
225	Djeneba DIARRA	MINUSMA	Bamako
226	Amara DIOP	ASSOCIATION ADEMA	Bamako
227	Mahfouze H CISSE	OBSERVATEUR	Bamako
228	Mohamed AG MINTA	MISSION DES REFUGIES	Mauritanie
229	Mohamed EL HAMIS	MISSION DES REFUGIES	Mauritanie
230	Mohamed ABDOURHAME	MISSION DES REFUGIES	Mauritanie
231	Elmouyer ALMINTA	MISSION DES REFUGIES	Mauritanie
232	Mahamadou I TOURE	PLATEFORME	Bamako
233	Ousmane SARRE	CFPA	Tombouctou
234	Alassane Amadou MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Gao
235	MME TRAORE Aminata TOURE	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako
236	Oumar DIABATE	URTEL	Kayes
237	Bandiougou DANTE	URTEL	Ségou
238	Issa Idrissa MAÏGA	URTEL	Gao
239	Issouf A I MAÏGA	URTEL	Koulikoro
240	Kadiatou COULIBALY	ADCFM	Taoudeni
241	Ibba MARIKO	ADCFM	Taoudeni
242	Ibrahim M CISSE	CMFPR 3	Tombouctou
243	Souleymane DIALLO	MPRCJE	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
244	Mariam ASSORY	SOCIETE CIVILE	Kidal
245	Abdoul Madjid SOW	AMCEBA	Bamako
246	Mamadou NDIAYE	URTEL	Ségou
247	MME SISSOKO Fatoumata SAKILIBA	CCFP	Ségou
248	MME SANGARE Fatou DIOP	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako
249	Abdoul Salam CISSE	URTEL	Sikasso
250	Abdoyulaye SAGARA	URTEL	Ségou
251	AMINO AG	FPA	Gao
252	Inamoud Ibny YATTARA	COMPLEXE INFOS PLUS	Bamako
253	AG AMEIMA	COMPLEXE INFOS PLUS	Bamako
254	Mamadou Fadiala KEÏTA	COMODE	Bamako
255	Moctar COULBALY		Bamako
256	Victorine SIALENO		Bamako
257	Jochomine Loumba LENO		Bamako
258	Hama MAÏGA		Tombouctou
259	Abdel Mahmoud CHERIF	CMA	Tombouctou
260	Aramani EL HADJ	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Taoudeni
261	Abdoul Aziz HAIDARA	TAPITAL PULAAKU	Bamako
262	Boubacar CISSE	TAPITAL PULAAKU	Bamako
263	Boukary SANGARE	AMBASSADE DU DANEMARK	Bamako
264	Mirjan DE BRUYN	UNIVERSITE DE LEIDEN	Pays-Bas
265	Mohamed AG MUZAZ	PRESIDENT DE L'ASSOCIATION TIHAINE	Tombouctou
266	Dr Mohamed EL OUMNENY	PMPSA	Taoudeni
267	Akrematou AG MOHMED ALY	CMA	Tombouctou
268	Amada AG MAMOUNERE	CMA	Tombouctou
269	Attiyou AG AHANGAR	CMA	Kidal
270	Mahamar MAÏGA	PLATEFORME	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
271	Salimata DIACKO	FEMME LEADER AGISSANT POUR LA PAIX	Kayes
272	Ramata SISSOKO	PRESIDENTE CAFO	Kayes
273	Hawa DIAWARA	VICE PRESIDENTE FENACOF	Kayes
274	Agaïchatou Lili MAÏGA	PARTI POLITIQUE	Gao
275	Bouchira WALET	FEMME LEADER	Ménaka
276	Agaïchatou TAMOU	FEMME LEADER	Kidal
277	Rabia HAMOUCH	ALCARAMA	Bamako
278	Zeinab BABY	PLATEFORME	Bamako
279	Hadeye MAÏGA	PLATEFORME	Bamako
280	Lalla Fatouma HAIDARA	ALCARAMA	Bamako
281	Almyanata ABDOULAYE	GATIA	Ménaka
282	Oumar MAHAMANE	NJN	Gao
283	Abdoulaye Garba MAÏGA	C/R 1 VICE PRDT	Mopti
284	Moulaye Abdoul Malick HAÏDAIRA	CJA	Mauritanie
285	Med Ali AG MED	CMA	Bamako
286	Hamma AG MED	CJA	Mauritanie
287	Abidine ALARBI	PLATEFORME	Gao
288	Boubacar PAITAO	CDTM	Bamako
289	SIDIBE Dédéou OUSMANE	CDTM	Bamako
290	Mahamadou CAMARA	HCME	Côte d'Ivoire
291	Issoufi SOULEY	HCRE	Bamako
292	Aliou I SYLLA	PRIMATURE	Bamako
293	ABBE Jean Marie TRAORE	EGLISE CATHOLIQUE	Koulikoro
294	PERE Emmanuel SOMBORO	EGLISE CATHOLIQUE	Mopti
295	Mohamed GUINDO	SOCIETE CIVILE	Gao
296	Moussa BAMBA	AMSUNEEM	Bamako
297	Hamma CISSE	MDP	Mopti
298	MME TRAORE Rokiadou GUISSÉ	MINUSMA	

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
299	Mohamed Attaher AG MED ELMEDY	CJA	Mauritanie
300	Christina WAGNER	KONRAD ADENAUER	Bamako
301	Ben Ali MAÏGA	PLATEFORME	Bamako
302	Attaher BAYE	PLATEFORME	Gao
303	Mohamed ALMOCTAR	CMA	Tombouctou
304	Doulaye KONATE	COMMISSION PREPARATOIRE /CEN	Bamako
305	MME SAMAKE Mariam SYLLA	COOPERATION SUISSE	Bamako
306	Dr Abdoulaye SALL	COMMISSION PREPARATOIRE /CEN	Bamako
307	Sarin BOTIN	MINUSMA	
308	Monique ETTA	MINUSMA	
309	Mme Batoma DIOMBIA	CAFO	Kidal
310	Fatma Walet OUSMANE	MINUSMA	Kidal
311	Kouni CISSE	MINUSMA	Kidal
312	Mariam Walet OUSMANE	MINUSMA	Kidal
313	Chatou Walet TAWANE	MINUSMA	Kidal
314	Sadia MAGASSOUBA	CADSO	Bamako
315	Samba DAGAMAÏSSA	CMA	Nianfunke
316	Dountan COULIBALY	ADEMA	Bamako
317	Habi BABY	JOURNAL LA CARAVANE	Bamako
318	Mohamed Ahmed AG MED ELMOCTAR	CJA	Tombouctou
319	Kalifa BAROU	PLATEFORME	Tombouctou
320	Mariame MAÏGA	PLATEFORME	Tombouctou
321	Daouda AOU DA MAÏGA	PLATEFORME	Tombouctou
322	Oyahitta CISSE	PLATEFORME	Tombouctou
323	Soumaila TRAORE	CONSEIL REGIONAL	Sikasso
324	Marie Louise TANI	MINUSMA	Bamako
325	Ibrahim Abdoulaye DIALLO	PLATEFORME	Gao

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
326	Dr Abdramane TOURE		Bamako
327	Massène CISSE	FENAPEMM	Bamako
328	Souleymane SAMAKE	ONG	Koulikoro
329	Abdoul Madjibou HASSAN	SOCIETE CIVILE	Bamako
330	Salaha MAÏGA	CONSEL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Tombouctou
331	MME TRAORE Awa KOÏTA	FENACOF	Mopti
332	MME GUISSÉ Mariam BA	CAFO	Sikasso
333	Raky DJENEPO	CAFO	Mopti
334	Aissata KOUMARE	REPSFECO	Mopti
335	Sayon DOUMBIA	CONFEDERATION MALIENNES DU TRAVAIL	Bamako
336	Fatoumata KEÏTA	CONFEDERATION MALIENNES DU TRAVAIL	Bamako
337	Djibril DIALLO	CONFEDERATION MALIENNES DU TRAVAIL	Bamako
338	Abdoulaye AG MOHAMED	CMA	Bamako
339	Abdoulaye TOURE	PARTI POLITIQUE	Bamako
340	Diafarou AMADOU	SOCIETE CIVILE	Ansongo
341	Nazin OULD ALASSANE	SOCIÉTÉ CIVILE	Tombouctou
342	Hadizatou Alassane MAÏGA	SONGHOI G INT	Bamako
343	Hawa Keilou MAÏGA	SONGHOI G INT	Bamako
344	PASTEUR Nona AGINFÀ YATTARA	AGEMPEM	Bamako
345	Adama Jean Joseph DEMBELE	EGL CATHEDRALE	San
346	Issa CAMARA	PRESSE LE TEMPS	Bamako
347	Mamoudou CISSE	SOCIÉTÉ CIVILE	Bougouni
348	Oumou ZANGO	CAFO	Koulikoro
349	Mme NASSIRE Amina KANTA	CAFO	Mopti
350	Mayi TRAORE	FEMME ENTREPRENEURE	Nianfunke
351	Baba MOULAYE	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
352	Mohamed AG MOHAMED	MAIRE	Nianfunke

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
353	Abdoulaye K TOURE	1 <sup>ER</sup> VICE PRESIDENT CONSEIL DE CERCLE DIRE	Tombouctou
354	Alassane COULIBALY	CMFPR 2	Tombouctou
355	Aly WANGARA	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
356	Yacouba KANE	RPM	Koulikoro
357	Gnouma SISSOKO		Bamako
358	Aissata SALAMANTA		Bamako
359	Nana ARBI		Bamako
360	Saloum BABY	CMA	
361	Mariam Walet ABDOULAYE	CMA	
362	Fadima Mariam Walet ISSA	CMA	Tombouctou
363	Zeinabou Walet OUMAR	FPA	Tombouctou
364	Mariama Walet HAMATA	CJA	Tombouctou
365	Bintou Walet MOHAMED	MSA	Ménaka
366	Aichatou Walet ABDALLAH	CMA	Tombouctou
367	Aicha Walet MOHAMED	CJA	Tombouctou
368	Mme DEMBELE Fatoumata DEMBELE	CAFO	Bamako
369	Issoufi M MAÏGA	ADC	Bamako
370	Mahamadou SIDIBE	PLATEFORME	Gao
371	Abdoulaye Mahamadou SIDIBE	CMA	Gao
372	Alhousseyni AG MOHAMED YEHIYA	CMA	Tombouctou
373	Abdoulaye KONATE	ONG ASP	Bamako
374	Mohamed OULD OUMAR	CMT	Bamako
375	Mahamadou S DIALLO	STC	Bamako
376	Amadou Alioune SARR	AMICALE DES ANCIENS AMBASSADEURS	Bamako
377	Moulaye Ali Mahamane TRAORE	SOCIETE CIVILE	Gao
378	Mahamane DIARRA	PLATEFORME	Gao
379	Idrissa DOUMBIA	POLICE	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
380	Abdramane DOUMBIA	POLICE	Bamako
381	Fodé M KEÏTA	POLICE	Bamako
382	Mamadou KOUYATE	RECOTRADE	Ségou
383	Boubacar SOW	HCI	Ségou
384	Mme TOURE Kadidia TOURE	CAFO	Ségou
385	Assetou COULIBALY	CAFO	Sikasso
386	Boukary TOURE	CHEFFERIE	Mopti
387	Haby Mme COULIBALY Née WELE	CAFO	Koulikoro
388	ACHERI FAG YEHIA	PLATEFORME	Gao
389	Mme TRAORE Binta DIALLO	CAFO	Koulikoro
390	Mme DIARRA Tata TOURE	SOCIETE CIVILE	Mopti
391	Diadié Hamadoun MAÏGA	HCI	Tombouctou
392	Abdoulaye K. ASCOFARE		Tombouctou
393	Kantara DIAWARA	PREFET	San
394	Cheibou ALHOUSSEYNI	CMFPR	Gao
395	Alhousseyni Issa MAÏGA	CMFPR/SDESC/SCA	Bamako
396	Abdramane WANGARA	COREN	Bamako
397	Abdoulaye D DICKO	COREN	Bamako
398	Mohamed AG MALHA	COORDINATION DES REFUGIES	M'Berra
399	Almaymoune OULD MOHAMED	REFUGIES	M'Berra
400	Ahmedou AG ALBOKHARI	REFUGIE	M'Berra
401	Badi Ould SIDI AMAR	REFUGIE	M'Berra
402	Amiya AG EHYA	REFUGIE	M'Berra
403	Mohamed OULD AHMED	REFUGIE	M'Berra
404	Mbarka Mint OUMAR	REFUGIE	M'Berra
405	Mahamane ARBIDJE	AMSUNEEM	Bamako
406	Mohamed SIDI	CMA	Taoudeni
407	Bocar Baba LARABE TOURE	PLATEFORME	Bamako
408	Tianzié COULIBALY	CHEF DE VILLAGE	Koutiala

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
409	Gaoussou KANE	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Mopti
410	Djougat GOKO	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Mopti
411	Moussa Allaye CISSE	CCM	Mopti
412	Alaye GUINDO	AMM	Mopti
413	Boubacar KANE	PREFET	Bankass
414	Mohamed Ould Abdoul WAHAB	PLATEFORME	Taoudeni
415	Dr Ben Moulaye IDRIS	PLATEFORME	Bamako
416	Ousmane KANE	ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
417	Sekou Fanta Mady SISSOKO	MDR DSC	Bamako
418	Abdoulaye SIDIBE	PASP/ GIZ	Bamako
419	Abderhamane KEÏTA	MAISON DE LA PRESSE	Bamako
420	Toujini Ag INTAMNOU	SECTEUR PRIVE	Kidal
421	Dr Yacouba DICKO	JEUNESSE EVANGELIQUE PROTESTANTE	Bamako
422	Ousmane DEMBELE	CCFP	Bamako
423	Mahamadou KANTE	UJMMA	Bamako
424	Calixte TRAORE	EGLISE CATHOLIQUE	Bamako
425	Seydou COULIBALY	AC-PDH	Bamako
426	Mme MACALOU Bintou KONE	TRAIT D'UNION	Bamako
427	Ramatou TRAORE		Gao
428	Bolo MABELLE		Tombouctou
429	Abdoul Salam CISSE	URTEL	Sikasso
430	Ismaguel Ag ALHADER	CMA	Ménaka
431	Mahamadou SIDIBE	PLATEFORME	Gao
432	Oumar MAHAMANE	UJN	Gao
433	Abdou TOURE	UJN	Gao
434	Souleymane DIALLO	MPRCJE	Bamako
435	Amar HAÏDARA	ONG ASDRA	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
436	Salaha MAÏGA	CONSEIL RÉGIONAL DE LA JEUNESSE	Tombouctou
437	Mme Mint KADEIDJA	ADCG	Bamako
438	Fasseny TRAORE	RJS	Bamako
439	Abdoulahi SIDIBE	CMA	Gao
440	Oussaman SIDI	CMA	Tombouctou
441	Ballali CHEIBANI	CPA	Taoudeni
442	Abdourahmane DOGO MAÏGA		Gao/Ansongo
443	Lalla WALET	CMA	Ménaka
444	Fadi Wallete SIDI	CMA	Ménaka
445	Rakeye MOHAMED	CMA	Ménaka
446	Mahamadou CAMARA	HAUT CONSEIL DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	Côte d'Ivoire
447	Marietou SENOU	FENACOF	Bamako
448	Hamid KOUNTA		Bamako
449	Sidi AHMED	G.Mali	Bamako
450	Abdoul Moutalib AG	CMA	Ménaka
451	Mahamed AG ALHASSANE	CMA	Ménaka
452	Abidou OULD HAMDIYA	PLATEFORME	Ménaka
453	Amane OULD SIDY	CMA	Tombouctou
454	Brehima Fadiala COULIBALY	CJR	Sikasso
455	Mohamed Elmehdy Ag MOULOU	MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	Bamako
456	Hiya Himi BOUCA	GAO LAMA	Bamako
457	Sidamar Ag AKASSA	SOCIÉTÉ CIVILE	Kidal
458	Laya DIARRA	JOURNALISTE	Bamako
459	Mohamed AG ABORAKIK	GROUPE ARME	Gao
460	Intalla AG ASSAYID	GROUPE ARME	Gao
461	Sekou BOLY	GROUPE ARME	Gao
462	Mohamed Ibrahim CISSE		Tombouctou

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
463	Niamage AHDJI	FENACOF	Tombouctou
464	Bmeau IBRAHIM	CEDEAO	
465	Boubacar H CISSE	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
466	Mahfouz AG SANAKATOU		Ménaka
467	Soufiana SOULEYMANE	AJMNH	Bamako
468	Zoumana DIAWARA	CMP	Sikasso
469	Mme ANSARY RAHAMATOU	BHRPR	Bamako
470	Boubacar TOURE	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	Bamako
471	Almaimoune AG ALHASSANE	PLATEFORME	Bamako
472	Issoufiana MAHAMADOU	PLATEFORME	Bamako
473	Zeidan AG SIDALAMINE	CNDDR	Bamako
474	Adama BAGAYOKO	OBSERVATEUR	Bamako
475	Kadidia COULIBALY	AJAS	Bamako
476	Ibrahim MARIKO	AJAS	Bamako
477	Abdallahi AG MOHAMED ALJOURMATT	PLATEFORME	Mentao
478	Mohamed AG HAMOUTTAPHA	PLATEFORME	Mentao
479	Ibrahim HAIDARA	SOCIETE CIVILE	Gourma Rhaouss
480	Mohamed MAOULALE	CMIPR	Tombouctou
481	OULD Mataly MOHAMED	PLATEFORME	Bamako
482	AG Mohamed ALIOU	CMA	Bamako
483	Aboubacar BAH	AMDE	Bamako
484	Aboubacrim A MAÏGA	IADS	Bamako
485	Ahmed Ornargoren CISSE	IADS	Bamako
486	Assari Ag MOHAMED	CMA	Kidal
487	Mohamed Ag AMEWEG	CMA	Kidal
488	Oumar MAHAMANE	UJN	Gao
489	Nouhoum ALY	UJN	Gao
490	Mohamed Ag MOUSSA	CHEF FRACTION	Gao

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
491	Moussa MAÏGA	CMFPR	Diré
492	Mohamed TOURE	CMFPR	Diré
493	Hawa MAÏGA	CMFPR	Diré
494	Safiatou DIALLO	CMFPR	Diré
495	Attaher Ag MOHAMED	CMFPR	Diré
496	Ousmane TRAORE	CMDID	Bamako
497	Théodore TOGO	EGLISE CATHOLIQUE	Bamako
498	Mme Saraé Florine CAMARA	ASSOCIATION FEMME CATHOLIQUE	Bamako
499	Mme HAIDARA Djeneba SY	GLSM	Bamako
500	Amed G CISSE		Bamako
501	Hamadoun CISSE	CULTURE SONGHOÏ	Bamako
502	Abdoulaye SIDIBE	RESEAU DES FEMMES ENTREPRENEURS	Bamako
503	Makatta Walet OUMAR	CMA	Tombouctou
504	Aicha Walett ABDOULAH	FPA	Tombouctou
505	Sidi Ahmed Ould SALAM	CMA	Taoudeni
506	Ehameye Ag MAHAMADOU	CJA	Tombouctou
507	Mme Rokia MAÏGA	GATIA	Gao
508	Siaka DEMBELE	CONSEIL REGIONAL	Ségou
509	Malamine Alidji TOURE	OBSERVATEUR	Tombouctou
510	Noury N'dyne SANOGO	OBSERVATEUR	Tombouctou
511	Daniel THERA	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
512	Himba AG MOHAMED AHMED	CAMP DES REFUGIES	Mauritanie
513	Cheick Oumar SACKO	DELEGATION REGIONALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE	Bamako
514	Rahmatou ANSARY	BUREAU DU HAUT REPRESENTANT	Bamako
515	Attay Ag ABDALLAH	CPA	Tombouctou
516	Mohamed Ousmane AG	CPA	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
517	Mamoudou CISSE	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Bamako
518	Pr Ousmane TRAORE	PERSONNE RESSOURCE	Bamako
519	Laila M MAÏGA		Gao
520	Aly Ag MOHAMED	CMA	Bamako
521	Alkalifa Ag ELHIMIDY	PLATEFORME	Tombouctou
522	Mohamed AG MOHAMED AHMED	GATIA	Tombouctou
523	Sadati NASSOUROU	CMA	Bamako
524	Fily COULIBALY	MCJ	Bamako
525	MAÏGA Aziza MINT	DEPUTÉ A L'ASSEMBLEE NATIONALE	Bamako
526	Dr Anasser AG RHISSA	ONG TILWAT INTERNATIONAL	Gao/Diaspora
527	Mme Nana Mint SALIM	ASSOCIATION RAHMA	Tombouctou
528	Awa SIDIBE	ETUDIANTE	Kayes
529	Kalifa KEÏTA	ETUDIANT	Gao
530	Youssouf CISSE DIT MABO	TABITAL CLUB	Koulikoro
531	Almeymoune O. DICKO		Gao
532	Alassane CISSE	JOURNALISTE	Bamako
533	Awa GUISSÉ	ASSOCIATION RAHMA	Bamako
534	Mohamed Attaher AG KHAMA		Bamako
535	Mme Karembe Nansa DIAKITE	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
536	Mme Maariam MAÏGA	CMFPR	Ménaka
537	Rhissa AG MOHAMED	CONSEIL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Kidal
538	Mosa Ag SIDY	FPA	Gao
539	NANA A TOURE	ONG ACORD	Bamako
540	BOUBACAR BA	PNUD	Bamako
541	Moussa MAÏGA		Dire
542	Mahamadou TOURE		Dire

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
543	Ataher AG MOHAMED		Dire
544	Safiatou DIALLO		Dire
545	Haoua MAÏGA		Dire
546	Aïcha Belco MAÏGA	DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE	Kidal
547	Dadia Walet MOSSA	CINOCOF	Kidal
548	Hawa KADER	SOCIETE CIVILE	Kidal
549	Seydou TRAORE	GOUVERNEUR	Gao
550	Koïna AG AHMADOU	GOUVERNEUR	Tombouctou
551	Colonel Sidiki SAMAKE	GOUVERNEUR	Mopti
552	Georges TOGO	GOUVERNEUR	Ségou
553	Bougou Zanga COULIBALY	GOUVERNEUR	Sikasso
554	Baba Hamane MAÏGA	GOUVERNEUR	Kayes
555	Dr Abdoulaye ALKADY	GOUVERNEUR	Taoudeni
556	Daouda MAÏGA	GOUVERNEUR	Ménaka
557	El Hadj Sekou COULIBALY	GOUVERNEUR	Koulikoro
558	Kamalal AG INZARARA	MAIRE	Ménaka
559	M'Baré DICKO	1 <sup>ER</sup> VICE PESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	Koulikoro
560	Mamadou GOITA	PESIDENT DU CONSEIL DE CERCLE	Yorosso
561	Mamadou TRAORE	PESIDENT DU CONSEIL DE CERCLE	Koulikoro
562	Abdoul Malick YATTARA	CNKT	Koulikoro
563	Akim AG SIDI EL MOCTAR	CMA	Dire
564	Moussa KALIDI	FPA	Tombouctou
565	Ousmane SARRE	FPA	Tombouctou
566	Mohamed Moude TIDIANI	FPA	Tombouctou
567	Massiré GOÏTA	COMMUNAUTE PEULH	Mopti
568	Hamaciré B LANDOURE	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
569	Amadou Ousmane DICKO	CSDM	Diaspora
570	Med Chérif HAIDARA	CSDM	Diaspora
571	Issa TRAORE	GLSM	Bamako
572	Boubacar Mohamed SAMAKE	SYNDICAT	Bamako
573	Hamma SIDI	CMA	Taoudeni
574	Hamma Sidi ALI	COTEGE	Taoudeni
575	Mahamoud ALDJOUMA	CMA	Taoudeni
576	Francine LEPAGE	ICARE	Bamako
577	Mme DIALLO Maimouna COULIBALY	APDP	Bamako
578	Baba Mint MADIDI	PLATEFORME	Taoudeni
579	Mouna SIDI	PMSA	
580	Nana Mint DAHAN	JAKANI	Taoudeni
581	Likeila Mint BABY	JAKANI	Taoudeni
582	Famoro DIALLO	CONSEIL REGIONAL	Sikasso
583	Meoumoune Sidy EL MOUCTAR	CMA	Tombouctou
584	Paul G DIARRA	JEUNESSE EGLISE CATHOLIQUE	Bamako
585	Djemeri Alamie TOURE		Bamako
586	Souleymane CAMARA	COLLECTIF SAHEL	Bamako
587	Woyi Nana IBRAHIM	CAFO	Gao
588	Oumar KONE	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Gao
589	Moussa Souma MAÏGA	CHEF SONGHOÏ	Gao
590	Attaher AG MOHAMED	SOCIETE CIVILE	Aguelhoc
591	Paul DIABATE	SOCIETE CIVILE	Bamako
592	Yacouba HAMIDOU	CAFO	Bamako
593	Alhassane AG MED ELMOCTAR	CMA	Tombouctou
594	Abdourahmane MAÏGA	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Bamako
595	Ramata SAYE	SOCIETE CIVILE	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
596	Mohamed Alhouseïny TOURE	COMMISSION PREPARATOIRE/ CEN	Bamako
597	Mme DIA Hawa MINT	CMA	Bamako
598	Tandina Lalla O DICKO		Bamako
599	Albadja Hamane TANDINA	CMA	Bamako
600	Abou HAÏDARA	CMFPR I	Tombouctou
601	Housseye DIALLO	PLATEFORME	Tombouctou
602	Dramane BOUARE	CSDM	Bamako
603	Nathalie TRAORE	MISAHEL	Bamako
604	Serge MARYSE	MISAHEL	Bamako
605	Boncana	CEPEA	Bamako
606	Chérif Abdine KOUNTA	CCGN	Gao
607	Mohamed Haiti KOUNTA	CCGN	Gao
608	Cheick Ben Hamada KOUNTA	CPRCSAK	Gao
609	Hamid OULD ELGABID	CONSEIL DE CERCLE	Gao
610	Ismaïla YALCOUYE	CPLC	Mopti
611	Mariétou SENOU	FEMACOF	Bamako
612	Hama AG CHERIF	CMA	Tombouctou
613	Abdallah AG HAMALI	CMA	Tombouctou
614	Khalid AG ABOUBACRINE	CMA	Tombouctou
615	Dolley AG NAGHIB	CMA	Tombouctou
616	Abdoul Kader AG ATTAHER	CMA	Taoudeni
617	Abdourahmane DIALLO	CMA	Tombouctou
618	Akimatou AG MED ALI	CMA	Tessalit
619	Abdoulaye AG MAHENTONE	SOCIETE CIVILE	Mopti
620	Mamid KOUNTA	GOUVERNEMENT	Bamako
621	Elmoctar AG MED ASSALEH	REFUGIE	Mauritanie
622	Enadefe AG AHMEDOU	CJA	Tombouctou
623	Mohamed Ibrahim AG MED	ETAT	Douentza
624	Mme DEMBELE Aïssata KANE	PLATEFORME	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
625	Mme Badiallo Djeneba DEMBELE	REPSFECO	Ségou
626	Seydou DIAOUNE	PLATEFORME	Bamako
627	Toumani KANTE	PLATEFORME	Bamako
628	Mme COULIBALY Aminata DIARRA	CCFP	Bamako
629	Mme Oumou DEMBELE	CCFP	Bamako
630	Bengaly GUINDO	RJPPM	Bamako
631	AG HAamada ILLILI	MAE	Bamako
632	Maty Mint MOLAYE HASSANE	PLATEFORME	Bamako
633	Zeinabou Mint MOCTAR	PLATEFORME	Bamako
634	Mouna Aicha DICKO	PLATEFORME	Bamako
635	ROKIA MINT SIDALY	PLATEFORME	Bamako
636	Mintou Mint BABY	PLATEFORME	Bamako
637	Mariam BABY	PLATEFORME	Bamako
638	Lalla Mint SIDI MOHAMED	CMA	Tombouctou
639	Albatour A CISSE	PLATEFORME	Bamako
640	Nana BABY	PLATEFORME	Bamako
641	Lala EL OUMRARY	ALCARAMA	Bamako
642	Baké BABY	PLATEFORME	Bamako
643	Likheli BABY	PLATEFORME	Bamako
644	Lalla TOUHAMI	PLATEFORME	Bamako
645	Namou Sane HAÏDARA	PLATEFORME	Bamako
646	Mme HAÏDARA ARMOYSSO	UFTCD	Bamako
647	Ousmane OUATTARA	MAIRE	Sikasso
648	Zeinab Mint MED ALY	MENAGERE	Tombouctou
649	Menther Mint ABDOULAYE	ETUDIANTE	Gao
650	Koudedja KIBE	ETUDIANTE	Gao
651	Souleymane AG MED HASSIDA	AMLIC	Bamako
652	Malicki IBRAHIM	COREN	Bamako
653	Med Yehia OULD ALASSANE	MAA/ PLATEFORME	Tombouctou

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
654	Nazard AG OUMAR	2 <sup>EME</sup> ADJOINT	Diré
655	Mariam Aldiana BANGOU	REFUGIE	Burkina Faso
656	Kadidiatou Anna HAÏDARA	SOCIETE CIVILE	Bamako
657	Madioula SIDIBE	SOCIETE CIVILE	Bamako
658	Aïcha Mint HAMA TOGO	SOCIETE CIVILE	Bamako
659	Lalla Mint HAMA	NPCMJ	Taoudeni
660	Ramatou TRAORE		Gao
661	Enok SAGARA	CMFPR 2	Tombouctou
662	Fatoma YATTARA	CMFPR 2	Tombouctou
663	Cheick D OUMAR	CPA	Tombouctou
664	Mohamed AHMED	CPA	Tombouctou
665	Mohamed AG ACHAER	MAIRE ADJOINT	Ménaka
666	Hadahad AG MED	MAIRE	Ménaka
667	Hassane OULD BECHIR	PLATEFORME	Taoudeni
668	Satar MOHAMED KAIRI	PLATEFORME	Taoudeni
669	Djibril SISSOKO	RECOTRADE	Bamako
670	Golé TOUNKARA	RECOTRADE	Bamako
671	Fily Moussa KANTE	RECOTRADE	Bamako
672	Mohamed AG RHISSA	CMA	Kidal
673	Lansari ISSMA	CMA	Kidal
674	Hamzata AG DIDI	CMA	Kidal
675	Mohamed Oumar IBRAHIM	MBJEN (CMFPR 2)	Tombouctou
676	Mahamar Alkassoum MAÏGA	PLATEFORME	Gao
677	Yehia Gaïbo MAÏGA	PLATEFORME	Gao
678	Sekou Oumar Tidiani SINGARE	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Koulikoro
679	Oumar FANE	SOCIETE CIVILE	Ségou
680	Mme SIDIBE Moussokoro COULIBALY	RFOG	Ségou
681	Mahamane I TOURE	PLATEFORME	Tombouctou
682	Marème SECK N'DIAYE	CCFPP	Kayes

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
683	Zeinabou Walet MOHAMED	CMA	Tombouctou
684	Aliou ALLIMANE	PLATEFORME	Gao
685	Seydou CISSE	PLATEFORME	Gao
686	Mariam MAÏGA	CMFPR2	Gao
687	Ambaga TEMBELY	CONEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
688	Bintou TRAORE	CAFO	Kayes
689	Barka DIABATE	CAFO	Bamako
690	Amina O MAÏGA	CNV	Bamako
691	Fatoumata TOURE	CNV	Bamako
692	Hawoye BABI	SOCIETE CIVILE	Bamako
693	Adda DIAWARA	FENACOF	Koulikoro
694	SAMOUNOU Alphady FADIGA	CONSEIL RÉGIONAL DE LA JEUNESSE	Kayes
695	Moussa Ibrahim TRAORE	CONSEIL RÉGIONAL DE LA JEUNESSE	Ségou
696	Mahamane BOUBA	PLATEFORME	Gao
697	El Hadj MAÏGA	PLATEFORME	Tombouctou
698	Hamza Amadou CISSE	TABITAL PULAAKU	Bamako
699	Assarid AG INBARKAWANE	CMP	Bamako
700	Colonel Hassou AG MEDDY	PLATEFORME	Bamako
701	Mamadou Kassa TRAORE	CMP	Bamako
702	Dr Younouss Hameye DICKO	CMP	Bamako
703	Ousmane Salia TRAORE	ADEMA ASSOCIATION	Bamako
704	Imirane Habiboulaye CISSE	CMFPR2	Gao
705	Mohamed Rhissa AG MED SALAH	CMA	
706	Mohamed AG ALHASSANE	MSA	Ménaka
707	Zeid AG MOHAMED	CMA	Gao
708	Mohamed Assalleh ISHAK	CMA	Kidal
709	Rachelle DEMBELE	AGEPEM	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
710	Salif COULIBALY	DRDJES	Sikasso
711	Bakary A BAGAYOGO	COMMISSION PREPARATOIRE/ CEN	Bamako
712	Ismâïla KONATE	GOUVERNEMENT	Bamako
713	Djeneba H CISSE	COMITE DE SUIVIE BONNE CONDUITE	Bamako
714	Aboubacar DIALLO	COMITE DE SUIVIE BONNE CONDUITE	Bamako
715	Maharioumou OULD BOUBA	MAA/ PLATEFORME	Gao
716	Alkassim AG ABDALLAH	CPA	Tombouctou
717	Ahmed AG MOHAMED ELMEDY	MPSA	Tombouctou
718	Dah OULD ELBECHIR	MPSA	Tombouctou
719	Mohamed Aly AG MOHAMED	MPSA	Tombouctou
720	Mohamed Aly AG MOHAMED	MPSA	Tombouctou
721	Mohamed Alkamiss AG MED ACHECK	REFUGIE	M'Berra
722	Maima Mint SIDI BOUNA	MPSA	Bamako
723	Bobo Mint MOIDIDI	MPSA	Bamako
724	Mohamed OULD OUBACAR	MPSA	Tombouctou
725	Med Youssef OULD ELHOUSSEINE	MPSA	Tombouctou
726	Jaffar AG MOUSTAPHA	MPSA	Tombouctou
727	Issa CISSE	CMFR2	Mopti
728	Ahmed OULD SAKLY	CMA	Taoudeni
729	Mme Fata TANDINA	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
730	Mme TOURE Diahara KONE	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
731	Hamoudi ALI BEN	AFFAIRE ETRANGERE	Bamako
732	Nana Aïcha CISSE	CAFO	Bamako
733	Mme KEÏTA Fatoumata SISSOKO	CAFO	Bamako
734	Ramatou A MAÏGA	CAFO	Ségou
735	Acherif AG AHMID	SOCIETE CIVILE	Kidal
736	Almouftoul AG RAMIHOUM	CMA	Ménaka

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
737	Issouf AG ALIDOU	CONSEILLER NATIONAL	Ménaka
738	Issouf AG MOHAMED	GOUVERNORAT	Ménaka
739	Moulher MINT BATINA		Taoudeni
740	Nafissatou M DADA		Taoudeni
741	Kouttou M JIDOU		Taoudeni
742	Alassane Amadou MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Gao
743	Moulaye Ali M. TRAORE	SOCIETE CIVILE	Gao
744	M'Baré DICKO	1 <sup>ER</sup> VICE PESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	Koulikoro
745	Modibo SISSOKO	MAIRIE	Ségou
746	Cheick Oumar T. SANGARE	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Koulikoro
747	Abbé Jean Marie TRAORE	EGLISE CATHOLIQUE	Koulikoro
748			Bamako
749	Ramata SISSOKO	CAFO	Kayes
750	Mariétou SENOU	FENACOF	Bamako
751	Kadiatou TOGOLA	FENACOF	Sikasso
752	Bintou KONE	TRAIT D'UNION	Bamako
753	Illili Ag HAMADA	MAE	Bamako
754	Adboulaye Mahamane SIDIBE	MOUVEMENT POUR PAIX	Gao
755	Sidi Mohamed AG EL HADJ	PLATEFORME	Ménaka
756	Issouf AG AHMED	PLATEFORME	Kidal
757	Rachelle DEMBELE	ASSOCIATION DES EGLISES EVANGELIQUES ET PROTESTANTES	Bamako
758	Moulaye Abdoul Malick HAÏDARA	CJA	Bamako
759	Maimouna HASSIMI	APDF	Bamako
760	Abdallah AG HILLI	CMA	
761	Diori TRAORE	RESEAU AFRIQUE - EUROPE INTER ACTE	Bamako
762	Abdourahamane DOGO		Ansongo

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
763	Safiatou YATTARA		Tombouctou
764	Abdoulaye K TOURE		Tombouctou
765	Toumani KANTE	PLATEFORME	Gao
766	Awa KOÏTA	FENOCOF	Mopti
767	Mme Armoysa HAÏDARA	WFTCD	Bamako
768	Mme TRAORE Rabia	ALKARAMA	Bamako
769	Lalla Mint HAMA	CMJ MP	Taoudeni
770	Aïcha Mint HAMA TOGO	MP Paix	Bamako
771	Kadidiatou Anna HAÏDARA	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
772	Lalla Fatouma HAÏDARA	ALKARAMA	Bamako
773	Lalla OMRANYA	ALKARAMA	Bamako
774	Abdoulaye KONATE	ONG ASP	Bamako
775	Mohamed KEÏTA	CONSEIL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Koulikoro
776	Aïchata KOUMARE	REPSFECO	Mopti
777	Racky DJENEPO	CAFO	Mopti
778	Mme MAKADJI Fatou FAYE	COORDINATION DES FEMMES ENGAGEES	Bamako
779	IBRAHIMA DIALLO	PRIMATURE	Bamako
780	Hanna Mint MOULAYE	UFTCD	Bamako
781	Mme GUISSÉ Mariam BA	CAFO	Sikasso
782	Modibo SIDIBE	COMITE DES SAGES	Mopti
783	Aziza Mint MAÏGA	DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE	Tombouctou
784	Baba MOULAYE	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
785	Lalla Oumou Mint MOULAYE	PLATEFORME	Taoudeni
786	Salaha MAÏGA	CONSEIL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Tombouctou
787	Fadimata HAÏDARA	PLATEFORME	Taoudeni
788	Nana Mint SALIM	SOCIETE CIVILE	Bamako
789	Boubacar SOW	SOCIETE CIVILE	Ségou

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
790	Fatoumata SAKILIBA	SOCIETE CIVILE	Ségou
791	Abdoul Aziz HAÏDARA	TABITAL PULAAKU	Bamako
792	Boubacar CISSE	TABITAL PULAAKU	Bamako
793	Lalla Ogalutl DICKO	SOCIETE CIVILE	Bamako
794	Mint Ahmed RADEÏDJA	SOCIETE CIVILE	Bamako
795	Yehia Gaïbo MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Gao
796	Ansary RAHAMATOU	SOCIETE CIVILE	Bamako
797	Ismâïla KONATE	SOCIETE CIVILE	Bamako
798	Rhissa Ag MOHAMED	SOCIETE CIVILE	Kidal
799	Hamidou HAÏDARA	MINUSMA	Bamako
800	Aguibou BOUARE	UNTM	Bamako
801	Laïla MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Gao
802	Aboubacar BAH	SOCIETE CIVILE	Bamako
803	Fodé DIALLO	SOCIETE CIVILE	Bamako
804	Azaz ag Loudag Dag	PLATEFORME	
805	abdoul Khadri MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Gao
806	Hamid KOUNTA	SOCIETE CIVILE	Bamako
807	Oumar Allassane TOURE	SOCIETE CIVILE	Bamako
808	Mohamed Dia Horia Mint	SOCIETE CIVILE	Bamako
809	Moussa Doudou HAÏDARA	SOCIETE CIVILE	Bamako
810	Armoÿssa HAIDARA	SOCIETE CIVILE	Bamako
811	Ichioko DIARRA	SOCIETE CIVILE	Bamako
812	Seydou TRAORE	SOCIETE CIVILE	Gao
813	Elmoustapha CISSE	MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	Bamako
814	Boukary TOURE	CHEFFERIE TRADITIONNELLE	Mopti
815	Abdoul Madjid SOW	AMECBA	Bamako
816	Hamadou CISSE	CULTURE SONGHOÏ	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
817	Ousmane LALIA TRAORE	ADEMA ASSOCIATION	Bamako
818	Mahamadou CAMARA	HAUT CONSEIL DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	Côte d'Ivoire
819	Mamadou N'DIAYE	JOURNALISTE	Ségou
820	Mahamadou SIDIBE	PLATEFORME	Gao
821	ENE Emmanuel SOMBORO	CONFESSION RELIGIEUSE CHRETIENNE	Mopti
822	Alexandre CARETTE	MINUSMA	-
823	Mahamadou DOUCOURE	CMFPR2	Mopti
824	Moussa KIMBIRI	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Koulikoro
825	Hawa KADER	SOCIETE CIVILE	Kidal
826	Kadana Walet ANNI	SOCIETE CIVILE	Kidal
827	Sidi Med Ag ICHRACH	GOUVERNEUR	Kidal
828	Aliou I. SYLLA	PRIMATURE	Bamako
829	Amadou Alioune SARR	AMICALE DES ANCIENS AMBASSADEURS	Bamako
830	Sidi Mohamed Ag MOHAMED	SOCIETE CIVILE AHISHQ	Bamako
831	Abdel Kader MAÏGA	GAO LAMA BOREY	Bamako
832	Ahmed Omargoren CISSE	IADS	Bamako
833	Salimata DIARKO	FEMME LEADER	Yélimané
834	Francine LEPAGE	ICARE	Bamako
835	Fatoumata KÉÏTA	CMT	Bamako
836	KadiaTOGOLA	UNAFEM	Bamako
837	Aminata KANTE	REPRESENTANTE DES FEMMES DES PARTIS POLITIQUES	Sikasso
838	Agaïchatou Lili MAÏGA	PARTI POLITIQUE	Gao
839	Mahamane BOUBOU	PLATEFORME / CMFPR1	Gao
840	Alhousseyni ALHADJ	URTEL	Tombouctou
841	Oumar DIABATE	URTEL	Kayes
842	Salif COULIBALY	DRDS-ES	Sikasso

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
843	Mamadou GOITA	PDTCC	Yorosso
844	Djodone SAGARA	1 <sup>ER</sup> ADJOINT PREFET	Bougouni
845	Ousmane OUATTARA	MAIRE	fourou (Kadiolo)
846	Issa Idrissa MAÏGA	URTEL	Gao
847	Youssef I MAÏGA	URTEL	Koulikoro
848	Touyani AG INKAMNOU	SECTEUR PRIVE	Kidal
849	Abdoulaye SAGARA	URTEL	Ségou
850	Mamoudou BOCOUM	URTEL	Mopti
851	Salma AG ASSAYMA	CMA	Ménaka
852	Dr Yacouyba DIATTO	JEUNESSE EGLISE PROTESTANTE	Bamako
853	Rachel DEMBELE	EGLISE PROTESTANTE	Bamako
854	Dembele Aminata FAYE	FENACOF	Bamako
855	Mamadou FOFANA	PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	Kayes
856	Boubacar KANE	PREFET	Bandiagara
857	Mamadou seydou DIARRA	PREFET	Yelimane
858	Issa KEÏTA	COMMISSION VERITE JUSTICE ET RECONCILIATION	Bamako
859	Konimba DEMBELE	ASSOCIATION ADEMA	Bamako
860	Gnouma SISSOKO	SOCIETE CIVILE	Bamako
861	Aissata SALAMATA	SOCIETE CIVILE	Bamako
862	Awa KEÏTA	SOCIETE CIVILE	Bamako
863	Mariam MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Bamako
864	Aya DIAKITE	SOCIETE CIVILE	Bamako
865	Nana ARBI	SOCIETE CIVILE	Bamako
866	Adama Noel MOUNKORO	ARGA-MALI	Bamako
867	Alhassane ABBA	TRIBU KEL ANSAR	Goumdam
868	Bandjougou DANTE	URTEL	Segou
869	Mme KARAMBE Nana DIAKITE	CNSC	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
870	Zoumana B DIAWARA	CMP	Bamako
871	Mohamed Ould OUMAR	CNT	Bamako
872	Awa MAÏGA	PLATEFORME	Gao
873	Dr Lamhar Lala	PLATEFORME	Bourem
874	Hamoudi SIDAHMED		Taoudeni
875	Abdoulaye Garba MAÏGA	PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL	Mopti
876	El Hadj Sekou SOUMANO	SOCIETE CIVILE	Bamako
877	Anime Hari MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Bamako
878	Fihouroun MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Bamako
879	Dah EL BECHIR	SOCIETE CIVILE	Taoudenit
880	Albaraka Ag IBRAHIM	CMA	
881	Mahamadou DIALLO	AC PDH	Bamako
882	Idrissa SANKARE	TABITAL PULAAKU	Bamako
883	Mme TOURE Kadidiatou A TOURE	CAFO	Segou
884	Mahamane ARBIDGE	AMS/ UNEEN	Bamako
885	Marietou Mint HIMAHOU	PLATEFORME	Bamako
886	Hamed Ahmed AG MED	MAIRE	Anderaboukane
887	Mme DIARRA Tata TOURE	SOCIETE CIVILE	Mopti
888	Adama Jean Joseph DEMBELE	EGLISE CATHOLIQUE	San
889	Famoro DIALLO	CONSEIL REGIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Sikasso
890	Souleymane DIAKITE	CRSC	Segou
891	Abda AG KAZINA	AUTORITE INTERIMAIRE	Kidal
892	Abdoul Salam CISSE	URTEL	Sikasso
893	Abdoulaye Seydou TOURE	CFMPR II	Gao
894	Abdoulaye TOUNKARA	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA COOPERATIONIIA	Bamako
895	Abdourahamane MAÏGA	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
896	Aboubacrin A MAÏGA	ASSOCIATION IADS/IEF	Bamako
897	Adama GUINDO	MAIRIE	Kayes
898	Adel Mahamound CHERIF	CMA	Tombouctou
899	Aïssata TOURE	CULTURE SONGHOÏ	Bamako
900	Ali Pierre DIALLO	CULTURE SONGHOÏ	Niafunké
901	Alphady Fadiga SAMOUNOU	CONSEIL REGIONAL DE LA JEUNESSE	Kayes
902	Amara DIOP	ASSOCIATION ADEMA	Bamako
903	Ambaga TEMBELY	CNSC	Bamako
904	Aminai O MAÏGA	CNV	Bamako
905	Atalleur BAYE	PLATEFORME	Gao
906	Atani Ag HAMED	SOCIETE CIVILE	Kidal
907	Awa SACKO	RECOTRAD	Kayes
908	Bakary A BAGAYOKO	COMMISSION PREPARATOIRE/ CEN	Bamako
909	Ben Aly MAÏGA COUKADRA		Bamako
910	Bintou TRAORE	CAFO	Kayes
911	Cheïban ALHOUSSEÏNI	PLATEFORME	Gao
912	Chiaka MAGASSA	1 <sup>ER</sup> ADJOINT PREFET	Koulikoro
913	Djembere Alamir TOURE	CMCS/RRB	Bamako
914	Dr El Oumrany MOHAMED	MPSA/PF	Taoudeni
915	Dr TOURE GUIDADO B	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
916	Fatoumata TOURE	CNV	Bamako
917	Goundo KAMISSOKO	ASPROFER	Kayes
918	Hadizatou Alassane MAÏGA	SONGHOÏ GANDA	Bamako
919	Hamidou TRAORE	CONSEIL NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE	Bamako
920	Haoua Keïlou MAÏGA	SONGHOÏ GANDA	Bamako
921	Hamadoun A CISSE	AIPSR	Bamako
922	Iaratou TOURE	SONGHOÏ GANDA	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
923	Imirana MAÏGA	SONGHOÏ GANDA	Bamako
924	Issa TRAORE	GLSM	Bamako
925	Issoufi SOULEY	HAUT CONSEIL DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	Bamako
926	Mahamar Alkassoum MAÏGA	PLATEFORME	Gao
927	Mamadou COULIBALY	SOCIETE CIVILE	Kayes
928	Mamadou Kasso TRAORE	CMS	Bamako
929	Mamadou TOGO	G8	Bamako
930	Mahamadou KANTE	UJMMA	Bamako
931	Mme SIDIBE Moussokoro COULIBALY	PRESIDENTE RFOG	Ségou
932	Allaye GUINDO	MAIRE	Mopti
933	Mohamed Salia MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Bourem
934	Mohamed Yehiyia Alhassane dit BOU	MAA/PF	Taoudeni
935	Moussa BAMBA	AMS-UNEEM	Bamako
936	Moussa Ibrahim TRAORE	CONSEIL RÉGIONAL DE LA JEUNESSE	Ségou
937	Ould Mataly MOHAMED	PLATEFORME	Gao
938	Pasteur Marc GOITA	EGLISE PROTESTANTE AGEMPEM	Bamako
939	Idrissa TOURE	SONGHOÏ GANDA	USA
940	Mme DEMBELE Aïssata KANE	MUSONET	Bamako
941	Mme Yena Odette KALAMBRY	ARRUN-MALI	Bamako
942	Mahamadou YACOUBA	ARRUN-MALI	Bamako
943	Ahmadoun Y Sago FANE	CMFPR II	Gao
944	Abdourhamane Saïdou DIALLO	CMFPR II	Gao
945	Abdou Abdoulaye SIDIKE	SOCIETE CIVILE	Gao
946	Sayon DOUMBIA	CMT	Bamako
947	Issa BENGALY	UNTM	Bamako
948	Najmou Ould LAHSAN	CMA	Tombouctou
949	Mohamed Elmaouloud RAMDANE	CMA	Taoudeni

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
950	Mahamadou Djeri MAÏGA	CMA	Kidal
951	Cheick Ould OUMAR	CMA	Ber
952	Abdouramane DIALLO	TABITAL PULAAKU	Bamako
953	Mohamed AG ATTAHER	EMAIRE	Ménaka
954	Halimatou ABDOULAH	SOCIETE CIVILE	Ménaka
955	Djibrilla MOUSSA	SOCIETE CIVILE	Ménaka
956	Algawad AG MAGILI	CMA	
957	Adoul Karim Ag MATAF	CMA	
958	Fatoumata MAÏGA	AFIP	Bamako
959	Traoré Fatouma SALOUM	PLATEFORME	Tombouctou
960	Abdoulahi Ag RHISSA	CMA	
961	Almouftoul AG RAMIHOUN	CMA	
962	Nohan SOW	GOUVERNEMENT	Bamako
963	Almaimoune AG ALHASSANE	PLATEFORME	Bamako
964	Boubacar Sow	HCJ	Segou
965	Ibrahim DICKO	TABITAL PULAAKU	Bamako
966	Fanta CISSE	TABITAL PULAAKU	Bamako
967	Aliou SALL	SOCIETE CIVILE	Bamako
968	Aicha ALBESSATY		
969	Tinaruelane MOSSA		
970	Fily Moussa KANTE	RECOTRAD	Bamako
971	Oumar FANE	MALI	
972	Mamadou TRAORE	PRESIDENT DU CONSEIL CERCLE	Kati
973	Christelle PINE	JOURNALISTE	Bamako
974	Fouchar ANTHY	RFI	Bamako
975	Sadati NASSOUROU	CEMA	Bamako
976	Boubacar TABOURE	CRSC	Bamako
977	Sekou Oumar TIDIANE SINGARE	HAUT CONSEIL ISLAMIQUE	Koulikoro

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
978	Issa CISSE	PRESIDENT CMFR II	Mopti
979	Almihidy DICKO	CMFR II	Tombouctou
980	Bonkana Agali HAIDARA	PLATEFORME	Rharouss (Tombouctou)
981	Zeïdan Ag SIDALAMINE	CNDDR	Bamako
982	Ousmane MAÏGA	CMFPR II	Gao
983	Aminou Ag ASSAGUID	FPA	Gao
984	Kalilou WATARA	ONC	Tombouctou
985	Ousmane O MAÏGA	COREN	Bamako
986	Ibrahim Abdoulaye DIALLO	PLATEFORME	Gao
987	Théodore TOGO	EGLISE CATHOLIQUE	Bamako
988	Abdoul Madjidou HASSAN	TENA WIDE CONSULT	
989	Hamadoun B DIABATE	UFD	Bamako
990	Habiboulaye O MAÏGA	PLATEFORME	Gao
991	Youssouf MAÏGA	COMODE	Bamako
992	Dr Modibo TIMBO	CONSEIL DE CERCLE	Kayes
993	Mme SARRE Florine CAMARA	EGLISE CATHOLIQUE	Bamako
994	Pierre BUYOYA	UNION AFRICAINE	Misahel
995	Enaderfe AG AHMEDOU	CJA	Tombouctou
996	Hamatta Ag ELMAHODY	CJA	Taoudeni
997	Noh AG COUTTA	CJA	Tombouctou
998	Ramata SAYE	SOCIETE CIVILE	Tombouctou
999	Soris STABOL	MINUSMA	Bamako
1000	Dramane BOUARE	CSDM	Bamako
1001	Rhissa AG MOHAMED	CONSEIL RÉGIONAL DE LA JEUNESSE	Kidal
1002	Massitan TOURE	CCFPP	Bamako
1003	Bakary DOUMBIA	FOSC	Bamako
1004	Mamadou TRAORE	FOSC	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
1005	Sidi Ali Ould BAGNA	CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE	Bamako
1006	Djeneba H CISSE	CSCB	Bamako
1007	Aboubacar DIALLO	COMITE DE SUIVI DU CODE	Bamako
1008	Makatta Walett OUMAR	CMA	Tombouctou
1009	Aicha Walet ABDOULAHY	FPA	Tombouctou
1010	Med Elmaouloud AG HAMADOU	PLATEFORME	Bamako
1011	Oumarou TOURE	CMFPR2	Tombouctou
1012	Fatouma SAKILIBA	PARTI POLITIQUE	Segou
1013	abdoul Malick Djingarey MAÏGA	CMFPR3	Ménaka
1014	Me Saran KÉÏTA DIAKITE	VICE PRESIDENTE BUREAU CEN	Bamako
1015	Khalid Ag ABOUBACRINE	CMA	Fouta
1016	Oumar MAÏGA	CMFPR3	Gao
1017	Moussa MAÏGA	CMFPR3	Mopti
1018	Fatoma YATARA	CMFPR3	Tombouctou
1019	Jiddou Ag ALMOSTAPHA	CAMP REFUGIE CHEF DE FRACTION	Burkina Faso
1020	Nasser Ag OMAR	CAMP REFUGIE CHEF DE FRACTION	Burkina Faso
1021	Dr Abdramane TOURE	CADRE DE CULTURE SONGHOÏ	Bamako
1022	Mohamed Ag Moussa	CHEF DE FRACTION	Gao
1023	Aly Ag MOHAMDED	CMA	Bamako
1024	Sicasse Ag ECAWELL	CVJR	Bamako
1025	Fatoumata TOURE	PLATEFORME DES FEMMES	Tombouctou
1026	Mme Assetou SANGARE	PSDA CMP	Bamako
1027	Mme Binta COULIBALY	PSDA CMP	Bamako
1028	Mme Oumou DEMBELE	CCFP	Mopti

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
1030	Youssef Ag Mohamed	GOUVERNEUR	Ménaka
1031	Bougouzanga COULIBALY	GOUVERNEUR	Sikasso
1032	George TOGO	GOUVERNEUR	Ségou
1033	Aboubacrine Ag MED AHMED	MAIRE	Doukouria
1034	Mohamed Ag MITTA	CHEF DE FRACTION	Mauritanie
1035	Abdoulahi Ag IMRANE	NOTABLE	Mauritanie
1036	Elmoctar Ag Med ASSALECK	CHEF DE FRACTION	Mauritanie
1037	elmouzeur Ag MITTA	NOTABLE	Mauritanie
1038	Mohamed Ag ABDOURAMANE	NOTABLE	Mauritanie
1039	Alhamiss Ag MED ACHEICK	CHEF DE FRACTION	Mauritanie
1040	KEÏTA FATOU Guindo	MINUSMA GENRE	Mali
1041	Batno Walet AH KALLI	CMA	
1042	Anoki ALASSANE	CMA	
1043	Lika ABDINE	CMA	
1044	Yoro SANGARE	Police	
1045	Halima WALET	CMA	
1046	Alghalia MINT	CMA	
1047	Lala WALET	CMA	
1048	Manaki WALET	CMA	
1049	MAÏGA Hamessetou SOUMAGUEL	CMA	
1050	Mahamoud OUMAR	CNT	Bamako
1051	Col Sidiki SAMAKE	GOUVERNEUR	Mopti
1052	Daouda MAÏGA	GOUVERNEUR	Ménaka
1053	Abdoulaye ALKADI	GOUVERNEUR	Taoudeni
1054	Walet Toujani SOUHAYATA	CMA	Kidal
1055	Rakia Walet MAHAMAD	CMA	Ménaka
1056	Fatma Walet INAWELANE	GOUVERNEMENT	Kidal
1057	Lala Walet AHMED	CMA	Ménaka
1058	Baba SANOGHO	SC	Bamako

N°	Prénoms et Noms	Structures/Représentations	Régions / Communes
1059	Abdoul Salam BANAN	CMA	Taoudeni
1060	Saleck ABEYDI	CMA	Taoudeni
1061	Nianzon Yaya DOUMBIA	ARRES MALI	Bamako
1062	Boukary SANGARÉ	AMBASSADE DANEMARK	Bamako
1063	Oumar BAGAYOGO	JOURNALISTE	Bamako
1064	Seydou COULIBALY	ACPDH MALI	Bamako
1065	Malick MAÏGA	SOCIETE CIVILE	Kidal
1066	Oumar Arboucana MAÏGA	AMSUNEEM	Bamako
1067	Sidi Mohamed Ag OULEFFANE	CMA	
1068	Mme GASSAMBA Niamoye ALDJI	FENACOF	Tombouctou
1069	Alkassim Ag ABDALLAH	CMA	
1070	Yehiya Himine MAÏGA	GAO LAMA	
1071	Oumou TOURE	CAFO	Bamako
1072	Lalla Mint SIDI MED		Tombouctou
1073	Ibrahim M CISSE	CMFPR 3	Tombouctou
1074	Mme Amina SOUMARE	CNSC	Bamako
1075	Moulaye AHMED	PLATEFORME	
1076	Harouna TOUREH	PLATEFORME	
1077	Ilad Ag MOHAMED	CMA	
1078	Younoussa TOURE	CMFPR 2	Bamako



# LA CEN EN IMAGE

---























